

MAKHEIA GROUP

communication contents for today

(ex Groupe MEDIAGERANCE)

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2007



En application de l'article 212-13 de son règlement général, l'Autorité des marchés financiers a enregistré le présent document de référence le 13 juin 2008 sous le numéro R.08-069. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété d'une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué conformément aux dispositions de l'article L621-8-1-I du code monétaire et financier, après que l'AMF a vérifié "*si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes*" n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.



SOMMAIRE

1.	PERSONNES RESPONSABLES -----	5
2.	CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES -----	6
3.	INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES -----	8
4.	FACTEURS DE RISQUE -----	9
4.1.	Risques liés à l'activité	9
4.2.	Risques de marché	13
4.3.	Couverture des risques et politique d'assurance	15
5.	INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR -----	17
5.1.	Histoire et évolution de la société	17
5.2.	Faits marquants 2007	19
5.3.	Investissements	19
6.	APERCU DES ACTIVITES -----	20
6.1.	Le métier de MAKHEIA GROUP	20
6.2.	Principales activités	22
6.3.	Principaux marchés	25
6.4.	Evénements exceptionnels	26
6.5.	Degré de dépendance	26
6.6.	Position concurrentielle	26
6.7.	Stratégie du Groupe	27
6.8.	Perspectives 2008	27
7.	ORGANIGRAMME -----	28
7.1.	Organigramme du Groupe au 31/12/2007	28
7.2.	Liste des principales filiales	28
8.	PROPRIETES IMMOBILIERES ET EQUIPEMENTS -----	29
8.1.	Immobilisations corporelles	29
8.2.	Questions environnementales et éthiques	29
9.	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT -----	30
9.1.	Situation financière	30
9.2.	Résultat d'exploitation	33
10.	TRESORERIE ET CAPITAUX -----	35
10.1.	Informations sur les capitaux	35
10.2.	Informations sur les flux de trésorerie	35
10.2.	Conditions d'emprunt et structure des financements	36
10.3.	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux	36
10.4.	Sources de financement postérieurs à la clôture	36
11.	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS, LICENCE -----	37
12.	INFORMATIONS SUR LES TENDANCES -----	38
12.1.	Principales tendances au cours du dernier exercice	38
12.2.	Tendances et événements susceptibles d'influer sur les perspectives	38
13.	PREVISIONS ET ESTIMATIONS DU BENEFICE -----	39



14.	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE -----	40
14.1.	Organes de direction	40
14.2.	Conflits d'intérêts au niveau des organes de direction et de surveillance	41
15.	REMUNERATIONS ET AVANTAGES -----	43
15.1.	Rémunération et avantages en nature	43
15.2.	Pensions, retraites et autres avantages	45
16.	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION -----	46
16.1.	Date d'expiration des mandats des administrateurs	46
16.2.	Contrats de services entre les membres des organes de direction et la Société	46
16.3.	Gouvernance	46
16.4.	Procédures de contrôle interne	48
16.5.	Rapports des Commissaires aux comptes sur le contrôle interne	53
16.6.	Rapports spéciaux des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	55
17.	SALARIES -----	61
17.1.	Nombre de salariés	61
17.2.	Participations et stocks options	63
18.	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES -----	64
18.1.	Structure de l'actionariat	64
18.2.	Droits de vote	65
18.3.	Contrôle de l'émetteur directement ou indirectement	65
18.4.	Accords pouvant entraîner un changement de contrôle	66
19.	OPERATIONS AVEC DES APPARENTES -----	67
20.	PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS -----	68
20.1.	Informations financières historiques	68
20.2.	Informations financières pro forma	68
20.3.	Etats financiers consolidés 2005	69
20.4.	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2005	84
20.5.	Etats financiers consolidés 2006	85
20.6.	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2006	101
20.7.	Etats financiers consolidés 2007	102
20.8.	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2007	119
20.9.	Informations financières intermédiaires	120
20.10.	Politique de distribution de dividende	120
20.11.	Procédures judiciaires et d'arbitrage	120
20.12.	Changement de la situation financière ou commerciale	121
21.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -----	123
21.1.	Capital social	123
21.2.	Actes constitutifs et statuts	130
21.3.	Comptes sociaux 2007	137
21.4.	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux 2007	145
22.	CONTRATS IMPORTANTS -----	147
23.	DECLARATION D'EXPERTS ET DECLARATION D'INTERETS -----	148
24.	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC -----	149
25.	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS -----	151



MAKHEIA GROUP

communication contents for today

MAKHEIA GROUP (ex Groupe MEDIAGERANCE) est un groupe de communication d'entreprise indépendant spécialisé dans deux activités complémentaires :

- la création de contenus de communication et de marque
- la gestion et la diffusion de contenus à travers ses plateformes de Mediamanagement.

La société est éligible au FCPI



Chiffres clés 2007

Chiffre d'affaires	21,7 M€
Effectifs	167 personnes

ISIN FR0000072993 - MDG - REUTERS : MDGN.PA - BLOOMBERG : MDG:FP
125 rue de Saussure - 75017 Paris
www.makheia.com



1. PERSONNES RESPONSABLES

Responsables du document de référence

Jean- Bernard Tailheuret et Frank Jaclin, coprésidents du Conseil d'Administration

MAKHEIA GROUP
125 rue de Saussure
75017 PARIS

Attestation du responsable du document de référence

« Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Nous avons obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent prospectus ainsi qu'à la lecture d'ensemble du prospectus.

Les informations financières historiques et pro forma présentées dans le document de référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, ne contenant aucune observation ni réserve. »

Jean- Bernard Tailheuret

Franck Jaclin

Coprésidents du Conseil d'Administration

Le 13 juin 2008



2. CONTRÔLEURS LEGAUX DES COMPTES

Commissaires aux comptes titulaires

2005 et 2006

CONSTANTIN Associés, 26, rue de Marignan -75008 PARIS- représenté par Monsieur Dominique LAURENT, nommé lors de l'Assemblée Générale du 28 juin 2002 et renouvelé lors de l'Assemblée ayant approuvé les comptes de 22 juin 2007 pour un mandat de 6 exercices expirant lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2012.

AUDIT DEVELOPPEMENT CONSEILS : 25, avenue de l'Europe - 92310 Sèvres, nommé lors de l'Assemblée Générale du 28 juin 2002 pour un mandat de 6 exercices expirant lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

2007

CONSTANTIN Associés, 26, rue de Marignan -75008 PARIS-, représenté par Monsieur Dominique LAURENT, nommé lors de l'Assemblée Générale du 28 juin 2002, et renouvelé lors de l'Assemblée ayant approuvé les comptes de 22 juin 2007 pour un mandat de 6 exercices expirant lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2012.

A.N.G. SAS : 4, Place Denfert Rochereau -75014 PARIS-, représenté par Monsieur Christophe NOS, nommé lors de l'Assemblée du 22 juin 2007 pour un mandat de 6 exercices expirant lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2012.

Commissaires aux comptes suppléants

2005 et 2006

Monsieur Laurent LEVESQUE, 114 rue Marius AUFAN – 92300 Levallois-Perret, nommé lors de l'Assemblée Générale du 28 juin 2002 pour un mandat de 6 exercices expirant lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Madame Sylviane BACQUE-MITELETTE, 2 rue Léon Blum - 78 350 Jouy en Josas, nommé lors de l'Assemblée Générale du 28 juin 2002 pour un mandat de 6 exercices expirant lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

2007

Monsieur Michel BONHOMME demeurant 114, rue Marius AUFAN - 92300 LEVALLOIS-PERRET, nommé lors de l'Assemblée du 22 juin 2007 pour un mandat de 6 exercices expirant lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2012.

Société COMPTABILITE ASSISTANCE CONSEIL, 98, rue Gabriel Péri - 93200 SAINT-DENIS, nommé lors de l'Assemblée du 22 juin 2007 pour un mandat de 6 exercices expirant lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2012.



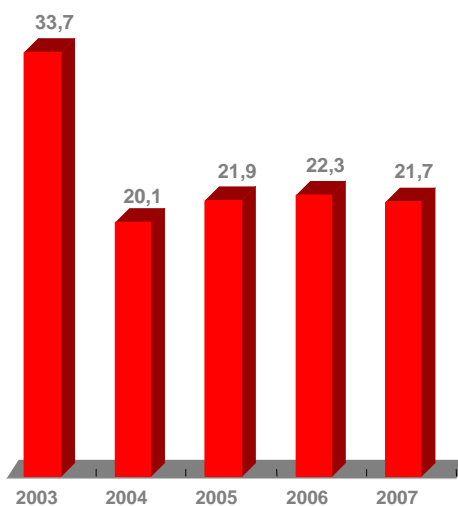
□ **Honoraires des commissaires aux comptes pris en charges sur les trois derniers exercices**

En Euros	Cabinet Constantin Associés			AD Conseils			ANG SAS		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés									
Emetteur	27 000	22 050	26 500		14 450	20 178	12 500		
Filiales intégrées globalement	32 500	33 495	33 380					0	
Missions accessoires									
Emetteur									
Filiales intégrées globalement									
Prestations d'audit	59 500	55 545	59 880	0	14 450	20 178	12 500	0	0
Juridique, fiscal, social									
Autres									
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des prestations	59 500	55 545	59 880	0	14 450	20 178	0	0	0



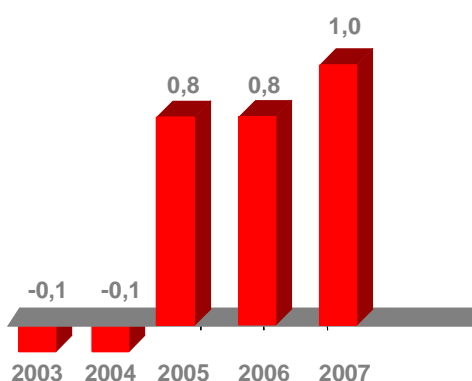
3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

Pour 2003, les données correspondent au référentiel français et non IFRS.

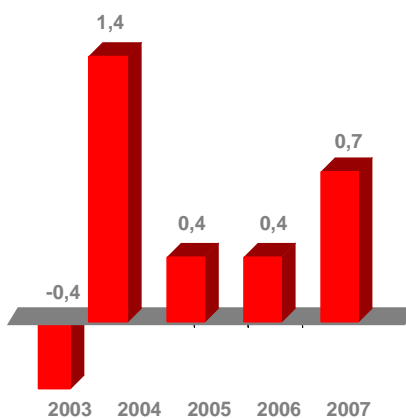


Chiffre d'affaires (en millions d'euros)

En 2003, prise en compte de l'activité de la filiale ASI informatique cédée le 17 avril 2004.



Résultat opérationnel (en millions d'euros)



Résultat net (en millions d'euros)

En 2004, prise en compte de la cession de la filiale ASI informatique.



4. FACTEURS DE RISQUE

La société a procédé à une revue de ses risques et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-dessous.

Par ailleurs la nature de son activité ne l'expose pas à des risques spécifiques, hormis ceux liés à la technologie.

4.1. RISQUES LIES A L'ACTIVITE

Risques liés à la conjoncture économique

MAKHEIA GROUP comme toute société de services aux entreprises est soumis à la conjoncture économique, notamment dans les secteurs de la communication et du marketing opérationnel.

Risques clients

Compte tenu de la nature et de la diversité de la clientèle de MAKHEIA GROUP, composée essentiellement de grands comptes, le risque d'impayés est globalement faible, de l'ordre de moins de 1 % du chiffre d'affaires.

Par ailleurs il n'y a pas de dépendance économique vis-à-vis des principaux clients, le chiffre d'affaires étant réparti sur de nombreux clients: voir « Poids des principaux clients dans le chiffre d'affaires 2007 », Chapitre 6.

De même la diversité des secteurs d'activité avec lesquels le Groupe entretient des relations commerciales préserve MAKHEIA GROUP de tout effet cyclique : voir « Répartition sectorielle des 70 premiers clients » Chapitre 6.

Risque opérationnel

Dans l'exercice de son activité de prestation de services de conseil, MAKHEIA GROUP est exposée à des risques opérationnels liés à l'exécution des prestations sur lesquelles elle s'est engagée, en termes de qualité, telle que perçue par son client, de délais et de respect du budget tels que définis contractuellement.

Les engagements pris par MAKHEIA GROUP vis-à-vis de ses clients consistent à respecter les objectifs contractuels. La sanction en cas de défaillance d'exécution peut se traduire par le non-renouvellement du contrat ou par le non-paiement partiel, voire total des prestations. Il est très rare que soit prévu le versement de pénalités. Même si la négociation puis l'exécution de chaque contrat font l'objet de procédures de prévention et de contrôle rigoureuses de la part de MAKHEIA GROUP et de ses filiales, il n'est pas possible d'exclure totalement les risques de contestation, de retard ou refus de règlement, et de non-renouvellement. MAKHEIA GROUP et les différentes sociétés qui composent le Groupe mettent en œuvre pour se prémunir le plus efficacement possible de ces risques, des méthodologies de conduite de projets et des procédures de validation de la qualité des prestations fournies, aussi bien lors du lancement qu'en cours d'intervention et qu'au stade des restitutions et de l'acceptation du service par le client.

Pour tenter de se prémunir, dans la mesure du possible, du risque lié à la facturation au forfait, la fixation d'un budget s'appuie sur des éléments objectifs consignés dans un cahier des charges. Le calendrier de production est alors découpé en étapes mobiles dont la durée est contractuellement fixée ; le démarrage de chaque étape peut être alors soumis à des éléments extérieurs comme des validations client. Dès lors, si l'étape démarre avec du retard et que des moyens supplémentaires s'avèrent nécessaires pour respecter les délais initiaux, des réévaluations de budgets deviennent logiquement négociables.



□ Risques liés à la concurrence

MAKHEIA GROUP fait face sur son marché à des concurrents nombreux pouvant de plus s'accroître du fait de l'arrivée sporadique de petites structures présentant une offre agressive en termes de tarifs, mais se révélant peu pérennes.

L'accès aux grands comptes, l'obtention dans certains très grands groupes d'un référencement sur la liste des cabinets de conseil et d'agences de communication agréés, reposent sur de sérieuses références professionnelles et sur des offres de services de haute qualité. Les références accumulées par MAKHEIA GROUP, sa pérennité, sont autant d'atouts pour le Groupe dans le maintien de son positionnement concurrentiel.

□ Risques spécifiques liés à la technologie

A- Identification des risques :

MAKHEIA GROUP fait un usage continu des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) tant pour ses propres besoins que pour le compte de ses clients au travers des prestations Web et de Mediamanagement.

La société utilise des réseaux informatiques (intranet, internet) pour ses propres besoins et celui de ses clients. L'utilisation de tels moyens de communication ne peut être garantie contre tout risque de panne, d'intrusion ou de destruction de données. Des procédures d'auto archivage sont généralisées pour palier à tout problème de disparition ou destruction de données. Néanmoins la société a pris une politique de couverture de risque relativement prudente en souscrivant une police de bris de machine et reconstitution de données.

Les applications on line développées pour les clients sont hébergées chez des tiers qui garantissent au groupe la sécurité et la maintenance des serveurs d'application en contrepartie de contrats de prestation de services. Le monitoring applicatif est effectué à distance par les équipes techniques de MAKHEIA GROUP ; d'une manière générale les conditions générales de la société prévoient en cas de panne une intervention sous 4 heures.

Les propres systèmes d'information de la société sont installés sur des serveurs dédiés (comptabilité et gestion, gestion de production, messagerie) afin de limiter les risques et les impacts de panne. Ils sont hébergés au sein de l'infrastructure informatique de MAKHEIA GROUP ; une équipe dédiée de deux personnes en assure la maintenance et le contrôle quotidiens.

B- Evaluation des risques :

Les principaux risques liés aux NTIC résident dans :

- l'apparition de bugs applicatifs pouvant remettre en cause le bon fonctionnement d'une application. Ce type de risque se mesure en temps d'immobilisation d'une application. D'une manière générale le groupe s'engage auprès de ses clients à intervenir sous 4 heures ouvrées pour résoudre :
 - o sous 12h ouvrées les bugs bloquants
 - o sous 48h ouvrées les bugs majeurs
 - o sous 10 jours ouvrés les bugs mineursDes compensations financières peuvent intervenir au-delà de ces délais. Elles sont plafonnées à un % des contrats concernés (< 15% d'une manière générale)
- l'interruption d'un service dû aux clients consécutif à des problèmes d'hébergement. L'engagement moyen du groupe consiste en une garantie de temps de rétablissement (GTR) du service sous 8 heures ouvrées. Au-delà le groupe est potentiellement redevable de pénalités de retard plafonnées en général à 5% du service concerné par tranche d'indisponibilité de journée ouvrée.
- la non disponibilité des ressources et compétences pour y faire rapidement face dans le cas d'un trop déséquilibre en les besoins et notre capacité de répondre à de nouveaux projets tout en corrigeant des projets antérieurs.

C- Procédures de suivi et de gestion des risques identifiés :

D'une manière générale, des outils de mesure sont systématiquement mis en œuvre pour identifier l'apparition de tout risque précédemment décrit. Des outils de monitoring du service ou des applications de gestion et suivi des bugs sont utilisés pour identifier, tracer et circonvenir les risques apparus.

Concernant les applications de mediamanagement développés par le Groupe, une méthodologie stricte de développement informatique permet de circonscrire les risques liés à la technologie :



- serveur de développement accessible des seuls développeurs et dédié au développement des nouvelles applications
 - serveur de test qui permet de tester en conditions réelles (réplication des applications clientes) les nouvelles évolutions et leur impact dans un environnement d'exploitation normal. Les clients sont associés à cette étape.
 - Serveur d'application client qui héberge l'application en cours de fonctionnement chez les clients.
- Le passage d'une étape à l'autre se fait sous la seule responsabilité du directeur de production.

Concernant l'anticipation des besoins de compétences, la politique de ressources humaines du groupe en matière de nouvelles technologies peut se résumer comme suit :

- internalisation des capacités d'analyse et de conduite de projet : direction technique, chefs de projets technique et fonctionnel. Niveau de recrutement : ingénieurs seniors bac +4/+5.
- internalisation de développeurs informatiques pour assurer les développements récurrents et contractualisés : niveau ingénieurs bac +4/+5.
- sous-traitance du développement informatique de modules précis dont les spécifications techniques ont été définies par les équipes projet du Groupe. Expertise technique recherchée auprès d'un dizaine de partenaires SSII réguliers.
- Internalisation des équipes services dédiées aux plateformes de mediamanagement en activité.

Pour maîtriser un turn-over trop important, le Groupe est très soucieux d'inscrire les cadres permanents dans un projet moyen terme en les intéressant aux perspectives de l'activité.

L'appel à des sociétés externes pour recruter sous forme de missions (en mode régie ou forfait) des développeurs informatiques évite au Groupe d'éprouver de trop grandes difficultés de recrutement et de fidélisation dans le contexte d'un marché informatique tendu.

Le recrutement de personnels dédiés à des activités de services sur les nouvelles technologies ne pose pas de difficulté particulière car ils sont formés par l'entreprise à des missions particulières.

Risques liés à la sous-traitance

MAKHEIA GROUP fait appel régulièrement à des tiers pour les activités qu'il ne souhaite pas intégrer par choix métier ou par insuffisance de demande, soit sous forme de sous-traitance, soit sous forme d'interim, de free-lance ou CDD. Pour ne pas être dépourvu en cas de besoin une politique prévisionnelle de recrutement est mise en place pour identifier les compétences nécessaires et tenter de les fidéliser en leur assurant un certain volume d'activité.

En 2007, le Groupe a fait appel à 31 CDD pour ses besoins temporaires.

Lorsque les prestations demandées sont sensibles, il est demandé à ces personnels ou sociétés extérieurs de prendre des engagements de confidentialité et de non débauchage.

Risques pays

MAKHEIA GROUP est peu exposé au risque pays. En effet, le Groupe exerce la totalité de ses activités en France et dans la Communauté Européenne.

La création d'une filiale à Singapour s'est effectuée dans le contexte d'accompagnement de clients historiques et n'a donc pas eu d'impact sur le risque pays.

Risques de dépendance vis-à-vis d'hommes clefs

MAKHEIA GROUP, comme toute société de services, est dépendant en partie de ses principaux dirigeants et principaux cadres. Cette dépendance est cependant atténuée par le mode opératoire en équipe de multi-compétences. Le Groupe a mis en place un plan d'options de souscription d'actions dédié à l'ensemble du personnel et renforcé les liens avec les principaux cadres via un contrat d'intéressement incitatif.

Difficulté à gérer la croissance et les acquisitions

MAKHEIA GROUP a pour objectif de développer son activité par croissance organique et externe ciblée. Cette stratégie génère naturellement des risques liés d'une part à la maîtrise de cette croissance (intégration du personnel recruté, organisation administrative, commerciale et production), d'autre part aux conséquences des acquisitions d'entreprise (intégration de métiers différents, de cultures d'entreprises différentes).



Une opération de croissance externe est intervenue en 2007 (100% de l'agence de communication Safran Bleu) ainsi que deux prises de participation (50% dans l'agence éditoriale Idolci – All contents et 34% dans l'agence conseil en nouvelles technologies Marketing HotSpot). Ces opérations ont été autofinancées et ne comprennent pas de clauses de complément de prix.

Risques juridiques

La Société n'est pas exposée à des risques juridiques particuliers encourus par son activité. Cependant, comme dans toute activité industrielle et commerciale, des risques de litiges avec les clients, les fournisseurs et le personnel existent.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence négative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe.

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation vis-à-vis d'un tiers, lorsque la perte ou le passif est probable et peut être raisonnablement évalué. Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni ne peut être raisonnablement évalué mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans les engagements.

Les litiges en cours sont dûment provisionnés et le détail des provisions figure en annexe aux comptes consolidés.

A ce jour, deux procédures judiciaires ont été initiées par MAKHEIA GROUP à l'encontre de sociétés tierces. En l'état actuel des dossiers, l'évaluation possible des risques relatifs à ces dossiers a été dûment provisionnée dans les comptes 2005, 2006, 2007. (Voir Note 6 des annexes aux comptes consolidés 2007- Chapitre 20.7).

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe.

Risques sur la fiabilité des informations et processus comptables

La direction financière du Groupe est assurée conjointement par les deux co-présidents du Groupe. La partie opérationnelle est sous-traitée auprès de cabinets spécialisés pour la production des états comptables et financiers.

Les entités du Groupe disposent, en la matière, de ressources dédiées volontairement restreintes en interne. Cette organisation décentralisée présente un certain nombre d'avantages, en termes de coût, d'indépendance, de qualité des prestataires spécialisés et enfin, de flexibilité.

Risques liés à la fraude et à la concurrence déloyale

MAKHEIA GROUP a mis en place des systèmes de protection de ses locaux et des outils informatiques ou techniques visant à protéger son système d'information et les données qui lui sont confiées, qu'elle utilise ou produit et à en assurer la confidentialité. Sans annuler les risques de fraudes, malversations ou malveillances, ces dispositions donnent une assurance raisonnable que ces risques sont maîtrisés.

Les risques de concurrence déloyale encourus par MAKHEIA GROUP sont a priori faibles.

Risques industriels et liés à l'environnement

L'activité du Groupe repose essentiellement sur de la prestation de services. Elle ne nécessite aucun équipement industriel et ne présente, en conséquence, pas de risques particuliers de cette nature. Voir Chapitre 8.2.



4.2. RISQUES DE MARCHÉ

Risques de liquidité

Il n'existe pas de risques de liquidité particuliers.

Le montant des lignes bancaires et emprunts contractés par le Groupe est largement supérieur au besoin de financement. Les lignes de crédits et emprunts bancaires ne sont pas assujettis à des covenants. Voir Note 18 des annexes aux Comptes consolidés 2007 Chapitre 20.7.

Analyse de l'endettement financier (en K€)	31 mars-08
A - Liquidités	283
A1 - trésorerie	283
A2 - valeurs mobilières	
B - Créances financières	500
B1 - Chèques et traites à l'encaissement sur cession immobilisations	500
C - Dettes financières courantes	-1 277
C1 - dettes financières bancaires	-906
C2 - part à moins d'un an des emprunts	-371
C3 - autres dettes financières	
D - Endettement financier courant net (A + B + C)	-494
E - Endettement financier non courant net	-531
E1 - Emprunt bancaire à plus d'un an	-451
E2 - autres dettes financières	-80
E3 - obligations émises	
F - Endettement financier net (D + E)	-1 025

Il n'y a eu aucun changement significatif sur la situation des capitaux propres et de l'endettement depuis le 31 mars 2008.

Une ligne de crédit supplémentaire de 4 M€ sera déclinée dans le cadre du rapprochement en cours avec le Groupe Image Force. Les covenants prévus sont les suivants :

- Ratio Dettes Nettes Consolidées / EBITDA consolidées inférieur à ou à égal 3
- Ratio Dettes Nettes Consolidées / Fonds Propres consolidées strictement inférieur à 1

Sur la base pro forma du nouvel ensemble Image Force + MAKHEIA GROUP, les covenants décrits ci-dessus sont respectés à ce jour.

Risque liés aux minoritaires

Les risques liés aux minoritaires des filiales sont les risques normaux liés aux acquisitions et en particulier la Société pourrait :

- ne pas réussir l'intégration des sociétés acquises ;
- pourrait ne pas être en mesure de garder certains salariés, clients ou fournisseurs clés ;



- pourrait être contrainte de mettre fin à des relations préexistantes, à des conditions financières coûteuses.

En conséquence, dans de telles situations, le résultat des filiales ayant des intérêts minoritaires pourrait affecter le résultat du Groupe.

En 2005, 2006, et 2007, le Groupe n'avait pas d'intérêts minoritaires dans les filiales consolidées en intégration globale, et le résultat des sociétés mises en équivalence était nul.

Risques de taux d'intérêt

Les emprunts bancaires contractés par MAKHEIA GROUP sont en quasi totalité à taux fixes. En conséquence MAKHEIA GROUP n'est pas exposé au risque de taux.

Risques de change

La part des facturations du Groupe hors de la zone euro est très faible et demeure intégralement facturé en euros. La sous-traitance hors zone euro reste marginale à l'exception de la filiale de Singapour dont seules les dépenses d'exploitation sont libellées en dollars singapourien. Par ailleurs, la plupart des filiales non européennes des principaux clients acceptent de payer en euros. En conséquence, le Groupe n'a pas mis en place de couverture de son risque de change en 2005, 2006 et 2007.

D'une manière plus générale, le chiffre d'affaires réalisé hors zone euro est inférieur à 5% du global.

Risques sur titres de capital

MAKHEIA GROUP n'utilise pas d'instruments financiers pouvant présenter un caractère de risque qui pourrait avoir un impact sur l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes ou profits. Le Groupe n'est pas exposé aux risques sur titres de capital (actions, OPCVM, dérivés...) car il n'utilise que des placements de trésorerie classiques à vue sans chercher des rendements particulièrement élevés qui pourraient l'exposer à des produits à risque.

2005

-La Société ne détenait pas de titres en auto-contrôle au 31 décembre 2005.

-La sous-filiale Franklin Partners détenait 192 808 actions de la SA MAKHEIA GROUP, soit 4,95 % du capital.

2006

-La Société ne détenait pas de titres en auto-contrôle au 31 décembre 2006.

-La sous-filiale Franklin Partners détient 192 808 actions de la SA MAKHEIA GROUP, soit 4,95 % du capital.

2007

Au 31 décembre 2007, le nombre d'actions inscrites au nom de la société était de 262.192 actions, soit 6,7% du capital :

- 253.170 actions en autocontrôle pour une valeur unitaire de 2,11 € au 31 décembre 2007, et représentent 6,5 % du capital,
- dans le cadre du contrat de liquidité, la société détenait à la même date 9.022 actions pour une valeur de 19.036 €, représentant 0,23 % du capital.

L'évolution du cours de l'action MAKHEIA GROUP peut être sujet à une forte volatilité sans lien direct avec les fondamentaux économiques de la société du fait d'une faible liquidité.

En 2007, le cours du titre a ainsi évolué d'un plus haut à 3,70 € à un plus bas à 1,90. Le volume moyen de transaction quotidien s'est établi à 140 titres.

Calcul de la volatilité de l'action MAKHEIA GROUP depuis le 1er janvier 2008.

23/05/08	écart-type	vol historique
1 semaine	0,07495	118,50%
2 semaines	0,05037	79,64%
3 semaines	0,04044	63,94%



1 mois	0,03814	60,30%
2 mois	0,03014	47,66%
3 mois	0,02894	45,76%
Depuis le 01/01/08	0,04486	70,92%

Source : estimations AUREL, GL Trade

Evolution récente du cours de bourse :



Source : GL Trade

Risques liés aux tests de dépréciation sur écarts d'acquisition

Les actifs incorporels résultant de l'évaluation des actifs des entités acquises, sont enregistrés au bilan à leur coût historique. Leur valeur fait l'objet d'un suivi régulier afin de s'assurer qu'aucune perte de valeur ne doit être comptabilisée.

De façon générale, la valeur des immobilisations incorporelles amorties est testée (impairment test – Cf § 20.3 Note I des comptes consolidés 2005 ; § 20.5 Note K des comptes consolidés 2006 ; §20.7 Note K des comptes consolidés 2007) au moins une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Suite aux derniers tests en 2007, aucune dépréciation n'a été constatée.

Il n'existe pas de risque significatif particulier.

De façon générale, la valeur des immobilisations incorporelles amorties est testée (impairment test) au moins une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Il n'existe pas de risque significatif particulier.

4.3. COUVERTURE DES RISQUES ET POLITIQUE D'ASSURANCE

Le Groupe a conclu des assurances à l'échelon de la maison mère et à l'échelon des filiales.

MAKHEIA GROUP, maison mère, a conclu pour son compte propre et celui de ses filiales françaises :

- Les contrats habituels « Dommages »



- Une assurance « Responsabilité Civile Professionnelle »
- Une assurance « Responsabilité Civile Exploitation ».

A la connaissance de MAKHEIA GROUP, les montants garantis sont conformes aux pratiques en vigueur dans son domaine d'activité.

Au niveau de MAKHEIA GROUP, les assurances souscrites sont la Responsabilité Civile Exploitation pour une garantie jusqu'à 7.500 K € et la Responsabilité Civile Professionnelle pour une garantie jusqu'à 1.500 K € et un coût global de 18.134 € / an.

Pour 2007, les primes d'assurance se sont élevées à 65.256 € pour l'ensemble du Groupe.



5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

5.1. HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE

□ Chronologie

- 1980** Création de Grafedit, basée à Lille
- 1984** Changement de nom en Franklin Partners
- 1986** Création de Médialogie Paris
- 1998** Association de Franklin Partners et Médialogie sous une même entité managériale de pilotage et création du GROUPE MEDIAGÉRANCE
- 1999** Introduction au Second Marché d'Euronext Paris
- Acquisition de Labo 4, laboratoire photographique numérique basé à Paris
- Acquisition de Visuel Images, spécialiste des réalisations Internet et multimédia
- Acquisition de Cyber System, spécialiste de la restitution numérique court tirage
- Acquisition d'Imagence l'agence multimédia, prestataire français spécialisé dans la réalisation de sites Internet dans le secteur de la santé
- 2000** Partenariat commercial avec CAA, cabinet de conseil en formation, dans le domaine du e-learning
- 2001** Acquisition de ASI Informatique
- Partenariat commercial avec Arts Vidéo Interactive, spécialiste de la vidéo interactive sur Internet
- Création d'un département "Edition financière" destiné à compléter l'offre "Communication financière" du Groupe
- 2003** Recentrage sur le core business et cession d'Imagence
- 2004** Externalisation de l'impression numérique auprès de Dupli Print
- Cession d'ASI Informatique.
- Développement d'une offre originale de communication hors média alliant "créativité et technologies".
- 2005** Ouverture d'un bureau Mediagérance à Genève adossée à l'agence Hermes Communication.
- Création du GIE L'Arbre, plateforme graphique dédiée aux marques de luxe : prise de participation de 33% en juin 2005
- 2006** Création de la filiale Mediagérance Asia à Singapour pour accompagner les clients internationaux sur la zone Asie-Pacifique



□ **Rappel historique**

MAKHEIA GROUP SA trouve son origine dans l'acquisition en janvier 1998 de la société Franklin Partners Communication Visuelle (FPCV) par la holding détenant Médialogie.

Chacune des deux sociétés se positionnait alors sur le marché de la création et de la diffusion des supports de communication multimédia. Bien que concurrentes sur leur secteur, les deux entreprises avaient néanmoins développé des offres complémentaires.

En 1997, **Franklin Partners** Communication Visuelle réalisait l'essentiel de son chiffre d'affaires dans le secteur du multimédia et de la réalisation de sites Internet. **Médialogie** intervenait principalement dans le secteur de la restitution numérique.

La décision prise par Franck Jaclin et Jean-Bernard Tailheuret, les dirigeants des deux sociétés, de procéder à ce regroupement stratégique répondait à trois objectifs principaux :

- atteindre une taille critique permettant le développement de compétences technologiques pointues, favorisant l'innovation au service des clients ;
- industrialiser l'offre, en vue d'automatiser le processus de réalisation des supports tout en effectuant des économies d'échelle afin d'atteindre un leadership sur les coûts ;
- développer une offre intégrée fondée sur la maîtrise de l'ensemble de la chaîne graphique et des outils on-line.

En créant le **Groupe MEDIAGERANCE** (futur MAKHEIA GROUP), les dirigeants ont élaboré une offre intégrée encore inédite sur le marché français, associant deux activités complémentaires : la création et la diffusion de contenus de communication pour des clients grands comptes.

(Voir chapitre 6)

□ **Informations juridiques**

Dénomination sociale

La dénomination sociale du groupe était jusqu'au 25 janvier 2008 : **Groupe MEDIAGERANCE**

L'assemblée générale extraordinaire du vendredi 25 janvier 2008 (avis du BALO n°152 paru le 19 décembre 2007) a décidé la modification de dénomination sociale du groupe : Groupe MEDIAGERANCE devient ainsi **MAKHEIA GROUP**.

Siège social

MAKHEIA GROUP
125, rue de Saussure
75017 Paris

Forme juridique

(Article 1 des statuts)

La société « groupe MEDIAGERANCE » est une société anonyme de droit français au capital de 5.484.964 euros.

Durée

(Article 5 des statuts)

La durée de la Société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, à savoir jusqu'au 1er janvier 2094, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Registre du commerce des sociétés et APE

RCS Paris 399 364 751
Code APE : 741 J Administration des entreprises.

Exercice social (article 19 des statuts)

Douze mois du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.



5.2. FAITS MARQUANTS 2007

Qualification "d'entreprise innovante"

Le 31 juillet 2007, **MAKHEIA GROUP** s'est vu décerné par OSEO Anvar la **qualification "d'entreprise innovante"** pour le développement de sa nouvelle plateforme de Media Management. Cette distinction valide l'expertise technologie développée par **MAKHEIA GROUP** dans le cadre de son offre Media Management et constitue un nouvel argument commercial.

Le titre est ainsi éligible aux FCPI (Fonds Commun de Placement dans l'Innovation).



Acquisition de Safran Bleu (juillet 2007)

Safran Bleu est une agence de communication Media et Hors Media dont l'équipe de deux consultants seniors vient renforcer les compétences du Groupe en matière de conseil stratégique et opérationnel. Principaux clients : Chronopost / La Poste, Infogreffe, Cafés Legal, Castel, Natexis.

Prise de participation

Afin de renforcer les métiers stratégiques du groupe, **MAKHEIA GROUP** a pris une participation significative dans deux sociétés qui complètent le dispositif existant.

- Prise de participation de 50% dans l'agence éditoriale Idolci (future All Contents)
- Prise de participation de 26% dans l'agence conseil en technologies Marketing HotSpot.

5.3. INVESTISSEMENTS

En 2007, le Groupe a principalement réalisé un investissement logiciel de 224 K€ en développant un automate « resizing » automatique de cadrages à partir de fichiers provenant des deux environnements professionnels Quark Xpress et In Design d'Adobe. Ce module technologique autonome est très complémentaire de la plateforme de Media Management Inside qu'il alimentera en contenus images.

En dehors de l'opération de rapprochement en cours avec le Groupe Image Force qui donnera lieu à l'établissement d'un document E, il n'y a pas eu depuis le 1^{er} janvier 2008 d'engagements fermes d'investissements pris par les organes de direction.



6. APERÇU DES ACTIVITÉS

6.1. LE METIER DE MAKHEIA GROUP

□ **Un acteur majeur de la gestion de contenus**

MAKHEIA GROUP est un groupe de communication indépendant, acteur majeur de la communication en France : il allie conception, réalisation et production de contenus avec une forte composante de son offre sur l'interactivité des supports de communication hors média.

Parce que la demande de contenus par les multiples cibles augmente, parce que les formes et les supports de communication ne cessent de s'accroître, il est devenu stratégique pour les annonceurs de gérer leurs contenus en leur donnant de la consistance et de la cohérence. C'est pourquoi MAKHEIA GROUP ambitionne de devenir l'acteur de référence de la gestion de contenu. Il apporte déjà aux annonceurs une gamme complète de services de communication allant de la création et conception de contenus à leur diffusion.

□ **Deux activités complémentaires**

MAKHEIA GROUP est spécialisé dans deux activités complémentaires :

- la création de contenus de communication d'entreprise par l'intermédiaire d'agences de communication;
- la diffusion multicanal de contenus au travers de solutions collaboratives.



□ **Un positionnement novateur**

Inscrite dans le patrimoine génétique du groupe depuis 25 ans, l'art de conjuguer communication et technologies, se traduit aujourd'hui par une offre unique sur le marché, alliant création et diffusion. Un positionnement novateur qui anticipe les révolutions à venir dans le secteur de la communication d'entreprise.

Le nom de MAKHEIA, (nom du groupe depuis le 25 janvier 2008), qui signifie l'art de combattre en grec ancien, correspond à la philosophie du Groupe:

- combattre l'indifférence et le mimétisme passif en promouvant un marketing de l'offre fort,
- associer innovation et valeur ajoutée, combiner réflexion et créativité, processus et technologie, bousculer l'ordre établi dans la façon de travailler des communicants, comme dans les relations entre annonceurs, agences et producteurs.

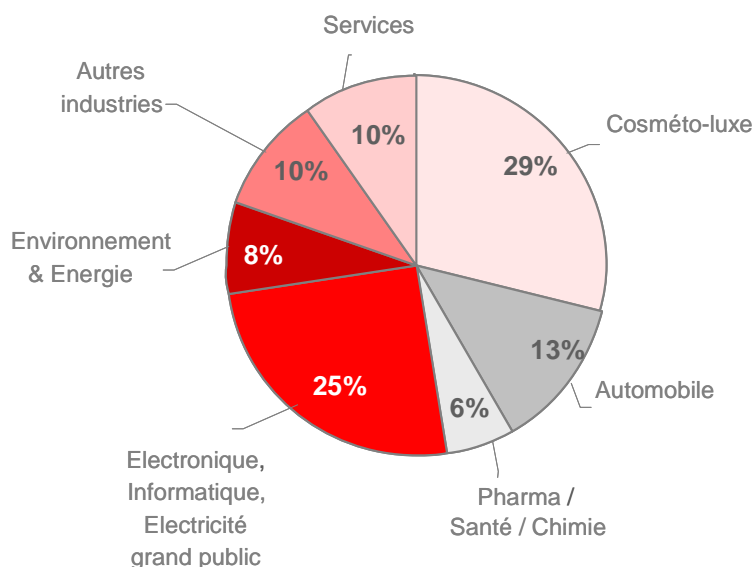


□ Structure des prestations

L'essentiel des facturations de MAKHEIA GROUP se font au forfait en mode projet. Cependant, des prestations au temps passé sont également facturées pour certaines prestations telles que le web mastering, mise à disposition de graphistes...

Depuis 2006, la création de plateformes collaboratives de communication en 2006 permet d'établir des relations client moins dépendantes d'un projet spécifique et plus liées à une consommation récurrente.

Sur une année, MAKHEIA GROUP gère environ 7 000 à 8 000 dossiers sur un total d'environ 500 clients. La taille des dossiers est très variable. Un dossier « important » se situe dans une fourchette de 50 à 150 K€ de marge brute. La durée d'un dossier excède rarement trois à quatre mois.

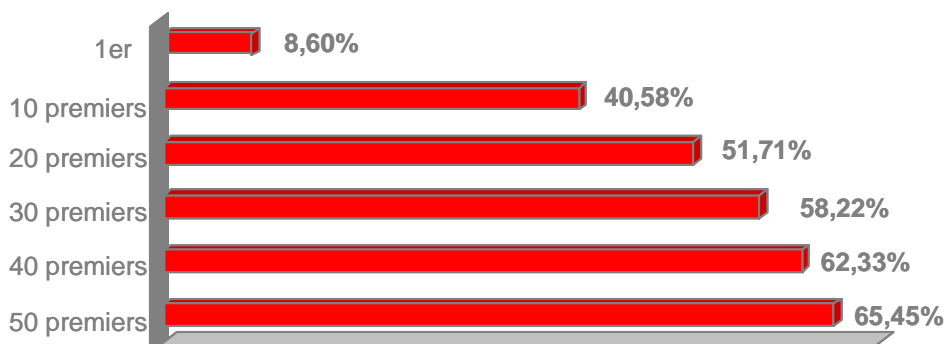


Répartition du chiffre d'affaires 2007 réalisé avec les 70 premiers clients par secteur

□ Une clientèle axée sur les grands comptes

MAKHEIA GROUP facture 500 clients prestigieux dont plus de 40 % des sociétés du CAC 40.

Le premier client représente 8,6 % du chiffre d'affaires et les 10 premiers représentent 41 % du chiffre d'affaires en 2007.



Poids des principaux clients dans le Chiffre d'affaires 2007

Les clients de MAKHEIA GROUP sont de taille européenne ou mondiale. Leurs besoins s'expriment de plus en plus vers une communication centralisée au siège social avec une restitution locale des outils de



communication. Les solutions mises au point par MAKHEIA GROUP permettent une diffusion à distance des contenus de communication, leur adaptation locale sans perte de contrôle pour le siège.

□ **Une implantation internationale**

Bien que les techniques mises à la disposition de la clientèle permettent de diffuser l'information et les supports de communication en temps réel dans le monde entier, une présence physique à l'international peut être nécessaire pour accompagner le déploiement régional. C'est dans ce contexte que des représentations permanentes ont été mise en place à Bruxelles et à Genève, et qu'une filiale, MEDIAGERANCE Asia, a été créée à Singapour en mai 2006.

MAKHEIA GROUP bénéficie ainsi de plusieurs implantations essentiellement en Europe :

- Paris
- Lyon
- Bruxelles
- Genève
- Singapour.

6.2. PRINCIPALES ACTIVITES

□ **La création de contenus**

L'activité de création de contenus de MAKHEIA GROUP est assurée par **quatre agences, deux spécialisées dans la communication corporate et financière :**

- FRANKLIN PARTNERS : communication corporate et financière
- ALL CONTENTS : contenus pluriels et multicanaux

et deux spécialisées dans le Marketing services :

- PLACE DU MARCHE : création et design de marques
- MEDIAGERANCE : marketing services & e-marketing

FRANKLIN PARTNERS

FRANKLIN PARTNERS est une agence de communication corporate et financière, implantée en France et en Belgique.

FRANKLIN PARTNERS décline son savoir faire dans trois domaines , l'édition, l'événementiel et le web :

- L'Édition, pour offrir une réponse stratégique et créative aux problématiques éditoriales :rapports d'activité et sociétaux, chartes graphiques et éditoriales, brochures institutionnelles, presse d'entreprise, lettres aux actionnaires.
- L'Événementiel, parce qu'une émotion unique nécessite un événement d'exception : assemblées générales, réunions d'analystes, conférences de presse, séminaires et conventions, salons internationaux.
- Internet, pour asseoir l'efficacité et la réussite des projets interactifs : sites corporate et financiers, plates-formes.

Son savoir-faire repose sur d'importantes capacités techniques de réalisation que ce soit dans le domaine de l'édition on et off line, ou celui de l'organisation d'événements de communication. Il intègre en outre, le conseil, le suivi des nouvelles réglementations, en particulier en matière de communication financière, une veille attentive des tendances en matière de création afin de proposer des solutions innovantes.

**Principaux clients :**

Air Liquide, Alstom, Areva , Bonduel, Casino, CEA, Crédit Agricole, France Telecom, HSBC, PSA Peugeot-Citroën.

ALL CONTENTS

ALL CONTENTS est une agence d'édition qui fournit des contenus pluriels et multicanaux.

Sa mission est de bâtir des solutions porteuses de sens, des contenus éditoriaux qui nourrissent le discours des marques et soutiennent la stratégie globale de l'entreprise cliente. C'est aussi d'organiser les *medias print* et web autour d'un dispositif unique, d'adapter les contenus aux différents publics, d'associer les créateurs d'idées aux producteurs de contenus et d'optimiser la création par des systèmes de publication et de coopération innovants.

ALL CONTENTS conseille et accompagne ses clients, construit et déploie des dispositifs complets, mais aussi crée et réalise les supports pour optimiser la gestion des contenus.

Principaux clients : Abbott ; Banque Populaire ; Dexia ; Effigest ; Groupe La Poste ; Magazine Paris Berlin ; PHR ; Selecta ; UNAC (Syndicat Air France) ; Veolia Environnement ; Veolia Propreté.

MEDIAGERANCE

MEDIAGERANCE est une agence de Marketing services. Elle apporte à ses clients un conseil et une offre de services originaux qui mettent le marketing de la marque au coeur de la communication.

MEDIAGERANCE propose à ses clients une approche globale de la relation client (CRM) dans laquelle des solutions « multicanal » permettent d'atteindre des cibles larges tout en préservant la cohérence et la rationalité des messages. Elle apporte des solutions d'outsourcing complet de la fonction, accompagne ses clients dans la programmation d'opérations de marketing et met en œuvre les outils les plus pertinents en fonction des cibles et des produits.

MEDIAGERANCE fait un accompagnement sur mesure avec des équipes dédiées, dans tous les domaines du marketing, faisant appel à toutes les techniques actuelles allant des plus traditionnelles au plus avant-gardistes. Grâce à une approche à 360° des métiers de la communication, MEDIAGERANCE ne limite pas ses recommandations à des messages publicitaires pour des publics passifs, mais crée des relations actives et interactives avec les clients finaux.

La maîtrise des nouvelles technologies, en particulier dans le domaine Internet constitue un avantage compétitif réel.

La culture de l'engagement, héritée d'une histoire qui s'est faite via des métiers de réalisation et de back-office, favorise des relations longues avec les clients, plus de 25 ans pour certains.

MEDIAGERANCE bénéficie de quatre implantations : Paris, Lyon, Genève et Bruxelles.

Principaux clients :

Chanel, Cartier, Dior, L'Oréal, Dalkia, Citroën, Renault, Toshiba, Valeo, Imerys, Fédération Française du Bâtiment, Accor, Chronopost, Gaz de France, Henkel, Kellogs, Moët Hennessy....

PLACE DU MARCHE

PLACE DU MARCHE est une agence de design spécialisée dans l'industrie du luxe. Implantée à Paris et à Singapour, elle sert les grands noms du luxe sur le plan mondial.

Le secteur du parfum représente une part importante du chiffre d'affaires avec des clients tels que Darphin, Carita, Kibio, Coty, Yves Saint Laurent. Dans les autres secteurs avec Chanel, Hennessy, Thierry Mugler, Veuve Clicquot, Valéo...., PLACE DU MARCHE offre à ses clients soit de la création et de la stratégie créative, soit de la création design, soit les deux.

**La diffusion de contenus : MAKHEIA MEDIAMANAGEMENT**

Le media management de Makheia, c'est-à-dire la diffusion multi canal des contenus, est assuré par les agences MEDIAMANAGEMENT INSIDE et MARKETING HOT SPOT

- 2 adresses : Paris et Singapour
- 2 000 pages print et Web traitées chaque mois pour les plus grands groupes mondiaux, des diffusions dans plus de 50 pays, dont ceux de l'Asie et de la zone panarabe.



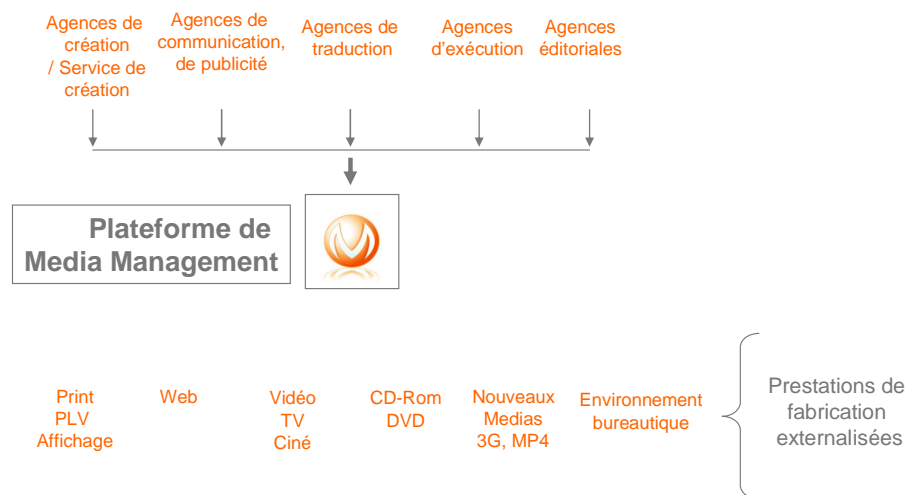
Principaux clients : Elle & Vire, Ibis, Groupe DD, Lexmark, Nissan, Renault, SFR, Veolia Environnement, Yves Saint Laurent Beauté ...

Une offre originale

MEDIA MANAGEMENT INSIDE propose à ses clients la création de portail, Intranet ou Extranet, pour la diffusion de services de communication.

Stockés sous format numérique dans le portail, tous les supports de communication (vidéos, images, sons, documents...) peuvent être utilisés à la demande par l'entreprise cliente sur différents supports physiques : DVD, CD-Roms, video streaming, plaquette, brochures, catalogues, fiches produits, panneaux, etc...

Cette offre est complétée par des services connexes qui vont de l'organisation des traductions à la création d'automates de mise en forme de documents couleur, en passant par la gestion dynamique de la conception, la déclinaison multilingue, la réalisation et la restitution sur tout support de communication ainsi que la gestion du trafic à l'international.



La plateforme MEDIAMANAGEMENT INSIDE permet, par exemple, d'éditer en 15 minutes, à Tokyo, une brochure de 100 pages en japonais à partir d'un document en anglais de 160 pages, traduit à Singapour, sans aucun logiciel de création, avec une simple interface Web hébergée à Paris, avec des coûts divisés par dix par rapport à une solution traditionnelle.

Le conseil de MEDIA MANAGEMENT INSIDE comprend, outre l'optimisation des processus de gestion de la diffusion de la communication, la gestion et le pilotage des campagnes, la gestion des contenus et la production proprement dite des campagnes.

Cette offre originale permet aux clients de réduire le time to market, d'optimiser les coûts de communication et d'internationaliser aisément tous les supports de communication d'une campagne.

Un Business model vertueux

Le business model de MEDIA MANAGEMENT INSIDE est un atout pour MAKHEIA GROUP parce qu'il lui apporte plusieurs types de revenus complémentaires:

- des revenus récurrents via l'abonnement à la mise à jour des plateformes de Media management e aux abonnements à des services partagés tels que l'hébergement, le webmastering, l'encodage ...
- des honoraires de mise en œuvre et de customisation ainsi que des honoraires de conseil,
- des fees à la consommation c'est-à-dire au clic.



6.3. PRINCIPAUX MARCHES

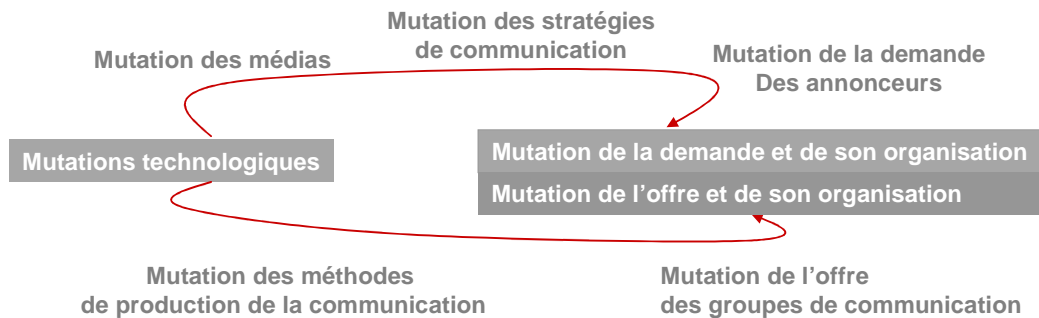
□ Une demande en forte mutation

La mutation des médias inhérente à l'explosion de l'Internet commande la mutation des stratégies de communication des annonceurs et par voie de conséquence, la mutation des groupes de communication. La mutation technologique provoque également des mutations significatives dans les méthodes internes de production de la communication chez les annonceurs et chez les agences.

L'appréciation de ces mutations est très inégale selon les entreprises et leurs organisations. De nombreux facteurs d'inertie alliés à un certain scepticisme hérité de la bulle internet de l'an 2000 introduisent une grande hétérogénéité dans les évolutions chez les annonceurs, comme chez les grands groupes de communication.

Au delà des attentes de positionnement global et d'image, les annonceurs attendent de leurs conseils:

- des capacités de production de contenus et de discours sur des cibles de plus en plus nombreuses et de plus en plus précises,
- de nouveaux modes d'écoute du marché et de dialogue avec le public,
- une nouvelle compréhension stratégique, incluant Internet et la prise en compte de l'impact des nouvelles technologies sur les médias,
- une coordination des différents supports et la structuration de « communication planning » multi-canal.



□ Création de contenus on et off line : + 30% par an

Le marché de l'édition d'entreprises bénéficie d'une très forte demande. En effet, il se multiplie dans un environnement technologique en forte mutation, par le besoin croissant de discours de l'entreprise dans ses différents canaux et auprès de ses différents publics. Les agences d'édition d'entreprise et de publishing voient leur périmètre de prestation s'enrichir et se transformer par le développement des besoins de discours des entreprises : communication corporate, financière, interne, business, consommateurs...

Les supports également se multiplient. Aux traditionnels rapports d'activité, magazines, catalogues, brochures, sites Internet se rajoutent les sites d'information spécifiques, les webmagazines, buzz et bientôt, des chaînes d'information vidéo, etc...

Le segment de l'édition d'entreprise s'ouvre à la production de contenus sur les sites qui représente 1,5 Milliards d'Euros en valeur nette en France en 2006¹. Avec le segment de la publicité en ligne, celui de la production de contenus figure parmi les plus dynamiques : + 30% par an².

Sources :

¹ Forrester Research

² Forrester Research



□ **Doublment du marketing services d'ici 2012**

Selon Forrester Research, les dépenses de marketing en ligne en Europe vont doubler au cours des cinq prochaines années, pour passer d'environ 7,5 milliards d'euros en 2006 (dont 1,5 Mds en France) à plus de 16 milliards en 2012. Ce marché comporte une large part d'animation de contenus via l'e-mailing, les newsletters, et les contenus indexés pour les moteurs de recherche.

Avec l'explosion d'Internet,

- 30 millions d'internautes en France en 2007, soit 33% de plus qu'en 2006, dont 8 millions se connectent tous les jours.¹

- Acheteurs en ligne : 87% de plus qu'il y a 3 ans ²

- Display : plus de 32% par rapport à 2006

- Liens sponsorisés : plus 43,3% par rapport à 2006 et ³ la publicité sur Internet devrait surmonter la crise au détriment des supports traditionnels. Parallèlement le Marketing services avec ses nouveaux outils de gestion de la relation client et ses nouveaux supports devraient également progresser en dépit d'un ralentissement économique : actions menées sur les téléphones portables, carte de fidélité interactives ...

La publicité sur Internet a connu une croissance de 40% en 2007 dans toute l'Europe pour atteindre 2,4 Mds d'€ en France.

6.4. EVENEMENTS EXCEPTIONNELS

Non applicable pour 2005, 2006 et 2007.

6.5. DEGRE DE DEPENDANCE

Le Groupe n'est pas dépendant de brevets ou licences. (Voir chapitre 11).

L'activité de MAKHEIA GROUP ne dépend pas d'importants clients ou contrats, les 10 premiers clients ne représentant que 40,58% de son chiffre d'affaires total. (voir chapitre 4 § 4.1)

6.6. POSITION CONCURRENTIELLE

L'offre de communication classique est dominée par les majors mondiales⁴ : six grands groupes mondiaux occupent le gros du marché avec 15 marques d'agences internationales pour servir en moyenne 3 à 10 marques ou entreprises significatives par univers de concurrence.

Malgré une forte concentration sur les majors, l'univers concurrentiel de la communication reste largement ouvert à de plus petites entités proches de leur marché local, ayant les moyens de par leur taille, de proposer une offre globale et des services intégrés sur mesure, en accord avec les attentes des annonceurs c'est-à-dire faisant appel à la gamme complète des nouvelles technologies de la communication tout en gardant une cohérence des messages et de l'image.

Sources :

¹ Médiamétrie (février 2008)

² Médiamétrie (mars 2008)

³ IREP (mars 2008)

⁴ Guides professionnels « Stratégie » et « CB News » 2006



6.7. STRATEGIE DU GROUPE

Depuis 2004, le Groupe s'est recentré sur ses activités de création, conception et réalisation des supports de communication, externalisant peu à peu les activités de fabrication à faible valeur ajoutée telles que l'impression numérique ou la production photo.

En 2006, le Groupe a renforcé sa stratégie sur les activités à plus forte valeur ajoutée par le lancement de la plate-forme Media Management et le développement de la gestion de contenus.

Celle-ci garantit la poursuite d'une collaboration active avec 500 grands comptes dans un contexte de rentabilité en continuelle augmentation, grâce à la notoriété de plus en plus forte de la qualité des prestations fournies et par l'intégration progressive de conseils.

Le Groupe se fixe comme objectifs à atteindre d'ici 3 ans :

- une rentabilité opérationnelle (Résultat opérationnel courant / Marge brute) de l'ordre de 10%,
- un doublement de la taille du Groupe en 3 ans sur les deux axes stratégiques de développement, la gestion de contenus et le média management, en alliant croissance organique grâce à la très forte demande du marché, et croissance externe.

C'est dans cet objectif moyen terme que s'inscrit le projet de rapprochement avec le Groupe Image Force.

6.8. PERSPECTIVES 2008

Réuni lundi 21 janvier 2008, le conseil d'administration de MAKHEIA GROUP a approuvé la signature d'un protocole d'accord en vue du rapprochement avec le Groupe Image Force, agence de communication indépendante spécialisée dans la création et la gestion de contenus de communication multicanal, qui a été créée en 1992 par Jean-François Variot.

Avec 100 collaborateurs, le Groupe Image Force, a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires consolidé de 18 M€ pour un Résultat opérationnel courant de 718 K€, une marge brute de l'ordre de 11 M€ pour un Résultat net de 524 K€.

MAKHEIA GROUP se fixe comme objectif de devenir un nouveau leader dans les contenus* de la communication d'entreprise et de marque. Ce rapprochement stratégique va donner naissance à un nouvel ensemble dont la taille devrait avoisiner les 40 M€ de chiffre d'affaires.

Le rapprochement des groupes MAKHEIA GROUP et Image Force fait l'objet d'un document E soumis au visa des autorités de marché et sera soumis à l'approbation d'une prochaine Assemblée Générale.

En dehors de l'obtention d'un visa complémentaire de l'AMF pour le document de référence 2007 de MAKHEIA GROUP, il existe comme seule condition suspensive le refus exprimé avant le 15 mai 2008 des conclusions des audits menés au sein d'Image Force et de MAKHEIA GROUP. A la date du présent document de référence, cette condition suspensive est levée.

Dès qu'il sera opérationnel, le nouveau groupe revendiquera une position de leader sur le segment en forte croissance des contenus de communication* :

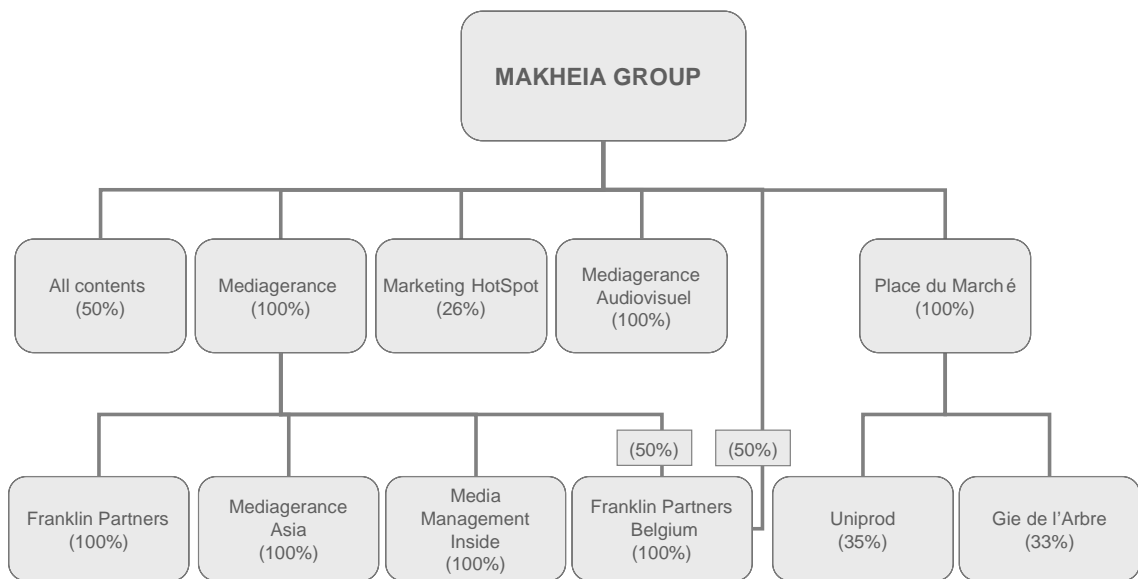
- les contenus de la communication d'entreprise (interne, corporate, financière),
- les contenus de la communication commerciale et de marque (publicité on line et off-line, marketing relationnel et opérationnel),

() Liée à l'essor de l'interactivité puis d'Internet, la digitalisation des contenus de communication a permis une mutation sans précédent, tant dans leurs formes créatives (visuelles, vidéo, écrites, ou animations interactives), dans leur mode de diffusion désormais de plus en plus personnalisé (imprimé ou on-line), que dans leur mode d'élaboration cross média et ou collaboratif.*



7. ORGANIGRAMME

7.1. ORGANIGRAMME DU GROUPE AU 31/12/2007



Les autres actionnaires des filiales non détenues en totalité sont constitués de personnes physiques dont une majorité de responsables opérationnels des activités concernées :

- All contents : Mesdames Sylvie Leca et Aurore Felzine
- Marketing HotSpot : Messieurs Franck Durey et Jean-Pierre Eiselé

Concernant la société Uniproduct et le GIE de l'Arbre, les autres actionnaires sont des sociétés partenaires telles que :

- Gutenberg on line (33%) et Le Bureau (33%) sur le GIE L'Arbre
- Bsystem/Prestimage (65%) sur Uniproduct.

7.2. LISTE DES PRINCIPALES FILIALES

Cf Chapitre n°25



8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES ET ÉQUIPEMENTS

8.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées d'agencements et de matériel de bureau et informatique.

Leur montant s'élève pour les années 2005, 2006, 2007 respectivement à 990, 1 029 et 879 millions d'euros.

8.2. QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES ET ETHIQUES

Le secteur dans lequel le Groupe opère ne présente pas de risques environnementaux particuliers.

Le Groupe est engagé à respecter des valeurs et des comportements qui forgent sa culture d'entreprise :

- écoute des partenaires, qu'ils soient clients ou fournisseurs, dans le but de comprendre leurs besoins et de les aider et afin de construire des relations de confiance durables ;
- respect de la promesse donnée que ce soit en matière de qualité des prestations fournies ou de délais promis , mais aussi de transparence vis-à-vis des actionnaires ;
- convivialité et esprit d'équipe vis-à-vis des partenaires, mais aussi des collaborateurs du Groupe ;
- esprit d'entreprise et d'engagement pour optimiser la profitabilité du Groupe, réduire les coûts, trouver des solutions qui concourent à assurer un futur pérenne ;
- profitabilité par respect des actionnaires.



9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

9.1. SITUATION FINANCIERE

□ 2005

L'année 2005 a été marquée par plusieurs opérations de croissance :

- Ouverture d'un bureau MEDIAGERANCE à Genève adossée à l'agence Hermes Communication.
- Création du GIE L'Arbre, plateforme graphique dédiée aux marques de luxe et prise de participation de 33% en juin.

(en K€ et aux normes IFRS)	31/12/2004	31/12/2005	Variation
Chiffres d'affaires	20 115	21 891	+ 8,8 %
Résultat opérationnel courant	333	725	+ 117,7 %
Résultat opérationnel	- 92	816	NS
Résultat avant impôts	- 209	679	NS
Résultat net part du Groupe	1 411	392	- 72,2 %
Endettement financier net	2 525	1 326	- 47,5 %
Endettement financier net / Capitaux propres	1,35	0,49	

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe MEDIAGERANCE s'est élevé à 21,9 millions d'euros en 2005, en progression par rapport à l'exercice 2004 de + 8,8%, la cession d'ASI Informatique étant intervenue le 17 avril 2004.

Cette progression provient principalement de ses activités de Media Management et de Communication Financière.

Dans la même période, les 10 premiers clients de l'entreprise ont enregistré une croissance de 30 %. Cela conforte pour 2006 la stratégie de concentrer prioritairement l'offre du Groupe sur les grands comptes internationaux.

Information sectorielle

Groupe MEDIAGERANCE ne publie pas d'information sectorielle, dans la mesure où la Société est organisée autour d'une activité principale de communication opérationnelle, et intervient essentiellement sur le territoire national.

L'activité recouvre plusieurs domaines, mais au niveau de la gestion et du management, ces domaines sont traités comme un seul secteur d'activité.

Contribution des filiales au chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires de MEDIAGERANCE SAS comprend certaines activités qu'elle commercialise mais qui sont produites par FRANKLIN PARTNERS. Pour juger de l'évolution globale, il convient de comparer la somme des deux sociétés, MEDIAGERANCE SAS et FRANKLIN PARTNERS : le chiffre d'affaires cumulé pour 2005 s'élève à 15,93 M€ contre 14,37 M€ en 2004, soit une progression de + 11 %.



	2004	2005	Evolution
MEDIAGERANCE SAS (1)	13.483	12.624	NS
FRANKLIN PARTNERS (1)	890	3.305	NS
LABO 4	5.349	5.630	+ 5,3 %
FRANKLIN BELGIUM	301	332	+ 10,3 %
B com Brun	92		
Chiffre d'affaires total (2)	20.115	21.891	+ 8,8 %

(1) Courant 2004, MEDIAGERANCE SAS a apporté en location gérance une branche d'activité au bénéfice de FRANKLIN PARTNERS.

(2) Hors ASI cédée en avril 2004.

□ 2006

Le développement courant 2006 de la plate-forme web collaborative de Média Management permet au Groupe de commercialiser une offre spécifique auprès de ses clients grands comptes, visant à faciliter la distribution de leurs contenus de communication en :

- dégageant des gains de productivité au sein de leur organisation,
- réduisant significativement le « time to market »,
- optimisant leurs coûts de communication.

L'implantation réussie de la filiale de Singapour permet d'offrir aux clients du Groupe la réactivité de fuseaux horaires décalés et des prix de revient compétitifs et d'accompagner les clients internationaux sur la zone Asie-Pacifique.

(en K€ et aux normes IFRS)	31/12/2005	31/12/2006	Variation
Chiffres d'affaires	21 891	22 349	+2,1 %
Résultat opérationnel courant	725	905	+ 24,8 %
Résultat opérationnel	816	844	+ 3,4 %
Résultat avant impôts	679	769	+ 13,3 %
Résultat net part du Groupe	392	421	+ 7,4 %
Endettement financier net	1 326	804	- 39,4 %
Capitaux propres	2 726	2 963	
Endettement financier net / Capitaux propres	0,49	0,27	

Chiffre d'affaires

Le Groupe MEDIAGERANCE a enregistré en 2006 un chiffre d'affaires de 22,3 M€ contre 21,9 M€ en 2005, à périmètre équivalent, soit une progression de 2 %.

La composition du chiffre d'affaires a fortement évolué sur la période :

- Forte décroissance des activités de fabrication qui ont reculé de 29 % pour ne représenter que 10 % du chiffre d'affaires global. Cette branche a été intégralement externalisée en septembre 2006, dans le cadre du recentrage opéré par le Groupe dès 2004.
- Bonne tenue des activités de conseil en communication siglées « by MEDIAGERANCE » qui ont globalement progressé de 7,7 %.
- Développement prometteur de la nouvelle activité de Média Management développée sur 2006 et qui a, d'ores et déjà, fait l'objet de contrats pluriannuels avec de grands clients (Renault, YSL Beauté, Mugler, BPI...).



Contribution des filiales au chiffre d'affaires consolidé

En K€	2005	2006	Evolution
MEDIAGERANCE SAS	12 624	13 924	+ 10,3 %
FRANKLIN PARTNERS	3 305	2 898	- 12,3 %
PLACE DU MARCHÉ (ex LABO4)	5 630	5 093	- 9,5 %
FRANKLIN BELGIUM	332	434	+ 30,7 %
Chiffre d'affaires total	21 891	22 349	+ 2 %

□ 2007

MAKHEIA GROUP a enregistré en 2007 un chiffre d'affaires de 21,7 M€ contre 22,3 M€ en 2006.

En dépit d'une croissance soutenue des activités stratégiques du Groupe, en particulier celles de communication financière qui ont progressé de plus de 20% ainsi que celles de Media Management, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe enregistre une légère baisse de 3% par rapport à celui de 2006 car il a été impacté par la baisse de l'activité Communication Opérationnelle, résultat d'un recentrage vers des prestations à plus forte valeur ajoutée ainsi que celle de notre filiale à Bruxelles.

Parallèlement, le Groupe se renforce progressivement vers des métiers à plus forte valeur ajoutée tels que le conseil, la conception et la création. Le développement de ces nouvelles activités n'a pas encore compensé en 2007 les effets du désengagement des métiers moins porteurs de valeur.

La nouvelle activité de Media Management lancée en 2006, qui s'est vu décerner en juillet 2007, par OSEO Anvar la qualification « d'entreprise innovante », a connu une bonne progression malgré une finalisation plus tardive que prévue de la version opérationnelle de la plateforme.

(en K€ et aux normes IFRS)	2006	2007	variation
Chiffres d'affaires	22 349	21 663	-3,10%
Résultat opérationnel courant	905	618	-31,70%
Résultat opérationnel	844	1 042	23,50%
Résultat avant Impôts	769	952	23,80%
Résultat net part du groupe	421	717	70,30%
Endettement financier net	804	796	-1,00%
Capitaux propres	2 963	3 358	13,30%
Ratio endettement financier net / Capitaux propres	0,27	0,24	

Contribution des filiales au chiffre d'affaires consolidé (en K€)

	2006	2007	Evolution
MEDIAGERANCE SAS	13.924	12 685	- 8,8%
FRANKLIN PARTNERS	2.898	3 568	+23,1%
PLACE DU MARCHÉ (ex LABO4)	5.093	5 296	+4,0%
FRANKLIN BELGIUM	434	147	-66,1%



9.2. RESULTAT D'EXPLOITATION

□ 2005

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel progresse très fortement en passant de -92 K€ en 2004 à + 816 K€ en 2005, bénéficiant à la fois d'un bon contrôle des charges et de la croissance des revenus.

Résultat net

Parallèlement, le coût de l'endettement se réduit à 104 K€ en 2005 contre 142 K€ en 2004.

Le résultat net pour l'exercice 2005 s'élève à 392 K€ en 2005 contre 1.411 K€ au titre de 2004. Une double explication à cette évolution :

- Un montant de charges fiscales de 287 K€ lié principalement à des impôts différés a été comptabilisé en 2005, sans aucune incidence sur la trésorerie.

A l'inverse, au titre de 2004, un produit de 660 K€ a été comptabilisé, pour prendre en compte l'existence d'impôts différés actifs.

- La cession d'ASI, réalisée le 17 avril 2004, a eu un impact exceptionnel positif d'un montant de 1.030 K€ en 2004.

Le Résultat net part du Groupe ressort en 2005 à 0,11 € par action, contre 0,36 € en 2004.

□ 2006

L'effort porté depuis trois ans par le Groupe au développement de ses activités de communication opérationnelle, à travers la création d'agences sectorielles (industrie & service, cosméto-luxe, bâtiment...), s'est vu récompensé avec l'obtention, à l'occasion du Salon HEAVENTS des 28-30 mars 2007, du trophée du dispositif événementiel de l'année 2006 pour l'opération « les 24 heures du Bâtiment ».

Le résultat opérationnel courant

Un résultat opérationnel courant de 905 K€, en croissance de 24,8 % par rapport à l'exercice précédent, intégrant pour la première fois un montant de 53 K€ au titre de la participation des salariés et la comptabilisation en charges des frais de développement de la plate-forme de Média Management.

Le résultat opérationnel

Un résultat opérationnel s'inscrit à 844 K€ (dont 60 K€ de charges exceptionnelles) contre 816 K€ en 2005 (intégrant 80 K€ de reprise de provision).

Le résultat net

Un résultat net part du Groupe avant impôts de 769 K€ contre 679 K€ en 2005, soit une croissance de 13 %, principalement liée à la nouvelle baisse du coût de l'endettement qui est passé de 104 K€ en 2005 à 75 K€ en 2006 ;

Un Résultat net part du Groupe de 421 K€ en progression de 7,4 % par rapport à 2005, malgré la prise en compte en 2006 de 50 K€ d'IFA (acompte sur IS) perdus au titre de l'exercice 2004.



□ 2007

Le résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant s'élève à 618 K€. La diminution de 31,7% par rapport à l'exercice précédent est essentiellement due à des charges non récurrentes de l'ordre de 530 K€ liées au développement de la nouvelle activité de Media Management : prise en charge de 400 K€ des frais de développement de la plate-forme de Media Management et d'environ 130 K€ de frais de communication pour promouvoir l'activité et expliquer la nouvelle organisation du Groupe.

Le résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'établit à 1042 K€ contre 844 K€ en 2006, soit une hausse de plus de 23% principalement due à la cession du fonds de commerce de la dernière activité de production du Groupe pour un montant de 500 K€. Cette activité représentait un chiffre d'affaires de 3 M€ en 2007 sans réelle contribution au résultat d'exploitation du Groupe.

Désormais, l'intégralité de l'offre du Groupe est recentrée sur les métiers de la communication. Elle ne comprend plus d'activités de production trop fortement exposées aux baisses régulières de prix.

Le résultat net

Le résultat avant impôts passe de 952 K€ contre 769 K€ en 2006, soit une croissance de 23,8%. Le Résultat net part du Groupe de 717 K€ est en progression de 70% par rapport à 2006.



10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX

10.1. INFORMATIONS SUR LES CAPITAUX

2005

Les capitaux propres, ont progressé de 1.870 K€ en 2004 à 2.726 K€ en 2005.

La cession par la filiale Franklin de 5% des actions détenues de Groupe MEDIAGERANCE à Crédit Agricole Private Equity, en juillet 2005, a généré une plus value brute de 164 K€, qui après retraitement de cette transaction aux normes IFRS s'est traduit par un accroissement des capitaux propres de la société de 357 K€.

2006

Les capitaux propres ont progressé de 2 726 K€ en 2005 à 2 963 K€ en 2006.

Il a été décidé par l'AG du 30/06/2006 de procéder à une réduction du capital de 6.718.399,62 € par résorption des pertes antérieures. La valeur nominale du capital est ainsi passée de 12.203.363 € à 5.484.963€.

2007

La hausse des capitaux propres de 2.963 K€ en 2006 à 3.358 K€ en 2007 comprend le résultat 2007, ainsi que la cession d'actions d'autocontrôle pour 196 K€.

10.2. INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRESORERIE

2005

L'endettement financier net du Groupe a très fortement diminué en 2005 pour représenter un montant de 1.326 K€ au 31 décembre, contre 2.525 K€ au 31 décembre 2004.

Ainsi, le ratio Endettement financier net / Capitaux propres connaît une très significative amélioration passant de 1,35 en 2004 à seulement 0,49 en 2005.

2006

Au 31 décembre 2006, l'endettement financier net du Groupe se situe à 804 K€ contre 1 326 K€ au 31/12/05.

Ainsi, le ratio Endettement financier net / Capitaux propres connaît une amélioration passant de 0,49 en 2005 à 0,27 en 2006.

2007

Au 31 décembre 2007, l'endettement financier net du Groupe se situe à 796 K€ contre 804 K€ au 31 décembre 2006, hors produit de la cession de l'activité de production, comptabilisé en autres créances au titre de 2007 puisqu'il sera encaissé début 2008 pour un montant net d'impôt de 350 K€.

Le ratio Endettement financier net / Capitaux propres connaît une amélioration passant de 0,27 en 2006 à 0,24 en 2007.



10.2. CONDITIONS D'EMPRUNT ET STRUCTURE DES FINANCEMENTS

□ 2005

Sur un montant total de l'endettement net au 31 décembre 2005 de 1 326 K€, la part des crédits à plus d'un an représente un montant de 728 K€ dont 507 K€ de crédits bancaires et 221 K€ de crédit bail.

□ 2006

La part des crédits à plus d'un an représente un montant de 561 K€ dont 283 K€ de crédits bancaires et 278 K€ de crédit-bail.

□ 2007

La part des crédits à plus d'un an représente un montant de 580 K€ dont 369 K€ de crédits bancaires et 211 K€ de crédit-bail.

10.3. INFORMATIONS CONCERNANT TOUTE RESTRICTION A L'UTILISATION DES CAPITAUX

Non applicable.

10.4. SOURCES DE FINANCEMENT POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le financement de l'acquisition du Groupe IMAGE FORCE sera effectué pour 37% sur fonds propres et pour le solde par emprunt bancaire et émission d'Obligations remboursables en actions (17%) dans 3 ans. Le financement de l'opération sera soumis à l'approbation de la future assemblée générale qui approuvera les comptes 2007, en particulier l'augmentation de capital qui rémunérera les apports des actionnaires d'IMAGE FORCE.

Capital social de MAKHEIA GROUP	Nombre d'actions
Situation avant apports	3.893.255
Emission de nouvelles actions	1.266.513
Emission d'ORA (1 ORA = 1 action)	568.048
Situation après conversion des ORA	5.727.816



11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS, LICENCE

Les travaux de recherche, d'évolution technologique et de gestion des connaissances portent essentiellement sur le développement des solutions de Media Management.

L'avantage compétitif qu'offre cette plateforme par rapport aux solutions proposées par la concurrence est le résultat de l'innovation et des investissements réalisés par le Groupe. Ils correspondent à une volonté stratégique de positionner le Groupe dans des services à forte valeur ajoutée et présentant des complémentarités et des synergies entre les activités de Communication opérationnelle et de Média Management.

Les coûts directs liés à la plateforme en 2006 et 2007 ont été intégralement passés en charges.

Cependant en 2007, la société a réalisé un investissement logiciel complémentaire de 224 K€ en développant un automate « resizing » automatique de cadrages à partir de fichiers provenant des deux environnements professionnels Quark Xpress et In Design d'Adobe. Ce module technologique autonome est très complémentaire de la plateforme de Media Management Inside qu'il alimentera en contenus images.

Il peut néanmoins s'interfacer avec toutes applications web et offre des perspectives de développement commercial plus larges que le seul cadre d'usage de la plateforme de mediamanagement du Groupe ; c'est pourquoi il a été immobilisé.

D'une manière plus générale, la veille technologique et la recherche effectuées pour le développement de l'activité de mediamanagement bénéficient aux autres activités du Groupe, en particulier pour la réalisation de sites Extranet de gestion documentaire et de sites Intranet de référencement de produits...



12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

12.1. PRINCIPALES TENDANCES AU COURS DU DERNIER EXERCICE

Non applicable

12.2. TENDANCES ET EVENEMENTS SUSCEPTIBLES D'INFLUER SUR LES PERSPECTIVES

Le 25 janvier 2008, MAKHEIA GROUP a annoncé qu'il a signé un protocole d'accord avec le groupe IMAGE FORCE en vue d'un rapprochement.

Ce rapprochement va donner naissance à un nouvel ensemble dont la taille devrait avoisiner les 40 M€ de chiffre d'affaires pour un effectif de 280 collaborateurs. Il souligne ainsi l'ambition et la nouvelle stratégie de développement du Groupe.

Voir le § 20.11



13. PRÉVISIONS ET ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE

La Société ne souhaite pas fournir de prévisions ou estimations de bénéfice.
Il n'existe par ailleurs pas d'autre publication de la Société comportant des prévisions sur l'exercice 2008.



14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

14.1. ORGANES DE DIRECTION

□ **Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2007**

Le conseil d'administration de groupe MAKHEIA GROUP était composé de 3 membres au 31 décembre 2007 : deux coprésidents et un administrateur indépendant.

- la Société Anonyme DELPHES représentée par M. Franck JACLIN,
- Monsieur Jean-Bernard TAILHEURET,
- Monsieur Jean-Philippe GALLANT, administrateur indépendant.

Présidents

▪ **Jean-Bernard TAILHEURET**

- Président-Directeur Général de MAKHEIA GROUP
- Président de la SAS PLACE DU MARCHE, 8, place du Marché - 92200 Neuilly-sur-Seine
- Gérant de JBT Sarl, 11, bis rue Elzévir - 75003 Paris
- Président du GIE L'Arbre, 8, Place du marché – 92000 Neuilly.

▪ **Franck JACLIN**

- Représentant permanent de la SA DELPHES au sein du Conseil d'Administration de Groupe MAKHEIA GROUP
- Président-Directeur Général de la SA DELPHES, 18, av. Georges V, 75008 Paris
- Président de la SAS MEDIAGERANCE, 125, rue de Saussure - 75017 Paris
- Représentant de MEDIAGERANCE SAS au sein de MEDIAGERANCE ASIA
- Gérant de la SARL MDG AUDIOVISUEL, 125, rue de Saussure - 75017 Paris.

Administrateur indépendant*

▪ **Jean-Philippe GALLANT**

- Administrateur indépendant de MAKHEIA GROUP
- Président-Directeur Général de la SAS SOCIETE IMMOBILIERE DE LA RUE D'ALGER, 230, rue d'Alger - 59100 Roubaix
- Administrateur de GENERIX SA, à Villeneuve-d'Ascq
- Gérant de la SARL SOCIETE FINANCIERE DE LA RUE D'ALGER, 230, rue d'Alger - 59100 Roubaix
- Administrateur de la SA FINANCIERE BOSCARY, 390, rue Saint-Honoré - 75001 Paris.

Les sociétés mentionnées constituent la liste exhaustive des sociétés et sociétés en en commandites au sein desquelles les membres du Conseil d'Administration ont été membres d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou associé commandité, à tout moment des cinq dernières années.

* **Critères retenus pour la qualification d'administrateur indépendant au sens du Rapport Bouton :** ni mandataire social ni salarié depuis moins de 5 ans, ni administrateur « croisé », ni client, fournisseur ou banquier (d'affaires ou de financement) significatif ou représentant une part significative de l'activité de la société, ni lien familial proche avec un mandataire social, ni associé, ni collaborateur actuel de Commissaires aux comptes, ou depuis moins de 5 ans, ni administrateur de l'entreprise depuis plus de 12 ans, ni actionnaires participant au contrôle de l'entreprise, ni détenant plus de 10% du capital.



Informations sur les membres du Conseil de Surveillance et du Directoire

Il n'existe aucun lien familial entre les membres du Conseil d'administration.

Au cours des cinq dernières années :

- aucun membre n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation,
- aucun membre n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires,
- aucun membre du n'a jamais été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires de l'émetteur,
- aucun membre n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude.

Equipe dirigeante

L'équipe dirigeante se compose d'un tandem d'entrepreneurs opérationnels, fortement impliqués au capital de l'entreprise (45,23%% des titres et 61,89% des droits de vote au 31 mars 2008).

Les deux coprésidents prennent en commun les décisions stratégiques concernant le Groupe. La relation aux actionnaires a été historiquement confiée à Monsieur TAILHEURET tandis que les responsabilités opérationnelles sont partagées par activité. Cette répartition des rôles peut évoluer dans le temps en fonction du contexte.

D'une manière générale, les deux co-présidents interviennent à part égale au niveau du contrôle interne.

▪ **Franck Jaclin (coprésident)**

49 ans, marié, 4 enfants,

HEC, DECS, licence Sciences économiques,

Au cours de sa troisième année d'HEC, en 1981, Franck Jaclin a créé Grafedit, devenue Franklin Partners.

Il est l'auteur des ouvrages suivants :

"Le Guide pratique de la création d'entreprise", Nathan (1982)

"Le Multimédia", Maxima (1995)

"Le Media Management", Maxima (2006)

▪ **Jean-Bernard Tailheuret (coprésident)**

48 ans, marié, 2 enfants.

Ecole Supérieure de Commerce

Après avoir travaillé 1 an chez Procter & Gamble, Jean-Bernard Tailheuret crée Médialogie en 1986 avec trois autres associés.

Il est le co-auteur du livre : "Le Media Management", Maxima (2006)

▪ **L'équipe de direction**

Les deux coprésidents du Groupe animent une équipe de direction très responsabilisée et autonome composée des patrons de chaque agence et des responsables de chaque offre.

Le tandem des coprésidents est relayé dans chaque activité par 2 Présidents de filiales, 4 Directeurs Généraux Adjoints et 6 Directeurs d'Agence. L'administratif est assuré par un Secrétaire Générale appuyé par deux chefs comptables.

14.2. CONFLITS D'INTERETS AU NIVEAU DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Les dirigeants n'ont pas de participation dans le capital d'un client ou d'un fournisseur. Ils n'ont pas vocation à intervenir régulièrement dans des opérations de bourse sur le titre de MAKHEIA GROUP ; lorsque des mouvements ont lieu, ils en informent le marché à titre individuel ou au titre de l'action de concert déclarée entre la société Delphes et Monsieur Jean-Bernard TAILHEURET.

Il n'existe pas d'organe spécifique de contrôle pour s'assurer du bon exercice du contrôle exercé par les deux principaux actionnaires de MAKHEIA GROUP.



Le Groupe réfléchira, après l'Assemblée générale qui approuvera les comptes 2007, à l'opportunité de créer, à l'occasion de la transposition de la directive européenne sur l'audit, un Comité d'audit qui serait dirigé par un administrateur indépendant.

En dehors de l'existence d'organe spécifique de, il est prévu, à l'occasion de l'Assemblée générale qui approuvera les comptes 2007, d'élargir le Conseil d'Administration de la société qui passera de 3 à 7 administrateurs, dont 3 issus du Groupe Image Force.



15. RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES

15.1. REMUNERATION ET AVANTAGES EN NATURE

□ Rémunération des Administrateurs

2005

▪ **Monsieur Jean-Bernard TAILHEURET**, Président-Directeur Général, qui est rémunéré uniquement par la Société MAKHEIA GROUP, a perçu une rémunération brute fixe qui s'est élevée pour l'exercice clos le 31 décembre 2005 à 126.024 €. Ce montant intègre un avantage en nature, consistant en l'utilisation d'un véhicule appartenant à la société qui est valorisé à 285 € par mois.

Par ailleurs, la Société n'a pris aucun engagement particulier au bénéfice de Monsieur Jean-Bernard TAILHEURET susceptible d'être du à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

▪ **Monsieur Franck JACLIN** est propriétaire d'un certain nombre d'actions de MAKHEIA GROUP au travers d'une société holding dénommée DELPHES.

Monsieur Franck JACLIN, administrateur, coprésident, qui ne perçoit aucune rémunération directe de la société MAKHEIA GROUP ni de ses filiales, est rémunéré par la société DELPHES.

Cette dernière facture à ce titre au Groupe MEDIAGERANCE des management fees, sur la même base que la rémunération brute de M. Jean-Bernard TAILHEURET.

▪ **Monsieur Jean Philippe GALLANT**, Administrateur indépendant a perçu des jetons de présence pour une somme de 10.000 euros.

2006

▪ **Monsieur Jean-Bernard TAILHEURET**, Président-Directeur Général, qui est rémunéré uniquement par la Société MAKHEIA GROUP, a perçu une rémunération brute fixe qui s'est élevée pour l'exercice clos le 31 décembre 2006 à 126 209 €.

Aucune rémunération variable n'est prévue dans les conditions de rémunération.

Ce montant intègre un avantage en nature, consistant en l'utilisation d'un véhicule appartenant à la Société qui est valorisé à 322 € par mois.

▪ **Monsieur Franck JACLIN** administrateur, coprésident, est propriétaire d'un certain nombre d'actions du Groupe MEDIAGERANCE au travers d'une société holding dénommée DELPHES.

Il ne perçoit aucune rémunération directe de la société Groupe MEDIAGERANCE ni de ses filiales, et est rémunéré par la société DELPHES. Cette dernière facture à ce titre au Groupe MEDIAGERANCE des management fees, sur la même base que la rémunération brute de M. Jean-Bernard TAILHEURET.

▪ **Monsieur Jean Philippe GALLANT**, administrateur indépendant a perçu des jetons de présence pour une somme de 10 000 euros.

2007

▪ **Monsieur Jean-Bernard TAILHEURET**, Président-Directeur Général, qui est rémunéré uniquement par la Société MAKHEIA GROUP, a perçu une rémunération brute fixe qui s'est élevée pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 à 126.468 €. Ce montant intègre un avantage en nature, consistant en l'utilisation d'un véhicule appartenant à la Société qui est valorisé à 322 € par mois.

Aucune rémunération variable n'est prévue dans les conditions de rémunération.

Par ailleurs, la Société n'a pris aucun engagement particulier au bénéfice de Monsieur Jean-Bernard TAILHEURET susceptible d'être du à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.



▪ **Monsieur Franck JACLIN** administrateur, coprésident, est propriétaire d'un certain nombre d'actions de la société MAKHEIA GROUP au travers d'une société holding dénommée DELPHES.

Il ne perçoit aucune rémunération directe de la société MAKHEIA GROUP ni de ses filiales, et est rémunéré par la société DELPHES. Cette dernière facture à ce titre au Groupe MEDIAGERANCE des management fees, sur le même montant que la rémunération brute de M. Jean-Bernard TAILHEURET majoré des charges patronales.

Historiquement Delphes (ex NTNC) était la société mère de Franklin Partners Communication Visuelle (FPCV) qu'elle a apportée à 1959 SA pour donner naissance au nouvel ensemble MEDIAGERANCE, devenu depuis le 25 janvier 2008 MAKHEIA GROUP. Par ailleurs Delphes détenait d'autres participations, d'où le montage juridique actuel.

▪ **Monsieur Jean Philippe GALLANT**, administrateur indépendant a perçu des jetons de présence pour une somme de 10 000 euros.

(en euros)	Membres	2007		2006	
		Rémunération brute	Jetons de présence	Rémunération brute	Jetons de présence
Jean-Bernard TAILHEURET	Président	126 468	0	126 209	0
Frank JACLIN (via Delphes) *	Président	126 469	0	126 209	0
Jean Philippe GALLANT	Administrateur		10 000		10 000

* Monsieur Franck JACLIN, administrateur, coprésident, qui ne perçoit aucune rémunération directe de la société MAKHEIA GROUP ni de ses filiales, est rémunéré par la société DELPHES. Cette dernière facture à ce titre au Groupe MEDIAGERANCE des management fees, sur le même montant que la rémunération brute de M. Jean-Bernard TAILHEURET majoré des charges patronales.

Rémunération des dirigeants

Seuls les deux coprésidents, MM. TAILHEURET et JACLIN, à l'exception de Monsieur Jean-Philippe GALLANT en sa qualité d'administrateur indépendant, répondent aux critères suivants déterminant la qualité de « principal dirigeant » conformément à IAS 24 :

- membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance ;
- associés commandités, s'il s'agit d'une société en commandite par actions ;
- fondateurs, s'il s'agit d'une société fondée il y a moins de cinq ans, et
- tout directeur général dont le nom peut être mentionné pour prouver que la société émettrice dispose de l'expertise et de l'expérience appropriées pour diriger ses propres affaires.

Il n'existe pas de membres de la famille d'un des dirigeants au sein du Groupe.

Le Conseil d'Administration décide la rémunération du Président-Directeur Général, et des avantages de toutes natures compris dans la Société et toute société de son Groupe.

Il n'existe pas de part variable de la rémunération.

La rémunération du Président-Directeur Général a été décidée aux termes du Conseil d'Administration en date du 12 février 2003, et n'a subi aucune augmentation depuis cette date, autre que la revalorisation de l'avantage en nature consistant dans l'utilisation d'un véhicule appartenant à la société.

Les rémunérations des dirigeants sont précisées dans la Note 15 des comptes consolidés 2005, la Note 14 des comptes consolidés 2006 et la Note 15 des comptes consolidés 2007.

MM. TAILHEURET et JACLIN n'ont perçu aucun jeton de présence.



15.2. PENSIONS, RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES

La Société n'a pris aucun engagement particulier au bénéfice des trois administrateurs susceptible d'être dû à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci. Les trois administrateurs ne bénéficient d'aucun avantage autre que ceux cités au § 15.1.

Il n'existe pas d'indemnités d'entrée ou de départ des membres de la Direction Générale et, le cas échéant, du Président-Directeur Général.



16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16.1. DATE D'EXPIRATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

- **Jean-Bernard TAILHEURET**

Nommé le 25/06/04 en tant que Président du conseil d'administration, chargé d'assumer la Direction Générale de la Société pour un mandat d'une durée de 6 ans qui expirera à l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 à tenir dans l'année 2010.

- **Franck JACLIN**

Nommé le 25/06/04 en tant que membre du conseil d'administration pour un mandat d'une durée de 6 ans qui expirera à l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 à tenir dans l'année 2010.

- **Jean-Philippe GALLANT**

Nommé le 13 juin 2003 en tant que membre du conseil d'administration pour un mandat d'une durée de 6 ans qui expirera à l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 à tenir dans l'année 2009.

16.2. CONTRATS DE SERVICES ENTRE LES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION ET LA SOCIETE

Cf. Rapport de commissaires aux comptes sur les conventions réglementées. § 16.6

Pour les exercices 2005, 2006, et 2007, la société Delphes, Holding contrôlée majoritairement par Franck Jaclin, a fait l'objet d'une convention réglementée.

16.3. GOUVERNANCE

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Fréquence des réunions

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

2005

En 2005, le Conseil a tenu 5 réunions formelles. En effet compte tenu du rapprochement géographique des administrateurs et des moyens modernes de communication, les administrateurs sont en contact permanent pour pouvoir prendre toutes décisions nécessaires.

En 2005, l'agenda des réunions a été le suivant :

- le 26 avril 2005 : arrêté des comptes sociaux et des comptes consolidés au 31 Décembre 2004



- le 17 mai 2005 : convocation et préparation de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 24 juin 2005
- le 25 mai 2005 : transfert du siège social et modification de l'ordre du jour de l'AGO-E du 24 juin 2005
- le 19 juillet 2005 : point sur l'état d'avancement du dossier « normes IFRS »
- le 23 Décembre 2005 : Arrêté des comptes semestriels au 30 juin 2005 et examen des comptes prévisionnels

Le Conseil a pu valablement délibérer, la moitié au moins des Administrateurs étant présents à chacune de ces délibérations.

2006

En 2006, le Conseil a tenu 5 réunions formelles. En effet, compte tenu du rapprochement géographique des administrateurs et des moyens modernes de communication, les administrateurs sont en contact permanent pour pouvoir prendre toutes décisions nécessaires.

En 2006, l'agenda des réunions a été le suivant :

- le 18 avril 2006 : arrêté des comptes sociaux et des comptes consolidés arrêtés le 31 décembre 2005,
- le 19 mai 2006 : préparation de l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2006, examen des comptes prévisionnels et implantation d'une filiale en Asie,
- le 7 juin 2006 : modification de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin et mise au point des résolutions,
- le 11 octobre 2006 : examen des comptes sociaux semestriels,
- le 5 décembre 2006 : mise en œuvre du programme de rachat d'actions et du taux de rémunération des conventions d'assistance.

Le Conseil a pu valablement délibérer, la moitié au moins des administrateurs étant présents à chacune de ces délibérations.

2007

En 2007, le Conseil a tenu 7 réunions formelles. En effet, compte tenu du rapprochement géographique des administrateurs et des moyens modernes de communication, les administrateurs sont en contact permanent pour pouvoir prendre toutes décisions nécessaires.

En 2007 l'agenda des réunions a été le suivant :

- le 12 février 2007 : attributions d'actions gratuites
- le 2 avril 2007 : arrêté des comptes sociaux et des comptes consolidés clos le 31 Décembre 2006
- le 9 mai 2007 : Préparation et convocation de l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire du 22 juin 2007
- le 1 juin 2007 : Modification ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire et extraordinaire du 22 juin 2007
- le 18 septembre 2007 : point sur les projets de croissance externe en cours
- le 09 octobre 2007 : Comptes semestriels et finalisation des projets de croissance externe
- le 14 décembre 2007 : Préparation et convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 janvier 2008 concernant le changement de dénomination sociale.

Convocations des administrateurs

Les administrateurs sont convoqués quelques jours préalablement à toute réunion par tous moyens : téléphone, fax, courriel etc...

Conformément à l'article L.823-17 du Code de commerce, les Commissaires aux Comptes sont convoqués aux réunions du Conseil qui ont examiné et arrêté les comptes semestriels ainsi que les comptes annuels.

Information des administrateurs

Tous les documents et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués dans les délais nécessaires.

Tenue des réunions

Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent au siège social.



Décisions adoptées

2005

Au cours de l'exercice 2005, le Conseil d'Administration n'a pris aucune décision stratégique ou de croissance externe, l'effort étant concentré sur l'exploitation. Par ailleurs, la société ne disposant pas de réserves suffisantes, elle ne bénéficiait pas en 2005 de l'usage d'un programme de rachat d'actions.

2006

Au cours de l'exercice 2006, le Conseil d'Administration n'a pris aucune décision stratégique ou de croissance externe, si ce n'est l'implantation d'une filiale à Singapour, l'effort étant concentré sur l'exploitation. La Société a mis en place l'usage d'un programme de rachat d'actions effectif au mois de janvier 2007.

2007

Au cours de l'exercice 2007, le Conseil d'Administration a pris position concernant deux opérations de croissance externe :

- L'acquisition de 50% du capital de la société ALL CONTENTS (autrefois IDOLCI) dont la participation est redescendue à 10% en février 2008.
- Une prise de participation à hauteur de 26% dans la société MARKETING HOTSPOT, et un engagement devant porter cette participation à 50% fin décembre 2008 au plus tard.

Les Conseils concernant le programme de rachat d'actions et le projet Image Force est daté de 2008

Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis dans les jours qui suivent chacune des réunions et communiqués sans délai à tous les administrateurs.

Organisation de la Direction Générale

Conformément à l'article 148 du décret du 23 mars 1967, le Conseil d'Administration a procédé, le 28 juin 2002, au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévues à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce.

Le Conseil a décidé d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. En conséquence, Monsieur Jean-Bernard TAILHEURET a été nommé Directeur Général et assume sous sa responsabilité la direction générale de la Société.

La Société ne dispose à ce jour d'aucun comité.

16.4. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Le Groupe s'est appuyé sur la recommandation l'AMF de janvier 2008 définissant le cadre de référence du contrôle interne pour les valeurs moyennes et petites, pour rédiger le rapport ci-dessous sur le contrôle interne mis en place au sein de MAKHEIA GROUP.

C'est ainsi qu'il a été mis l'accent sur les éléments et informations susceptibles d'avoir un impact significatif sur le patrimoine ou les résultats du Groupe.

□ Objectifs du contrôle interne

Les procédures de contrôle interne en vigueur chez MAKHEIA GROUP constituent un dispositif global qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et aux règlements
- l'application des instructions et orientations fixées par la direction générale en veillant à ce que les actes de gestion et de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise,



- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs,
- la fiabilité des informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la Société et que celles-ci reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la Société et de ses filiales,
- et d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés ou que les objectifs de la société seront atteints.

Principes généraux du contrôle interne

Périmètre du contrôle interne

La société mère veille à l'existence de dispositifs de contrôle interne au sein de ses filiales. D'une manière générale ces dispositifs présentent les mêmes caractéristiques du fait de l'homogénéité des activités du groupe ainsi que dans les relations entre la société mère et les filiales.

Composantes du contrôle interne

La direction générale conçoit le dispositif de contrôle interne qui fait l'objet d'une communication adéquate en vue de sa mise en œuvre par les responsables d'activités et leurs personnels.

Il se fonde sur des règles de conduite et d'intégrité portées par les organes de gouvernance et communiquées à tous les collaborateurs. A ce titre il se fonde sur le respect de règles relatives à l'éthique des affaires.

Le dispositif prévoit :

- une organisation définissant clairement des responsabilités, disposant des ressources et des compétences adaptées et s'appuyant sur des procédures, des systèmes d'information, des outils et des pratiques adaptées ;
- la diffusion régulière en interne d'informations fiables et pertinentes facilitant l'exercice de responsabilités ;
- un système visant à recenser et analyser régulièrement les risques identifiables pour permettre de fiabiliser l'atteinte des objectifs de la société ;
- des activités de contrôle adaptées à la réalité des activités pour réduire les facteurs de risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs de la société ;
- une surveillance permanente du dispositif de contrôle interne et un examen régulier de son bon fonctionnement.

Les acteurs du contrôle interne

Le contrôle interne étant l'affaire de tous, il s'étend des organes de gouvernance à l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

En tant que holding du Groupe, la société MAKHEIA GROUP:

- héberge les directeurs de clientèle et les responsables d'activités du Groupe qui sont missionnés au sein des filiales,
- propose des services fonctionnels mis à la disposition des activités des filiales (direction générale, RH, direction d'activités, développement commercial, contrôle de gestion, comptabilité),
- consolide et diffuse l'information financière destinée aux actionnaires du Groupe et au marché financier dans le respect des réglementations de l'AMF.

La gestion des affaires et des activités est assurée de façon décentralisée avec un dispositif d'appui et de contrôle central, basé notamment sur un système d'information de gestion structuré par dossier et partagé entre le niveau central et le niveau décentralisé.

Les principaux acteurs internes de ce contrôle sont :

- **le comité opérationnel de direction** composé des différents responsables d'activités ou responsables de clientèle ;



- **les responsables des activités** ou des agences qui ont notamment une mission de contrôle portant sur :
 - l'engagement des moyens sur les dossiers (heures, prestataires ou tout autres frais) dans la limite des délégations mises en place
 - le temps de travail, l'imputation des heures et les absences des collaborateurs ;
- **les responsables de clientèle** qui ont notamment une mission de contrôle portant sur :
 - la certification du « service effectué et livré » sur les factures transmises pour visa par la comptabilité,
 - le rapprochement des charges et de la facturation pour suivre la valeur ajoutée par dossier ;
- **le service administratif et financier**, en particulier :
 - le contrôle de gestion, dont les missions principales portent sur la validation du chiffre d'affaires, le suivi des encours, l'exhaustivité des charges directes et le respect des procédures de passation de contrats (clients et sous-traitants),
 - la comptabilité qui assure les missions d'enregistrement comptable, d'encaissement et de paiement des factures (sous réserves des visas) et d'établissement des comptes annuels avec l'aide des experts comptables de la Société ;
- **les Ressources Humaines** dont les missions intègrent la gestion administrative du personnel et le contrôle du respect des lois, des règlements et des accords propres à la branche d'activité ou à l'entreprise.

Par ailleurs, plusieurs missions de contrôle externe sont réalisées chaque année, notamment :

- les missions de contrôle des Commissaires aux Comptes,
- la tenue à jour du juridique par le cabinet conseil de la Société.

Contrôle interne comptable et financier

Les organes de gouvernance

Les principes comptables retenus qui ont un impact sur la présentation des états financiers de l'entreprise sont validés par la Direction Générale en accord avec les experts comptables et revus par les commissaires aux comptes. Elles sont portées à la connaissance du Conseil d'Administration de la société. Pour les arrêtés correspondant à des comptes publiés, les principales options comptables ainsi que les choix effectués sont expliqués et justifiés par la Direction Générale au Conseil, et revus par les commissaires aux comptes.

D'une manière générale, les éventuels changements de principe de méthodes comptables sont envisagés en prenant en compte l'économie des opérations. Ce processus de validation prévoit une consultation des commissaires aux comptes et une information du Conseil.

Le Conseil reçoit d'une façon générale l'assurance des commissaires aux comptes qui :

- ont accès à l'ensemble des informations nécessaires à l'exercice de leurs responsabilités, notamment s'agissant des filiales consolidées,
- ont suffisamment avancé leurs travaux au moment de l'arrêté des comptes pour être en mesure de communiquer toutes remarques significatives.

La formation du résultat, la présentation du bilan, de la situation financière et des annexes sont expliquées au Conseil à chaque arrêté de comptes publiés.

Le Conseil est informé de l'existence d'un contrôle de gestion dont les données sont périodiquement rapprochées de l'information financière publiée.

Le Conseil est régulièrement informé de l'existence des situations de trésorerie incluant les perspectives à court terme. Le Groupe fonctionne sur une gestion centralisée de la trésorerie au niveau de la société mère.

Organisation comptable et financière

Les procédures reposent sur les principes suivants en matière de contrôle :

- les engagements vis-à-vis des tiers (clients et fournisseurs) font l'objet d'un circuit de validation interne qui vise notamment à valider le bien-fondé de ces engagements et le respect des procédures définies ;
- l'embauche d'un collaborateur fait l'objet d'une procédure appliquée sous le contrôle de la direction des Ressources Humaines avec validation in fine par la Direction Générale ;
- les délégations de signature de contrat sont nominatives, avec des seuils variables suivant le niveau de responsabilité des signataires et validation in fine par la Direction Générale au-dessus d'un certain seuil ;



- les factures fournisseurs font l'objet d'une validation par le commanditaire et sa hiérarchie, puis d'un visa du contrôle de gestion pour les sous-traitants, avant mise dans le circuit "bons à payer" ;
- les délégations de signature sur les comptes bancaires sont limitées et, hors la Direction Générale, plafonnées.

D'une manière générale, la fonction comptable et financière :

- a accès aux informations nécessaires à l'élaboration des comptes dans le périmètre de consolidation
- dispose d'un manuel des principes comptables en vigueur précisant le traitement comptable des opérations les plus importantes
- adapte ses ressources en fonction des évolutions prévisibles d'ordre réglementaire.

Les responsables de l'établissement des comptes et de l'information financière ainsi que les acteurs qui participent à l'arrêté des comptes sont clairement identifiés.

□ Descriptif du contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable

La fonction comptable est assurée en interne par des collaborateurs de différents niveaux et une mission d'expertise comptable est sous-traitée à un prestataire externe.

Ce service remplit les tâches suivantes :

- enregistrement des produits sur la base des données validées par le Contrôle de gestion ;
- enregistrement des charges externes (factures reçues et à recevoir, après vérification auprès du Contrôle de gestion – pour les sous-traitants – et des Services généraux pour les autres fournisseurs) ;
- enregistrement des charges de personnel et des provisions y afférentes ;
- enregistrement des autres charges et provisions (après validation du responsable administratif et financier) ;
- enregistrement des encaissements clients ;
- établissement des paiements fournisseurs (après validation des procédures de contrôle) ;
- établissement d'une situation mensuelle et des comptes semestriels et annuels ;
- préparation du dossier de contrôle des CAC.

De son côté le Contrôle de gestion procède à une validation des produits et charges directes sur dossiers sur la base des données remontées des entités opérationnelles. Il établit à chaque clôture semestrielle et annuelle la liste des factures à établir et des factures de sous-traitance à recevoir. Il procède ensuite au rapprochement avec les données comptables, analyse les écarts, qu'il traite le cas échéant.

Les dispositifs de reporting sont basés sur les cycles de reporting suivants :

- budget annuel N en novembre-décembre N-1 ;
- budget annuel mensualisé en janvier N (après validation du budget en décembre N-1) ;
- reporting mensuel avec un point trimestriel sur les effectifs, les investissements et le BFR ;
- réprévision sur l'exercice N en juillet N ;
- nouvelle prévision exercice N et budget N+1 en novembre-décembre N.

L'établissement des budgets, la validation des reportings et l'analyse des écarts sont de la responsabilité de la Direction Générale qui s'appuie pour cela sur l'ensemble des services fonctionnels.

Système d'information comptable et financier

Le système d'information comptable et de gestion repose sur une décomposition des données par dossier avec une saisie décentralisée dans les entités opérationnelles assortie d'un contrôle effectué par le service de contrôle de gestion. Ce contrôle porte en particulier sur le respect des différents niveaux de validation pour les engagements vis-à-vis des clients et des sous-traitants.

Parallèlement, le service comptable procède à l'enregistrement comptable des dossiers et un rapprochement régulier est fait entre les deux pour analyse des écarts.



Par ailleurs, il existe un dispositif de relance systématique des clients avant les dates d'échéance pour accélérer les délais de recouvrement et anticiper sur les risques des litiges.

Ce dispositif global a pour objectif de satisfaire aux exigences de fiabilité, de disponibilité et de pertinence de l'information comptable et financière. Le système d'information est donc amené à évoluer en fonction des besoins de la société.

La Direction Générale s'assure que les obligations de conservation des informations, données et traitements informatiques concourant directement ou indirectement à la formation des états comptables et financiers sont respectées.

Identification des risques affectant l'information comptable et financière

Des dispositifs de contrôle régulier sont mis en place pour identifier les principaux risques pouvant affecter le processus d'établissement des comptes.

Les autres risques font l'objet d'un suivi adapté à leur nature et du type de couverture d'assurance.

Le dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage des différentes activités en visant à prévenir et maîtriser les risques de ne pas atteindre les objectifs que s'est fixée la société et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier.

Activité de contrôle relatif à la qualité de l'information financière et comptable transmise par les filiales et pour le processus de consolidation des comptes

Contrôle relatif à la qualité de l'information financière et comptable transmise par les filiales et pour le processus de consolidation des comptes :

A l'occasion de la sortie des comptes semestriels et des comptes annuels, la Société a opté pour une planification des tâches confiées aux collaborateurs internes et définies en collaboration avec les prestataires en charge de la mission d'expertise comptable.

Pour garantir le contrôle spécifique de l'information financière et comptable transmise par les filiales, la Société a opté pour un contrôle externe. C'est ainsi que les comptes des filiales sont établis par des experts comptables.

De même pour le processus de consolidation des comptes, cette étape qui nécessite une expertise maintenue à jour a été confiée au contrôle externe d'un cabinet d'expertise comptable.

Les principales activités de contrôle portent sur :

- le recoupement des pratiques comptables avec les procédures en vigueur est effectué d'une manière impromptue par les cabinets d'expertise comptable du Groupe
- l'évaluation semestrielle des mesures en vigueur et leur amélioration éventuelle
- la vérification que les processus d'arrêté des comptes sont applicables dans toutes les composantes du périmètre de consolidation

Communication financière et comptable

La société fait appel aux services d'une société de communication financière externe pour identifier et traiter les obligations d'information du marché.

La société établit un échéancier prévisionnel récapitulant les obligations périodiques du groupe en matière de communication comptable et financière. Il précise la nature et l'échéance de chaque obligation périodique. La société y associe en conséquence les personnes responsables de leur établissement.

Un processus de contrôle interne des informations est mis en place avant toute diffusion.

Analyse et maîtrise des risques

Identification des principaux risques

La société a identifié les principaux risques qui ont été communiqués dans leurs définition et description aux collaborateurs concernés.



Aucune organisation spécifique n'a été mise en place à cet effet.

Analyse des principaux risques

L'analyse des risques prend en compte les évolutions internes et externes à la société ainsi que leur probabilité d'occurrence et leur incidence potentielle. A partir d'un certain niveau d'importance (financier ou autre), il est pris des mesures particulières pour viser à les maîtriser.

Surveillance des risques et des processus de gestion des risques

L'entreprise communique en interne aux personnes intéressées :

- sur ses facteurs de risques
- sur les dispositifs de gestion des risques.

La société s'efforce d'être informée des obligations légales et réglementaires applicables en matière de communication sur les risques.

Le Conseil d'Administration est tenu informé des grandes lignes de la politique de gestion des risques.

16.5. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE CONTROLE INTERNE

□ Exercice clos le 31 décembre 2005

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Groupe MEDIAGERANCE (MAKHEIA GROUP depuis le 25 janvier 2008) et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Sèvres et Paris, le 8 juin 2006



Les Commissaires aux Comptes

CONSTANTIN ASSOCIES
Dominique LAURENT

AD CONSEILS
Stéphane FERTELLE

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Groupe MEDIAGERANCE (MAKHEIA GROUP depuis le 25 janvier 2008) et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Sèvres, le 29 mai 2007

Les Commissaires aux Comptes

CONSTANTIN ASSOCIES
Dominique LAURENT

AD CONSEILS
Stéphane FERTELLE

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société MAKHEIA GROUP et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part



les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Paris, le 15 mai 2008

Les Commissaires aux Comptes

CONSTANTIN ASSOCIES
Dominique LAURENT

A.N.G.
Christophe NOS

16.6. RAPPORTS SPECIAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2005

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DU DERNIER EXERCICE

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.



1. Conventions d'assistance aux filiales

Votre société a signé avec ses filiales une convention d'assistance.

Groupe MEDIAGERANCE (MAKHEIA GROUP depuis le 25 janvier 2008) facture à ses filiales son assistance pour une valeur hors taxes correspondant à 1,5% de la valeur ajoutée de chaque filiale.

Au titre de l'exercice, cette assistance facturée par GROUPE MEDIAGERANCE s'élève à :

MEDIAGERANCE S.A.S.	128.004 € hors taxes
LABO 4	61.000 € hors taxes
FRANKLIN PARTNERS S.A.S.	30.910 € hors taxes
FRANKLIN PARTNERS Belgium	6.000 € hors taxes

2. Conventions d'assistance de la société DELPHES

Votre société a signé une convention pour l'assistance apportée par la société DELPHES en matière de direction générale, direction commerciale, direction administrative et financière, recherche et développement.

La société DELPHES refacture à Groupe MEDIAGERANCE (MAKHEIA GROUP depuis le 25 janvier 2008) des salaires et charges patronales.

Les prestations facturées et comptabilisées en charges au titre de l'exercice s'élèvent à 277.249 € hors taxes.

3. Convention d'intégration fiscale

Votre société a signé avec ses filiales une convention d'intégration fiscale.

Les sociétés filiales de Groupe MEDIAGERANCE (MAKHEIA GROUP depuis le 25 janvier 2008) paient à votre société l'impôt sur les sociétés dû comme si elles n'étaient pas en intégration fiscale. Les économies d'impôts générées par les filiales déficitaires sont conservées par MAKHEIA GROUP.

Les sociétés MEDIAGERANCE S.A.S., LABO 4 S.A.S., FRANKLIN PARTNERS S.A.S. et MDG AUDIOVISUEL EURL sont concernées par la convention d'intégration fiscale.

Au titre de l'exercice, Groupe MEDIAGERANCE (MAKHEIA GROUP depuis le 25 janvier 2008) a enregistré un produit de 232.022 € lié à l'intégration fiscale et une charge d'impôt sur les bénéfices de 99.295 €.

4. Convention de trésorerie : compte courants et gestion de trésorerie

Votre société a signé avec ses filiales une convention de rémunération des comptes courants.

Votre société a également signé avec ses filiales MEDIAGERANCE S.A.S., FRANKLIN PARTNERS S.A.S et MDG AUDIOVISUEL EURL une convention de centralisation de trésorerie.

Aux termes de cette convention de centralisation de trésorerie, la société GROUPE MEDIAGERANCE gère la trésorerie de ses filiales sur son propre compte bancaire et effectue des placements en valeurs mobilières. La centralisation de trésorerie des filiales est enregistrée dans les comptes courants. Les agios relatifs aux comptes centralisateurs sont refacturés aux filiales au taux fiscalement déductible et les plus-values dégagées par ces placements sont conservées par votre société, étant précisé qu'aucune plus-value n'a été constatée au cours de cet exercice.



Au titre de l'exercice, les soldes des comptes courants et les intérêts liés s'élèvent à :

Société	Actif	Passif	Charges	Produits
MEDIAGERANCE S.A.S.		7.945.165 €	379.691 €	2.119 €
MDG AUDIOVISUEL	74.105 €		870 €	2.428 €
LABO 4	408.537 €			17.078 €
FRANKLIN PARTNERS		797.285 €	9.525 €	15.799 €
FRANKLIN PARTNERS BELGIUM		37.183 €		

L'avance en compte courant de la filiale Franklin Partners Belgium n'a pas été rémunérée au cours de l'exercice.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Paris et Sèvres, le 8 juin 2006

Les Commissaires aux comptes

CONSTANTIN ASSOCIES
Dominique LAURENT

AD CONSEILS
Stéphane FERTELLE

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions ou engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclu au cours de l'exercice et visé aux articles L. 225-38, L. 225-22-1 et L. 225-42-1 du Code de commerce.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application de l'article L. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Conventions d'assistance aux filiales

Votre Société a signé avec ses filiales une convention d'assistance.

Groupe MEDIAGERANCE (MAKHEIA GROUP depuis le 25 janvier 2008) facture à ses filiales son assistance pour une valeur hors taxes correspondant à 3 % de la valeur ajoutée de chaque filiale. Ce taux de 3 % a été fixé pour l'année 2006 par le Conseil d'Administration du 5 décembre 2006.

Au titre de l'exercice, cette assistance facturée par Groupe MEDIAGERANCE (MAKHEIA GROUP depuis le 25 janvier 2008) s'élève à :

MEDIAGERANCE S.A.S.	258 650 € hors taxes
PLACE DU MARCHE S.A.S.	97 528 € hors taxes
FRANKLIN PARTNERS S.A.S.	64 652 € hors taxes
FRANKLIN PARTNERS Belgium	6 000 € hors taxes



2. Conventions d'assistance de la société DELPHES

Votre Société a signé une convention pour l'assistance apportée par la société DELPHES en matière de direction générale, direction commerciale, direction administrative et financière, recherche et développement.

La société DELPHES refacture à Groupe MEDIAGERANCE (MAKHEIA GROUP depuis le 25 janvier 2008) des salaires et charges patronales.

Les prestations facturées et comptabilisées en charges au titre de l'exercice s'élèvent à 264 603 € hors taxes.

3. Convention d'intégration fiscale

Votre Société a signé avec ses filiales une convention d'intégration fiscale.

Les sociétés filiales de Groupe MEDIAGERANCE (MAKHEIA GROUP depuis le 25 janvier 2008) paient à votre société l'impôt sur les sociétés dû comme si elles n'étaient pas en intégration fiscale. Les économies d'impôts générées par les filiales déficitaires sont conservées par MAKHEIA GROUP.

Les sociétés MEDIAGERANCE S.A.S., PLACE DU MARCHE S.A.S., FRANKLIN PARTNERS S.A.S. et MDG AUDIOVISUEL EURL sont concernées par la convention d'intégration fiscale.

Au titre de l'exercice, Groupe MEDIAGERANCE (MAKHEIA GROUP depuis le 25 janvier 2008) a enregistré un produit de 350.124 € lié à l'intégration fiscale et une charge d'impôt sur les bénéfices nulle.

4. Convention de trésorerie : comptes courants et gestion de trésorerie

Votre Société a signé avec ses filiales une convention de rémunération des comptes courants.

Votre Société a également signé avec ses filiales MEDIAGERANCE S.A.S., FRANKLIN PARTNERS S.A.S et MDG AUDIOVISUEL EURL une convention de centralisation de trésorerie.

Aux termes de cette convention de centralisation de trésorerie, la société Groupe MEDIAGERANCE (MAKHEIA GROUP depuis le 25 janvier 2008) gère la trésorerie de ses filiales sur son propre compte bancaire et effectue des placements en valeurs mobilières. La centralisation de trésorerie des filiales est enregistrée dans les comptes courants. Les agios relatifs aux comptes centralisateurs sont refacturés aux filiales au taux fiscalement déductible et les plus-values dégagées par ces placements sont conservées par votre Société, étant précisé qu'aucune plus-value n'a été constatée au cours de cet exercice.

Au titre de l'exercice, les soldes des comptes courants et les intérêts liés s'élèvent à :

Société	Actif	Passif	Charges	Produits
MEDIAGERANCE S.A.S.		8 684 682 €	418 556 €	
MDG AUDIOVISUEL	6 570 €			3 198 €
PLACE DU MARCHE	408 537 €			17 674 €
FRANKLIN PARTNERS		500 309 €	24 631 €	
FRANKLIN PARTNERS BELGIUM				

L'avance en compte courant de la filiale Franklin Partners Belgium n'a pas été rémunérée au cours de l'exercice.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Paris et Sèvres, le 29 mai 2007

Les Commissaires aux Comptes

CONSTANTIN ASSOCIES
Dominique LAURENT

AD CONSEILS
Stéphane FERTELLE



□ Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions ou engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclu au cours de l'exercice et visé aux articles L. 225-38, L. 225-22-1 et L. 225-42-1 du Code de Commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application de l'article L. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Conventions d'assistance aux filiales

Votre société a signé avec ses filiales une convention d'assistance.

MAKHEIA GROUP facture à ses filiales son assistance pour une valeur hors taxes correspondant à 3 % de la valeur ajoutée de chaque filiale.

Au titre de l'exercice, cette assistance facturée par MAKHEIA GROUP s'élève à :

MEDIAGERANCE S.A.S.	246.480 € hors taxes
PLACE DU MARCHE S.A.S.	84.000 € hors taxes
FRANKLIN PARTNERS S.A.S.	78.000 € hors taxes
FRANKLIN PARTNERS Belgium	6.000 € hors taxes
MEDIAGERANCE ASIA	8.820 € hors taxes

2. Conventions d'assistance de la société DELPHES

Votre société a signé une convention pour l'assistance apportée par la société DELPHES en matière de direction générale, direction commerciale, direction administrative et financière, recherche et développement.

La société DELPHES refacture à MAKHEIA GROUP des salaires et charges patronales.

Les prestations facturées et comptabilisées en charges au titre de l'exercice s'élèvent à 266.018 € hors taxes.

3. Convention d'intégration fiscale

Votre société a signé avec ses filiales une convention d'intégration fiscale.

Les sociétés filiales de MAKHEIA GROUP paient à votre société l'impôt sur les sociétés dû comme si elles n'étaient pas en intégration fiscale. Les économies d'impôts générées par les filiales déficitaires sont conservées par MAKHEIA GROUP.



Les sociétés MEDIAGERANCE S.A.S., PLACE DU MARCHE S.A.S., FRANKLIN PARTNERS S.A.S. et MDG AUDIOVISUEL EURL sont concernées par la convention d'intégration fiscale.

Au titre de l'exercice, MAKHEIA GROUP a enregistré un produit de 401.340 € lié à l'intégration fiscale et une charge d'impôt sur les bénéfices nulle.

4. Convention de trésorerie : compte courants et gestion de trésorerie

Votre société a signé avec ses filiales une convention de rémunération des comptes courants.

Votre société a également signé avec ses filiales MEDIAGERANCE S.A.S., FRANKLIN PARTNERS S.A.S et MDG AUDIOVISUEL EURL une convention de centralisation de trésorerie.

Aux termes de cette convention de centralisation de trésorerie, la société MAKHEIA GROUP gère la trésorerie de ses filiales sur son propre compte bancaire et effectue des placements en valeurs mobilières. La centralisation de trésorerie des filiales est enregistrée dans les comptes courants. Les agios relatifs aux comptes centralisateurs sont refacturés aux filiales au taux fiscalement déductible et les plus-values dégagées par ces placements sont conservées par votre société, étant précisé qu'aucune plus-value n'a été constatée au cours de cet exercice.

Au titre de l'exercice, les soldes des comptes courants et les intérêts liés s'élèvent à :

Société	Actif	Passif	Charges	Produits
MEDIAGERANCE S.A.S.		8.126.374 €	430.568 €	
MDG AUDIOVISUEL		43.936 €		1.019 €
PLACE DU MARCHE				20.968 €
FRANKLIN PARTNERS		1.780.852 €	35.693 €	

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Paris, le 15 mai 2008

Les Commissaires aux comptes

CONSTANTIN ASSOCIES
Dominique LAURENT

ANG
Christophe NOS

NB. Pour les exercices 2005, 2006, et 2007, la société Delphes, Holding contrôlée majoritairement par Frank Jaclin, a fait l'objet d'une convention réglementée (Cf rapports ci-dessus).

Aucune autre convention réglementée n'a été conclue depuis l'arrêté des comptes au 31 décembre 2007.



17. SALARIES

17.1. NOMBRE DE SALARIES

□ 2005

Répartition de l'effectif total au 31 décembre 2005

	Cadres	Non-cadres	Détachés	Total
Groupe MEDIAGERANCE	13		2	15
MEDIAGERANCE SAS	69	32		101
FRANKLIN PARTNERS	13	5		18
MDG AUDIOVISUEL		1		1
LABO 4	22	38		60
FRANKLIN BELGIUM	1	4		5
Total	118	80	2	200

□ 2006

Répartition de l'effectif total au 31 décembre 2006

	Cadres	Non-cadres	Détachés	Total
Groupe MEDIAGERANCE	14		2	16
MEDIAGERANCE SAS	71	24		95
FRANKLIN PARTNERS	16	4		20
MDG AUDIOVISUEL	1			1
PLACE DU MARCHE	17	13		30
FRANKLIN BELGIUM	1	2		3
MDG ASIA		5		5
Total	120	48	2	170

□ 2007

Répartition de l'effectif total au 31 décembre 2007

	Cadres	Non-cadres	Détachés	Total
Groupe MEDIAGERANCE	16		2	18
MEDIAGERANCE SAS	74	17		91
FRANKLIN PARTNERS	19	2		21
MDG AUDIOVISUEL				0
PLACE DU MARCHE	14	15		29
FRANKLIN BELGIUM		2		2
MDG ASIA	1	5		6
Total	124	41	2	167



Informations sociales

Organisation du temps de travail

L'ensemble du Groupe est régi par des accords collectifs de réduction du temps de travail. Le principe général retenu a été celui d'une durée hebdomadaire de 37 heures compensées par des jours de RTT.

Deux accords collectifs sont en vigueur au sein du Groupe :

- MEDIAGERANCE
- PLACE DU MARCHÉ

Rémunérations et évolution

Il n'y a pas eu de revalorisation globale des rémunérations en 2007.
Des évolutions individuelles ont pu avoir lieu sur les différentes structures.

Relations professionnelles et bilan des accords collectifs

Les différentes sociétés du Groupe MEDIAGERANCE appliquent les accords de branche et les conventions collectives du Syntec et de la photographie.

Conditions d'hygiène et de sécurité

Les actions de contrôle des conditions d'hygiène et de sécurité sont assurées par les CE et/ou les CHSCT des différentes sociétés du Groupe.

Formation

Budget engagé en 2007 : 50 K€ ;
Dont : 36 jours de formation intra
 93 jours de formation inter.

Dans le cadre de la réglementation relative au droit individuel à la formation (DIF), un crédit annuel de 20 heures de formation a été pris en compte en 2007.

Ce crédit de temps de formation pourra s'intégrer dans le cadre d'un plan de formation interne visant à accompagner la forte évolution des technologies ou utilisé individuellement pour les personnes qui ne seraient pas associées aux prochaines actions de formation.

Emploi et insertion des travailleurs handicapés

Il n'y a pas d'action spécifique engagée globalement au sein du Groupe pour les travailleurs handicapés. Chaque société agit d'une manière autonome en fonction des opportunités locales.

Œuvres sociales

Le budget 2007 des œuvres sociales représente un montant de 10 K€. La gestion de ce budget est déléguée aux différents CE.

Sous-traitance

Dans son objectif de variabiliser ses charges d'exploitation et notamment sa masse salariale, MAKHEIA GROUP fait appel :

- à des partenaires extérieurs porteurs d'une forte expertise sectorielle pour développer une offre à forte valeur ajoutée,
- à des intérimaires ou des free-lances pour faire face à des charges de travail ponctuelles tout en conservant une souplesse d'organisation,
- à des accords visant à mutualiser des compétences entre plusieurs sociétés sous forme d'accords de sous-traitance ou de mise en commun de moyens du type GIE.



Plan de réduction des effectifs

Il n'existe pas de projet d'un plan visant à réduire les effectifs.

Absentéisme

En 2007, l'absentéisme représente un montant global de 6 686 heures de travail.

Intéressement, participation et plan d'épargne salariale

Il existe un plan d'intéressement pour les personnes clés de MAKHEIA GROUP dont l'objectif premier est de transcender les intérêts particuliers des filiales pour tendre à développer les synergies intragroupe grâce à un mécanisme d'intéressement privilégiant la performance globale du Groupe.

En 2007, les résultats générés par les différentes filiales, à titre individuel ou dans le cadre de l'UES à laquelle elles appartiennent, ont donné lieu au versement d'une participation pour un montant global de 72 K€. La mécanique de participation retenue au sein du Groupe est fondée sur la stricte application de la législation en vigueur.

Il existe un plan d'épargne salariale au sein du Groupe. Au titre de 2007, aucune somme n'a été versée sur ce plan.

17.2. PARTICIPATIONS ET STOCKS OPTIONS

Participations

Le personnel salarié ne détient aucune participation au capital dans le cadre d'un dispositif d'épargne salariale.

Stocks options

Un plan d'option d'achat et d'option de souscription d'actions en date du 24 juillet 2001 a été accordé à certains salariés du Groupe.

Lors de la transition au référentiel IFRS, le Groupe a opté pour le retraitement uniquement des contrats de stock-options attribués après le 7 novembre 2002 et pour lesquels la date d'acquisition est postérieure au 1^{er} janvier 2005. Aucun plan n'a été émis par le Groupe après le 24/07/2001 et aucun retraitement n'est en conséquence constaté.

Plan d'option de souscription du 24 juillet 2001

Nombre d'options initial	Prix de souscription	Prix d'attribution	Durée	Nombre d'options disponibles	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'options non attribuées
55 900		5,83	7 ans	5 274	52	50 626

Nombre d'options exercées	Nombre d'options à exercer	Augmentation réalisée Capital	Augmentation réalisée Prime	Augmentation potentielle en euros Capital	Augmentation potentielle en euros Prime
	5 274			7 430	23 317

Date du conseil	24/07/2001
Date AG déléguant au conseil	31/03/1999
Effet dilutif sur le capital	0,14 %



18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

Au 1^{er} mai 2004

	Nbre titres	%	Droits de vote	%
F.Jaclin + Delphes *	1 350 784	33,92%	2 701 568	45,72%
JB Tailheuret	667 233	16,75%	1 289 966	21,83%
Autocontrôle	98 818	2,48%	0	0,00%
Cie de l'Archipel	392 556	9,86%	392 556	6,64%
Flottant	1 473 165	36,99%	1 525 271	25,81%
TOTAL	3 982 556	100%	5 909 361	100%

*Holding contrôlée à plus de 60% par Frank Jaclin

Le flottant est constitué de l'ensemble des autres actionnaires qui, à la connaissance de la société, ne détiennent pas directement, indirectement ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

Au 1^{er} mai 2005

	Nbre titres	%	Droits de vote	%
F.Jaclin + Delphes *	1 350 784	34,70%	2 701 568	49,01%
JB Tailheuret	667 238	17,14%	1 289 976	23,40%
Autocontrôle	387 808	9,96%	0	0,00%
Gemmes Venture	424 067	10,89%	449 067	8,15%
Flottant	1 063 358	27,31%	1 071 193	19,43%
TOTAL	3 893 255	100%	5 511 804	100%

*Holding contrôlée à plus de 60% par Frank Jaclin

Le flottant est constitué de l'ensemble des autres actionnaires qui, à la connaissance de la société, ne détiennent pas directement, indirectement ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

Au 1^{er} mai 2006

	Nbre titres	%	Droits de vote	%
F.Jaclin + Delphes *	1 670 785	42,91%	3 021 569	52,77%
JB Tailheuret	720 571	18,51%	1 343 309	23,46%
Autocontrôle	192 808	4,95%	0	0,00%
Gemmes Venture	240 067	6,17%	265 067	4,63%
Crédit Agricole Private Equity	195 000	5,01%	195 000	3,41%
Flottant	874 024	22,45%	901 125	15,74%
TOTAL	3 893 255	100%	5 726 070	100%

*Holding contrôlée à plus de 60% par Frank Jaclin

Le flottant est constitué de l'ensemble des autres actionnaires qui, à la connaissance de la société, ne détiennent pas directement, indirectement ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

Au 1^{er} mai 2007



	Nbre titres	%	Droits de vote	%
F.Jaclin + Delphes *	1 670 785	42,91%	3 021 569	52,84%
JB Tailheuret	720 571	18,51%	1 343 309	23,49%
Autocontrôle	192 808	4,95%	0	0,00%
Gemmes Venture	240 067	6,17%	265 067	4,64%
Crédit Agricole Private Equity	195 000	5,01%	195 000	3,41%
Flottant	874 024	22,45%	893 214	15,62%
TOTAL	3 893 255	100%	5 718 159	100%

*Holding contrôlée à plus de 60% par Frank Jaclin

Le flottant est constitué de l'ensemble des autres actionnaires qui, à la connaissance de la société, ne détiennent pas directement, indirectement ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

Au 1^{er} mai 2008

	Nbre titres	%	Droits de vote	%
Delphes (Franck JACLIN)	1 040 244	26,72%	2 080 488	41,14%
TAILHEURET	720 571	18,51%	1 034 134	20,45%
Autocontrôle hors contrat liquidité	259 146	6,66%	0	0,00%
AUREL NEXSTAGE	207 000	5,32%	207 000	4,09%
GEMMES VENTURE	240 067	6,17%	265 067	5,24%
Public	1 426 227	36,63%	1 470 417	29,08%
TOTAL	3 893 255	100%	5 057 106	100%

*Holding contrôlée à 100% par Franck Jaclin

Le flottant est constitué de l'ensemble des autres actionnaires qui, à la connaissance de la société, ne détiennent pas directement, indirectement ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote, à l'exception de Monsieur Antoine Chappuis anciennement actionnaire direct de la société Delphes.

La société AUREL NEXTSTAGE n'a aucun lien capitalistique avec la société AUREL LEVEN. Après avoir eu historiquement certains liens, il n'existe plus aucune relation particulière entre les deux sociétés.

18.2. DROITS DE VOTE

L'article 28 des statuts institue un droit de vote au profit de toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

18.3. CONTROLE DE L'EMETTEUR DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT

Une action de concert a été déclarée entre la SA NTNC et M. Jean-Bernard Tailheuret auprès des marchés financiers à l'occasion d'un franchissement de seuil dans un avis en date du 14 juin 1999 (n° 199co721). L'action de concert s'est poursuivie avec la SA Delphes qui a absorbé la SA NTNC.

Un changement de contrôle de la société, n'entraînerait pas de modification dans les contrats en cours en dehors de certains contrats commerciaux dont le montant cumulé est inférieur à 15% du chiffre d'affaires consolidé.

Evolution de l'action de concert au 30 mai :

%	Titres	Droits de vote
1999	55,6%	55,6%
2000	58,7%	70,2%
2001	56,5%	68,8%



2002	53,3%	59,2%
2003	50,7%	64,5%
2004	50,7%	67,6%
2005	51,8%	72,4%
2006	61,4%	76,2%
2007	61,4%	76,2%
2008*	45,2%	61,6%

** Jusqu'en 2007 inclus, la société Delphes était majoritairement contrôlé par Franck JACLIN (environ 60%). A compter de 2008, les actionnaires minoritaires de Delphes sont devenus actionnaires directs de MAKHEIA GROUP afin d'en élargir le flottant, et la société Delphes est contrôlée à 100% par Franck JACLIN.*

18.4. ACCORDS POUVANT ENTRAINER UN CHANGEMENT DE CONTROLE

Non applicable.



19. OPERATIONS AVEC DES APPARENTES

Rôle de la mère vis à vis de ses filiales

Voir chapitre 16 § 16.6.

Organisation économique du groupe

Voir chapitre 6.

Fonctions des dirigeants dans les filiales

Voir chapitre 14 §14.1.

Transactions avec des parties liées

Voir chapitre 20 Note 13 pour l'exercice 2006 et chapitre 20 Note 6 pour l'exercice 2007.



20. PATRIMOINE, SITUATION FINANCIÈRE ET RÉSULTATS

20.1. INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES

M€	2007	2006	2005(3)	2004(2)	2003(1)	2002	2001
Chiffres d'affaires hors taxes	21,7	22,3	21,9	20,1	33,7	39,6	44,2
Résultat opérationnel	1,0	0,8	0,8	-0,1	-0,1	0,0	0,0
Résultat net part du groupe	0,7	0,4	0,4	1,4	-0,4	-1,5	-0,2
Fonds propres	3,4	3,0	2,7	1,9	1,3	1,7	3,4
Endettement net	0,8	0,8	1,3	2,5	2,4	2,2	1,8
Effectifs (<i>Nombre de personnes</i>)	167	170	200	197	389	432	467

(1) Cession d'Imagence

(2) Hors ASI. Les états financiers 2004 ont été retraités conformément à la norme IFRS1.

(3) 1^{ère} application des normes IFRS au 1/01/05. Les états financiers 2004 ont été retraités conformément à la norme IFRS1.

20.2. INFORMATIONS FINANCIERES PRO FORMA

Non applicable.



20.3. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2005

BILAN ACTIF 2005

K€	Note	2005	2004
Actifs non courants	4		
Goodwill		3 164	3 164
Immobilisations incorporelles		51	43
Immobilisations corporelles		990	690
Autres actifs financiers		166	194
Impôts différés		629	914
Participation mise en équivalence		0	
Total actifs non courants		5 000	5 005
Actifs courants	5		
Stocks		79	75
Autres débiteurs		6 675	6 407
Trésorerie		383	168
Total actifs courants		7 137	6 650
Total des actifs		12 137	11 655

BILAN PASSIF 2005

K€	Note	2005	2004
Capitaux propres	6		
Capital souscrit		12 203	12 203
Primes d'émission		6 017	6 017
Réserves consolidées		-15 542	-17 061
Titres en autocontrôle		- 344	- 700
Résultat de la période		392	1 411
Total des capitaux propres		2 726	1 870
Passifs non courants	7		
Emprunts à plus d'un an		728	870
Impôts différés		26	73
Provision à long terme		190	226
Total passifs non courants		944	1 169
Passifs courants	8		
Provision à court terme		21	49
Fournisseurs		2 702	2 561
Emprunts à moins d'un an		981	1 823
Autres créditeurs		4 527	4 183
Subvention d'investissement		236	
Total passifs courants		8 467	8 616
Total des capitaux propres et passifs		12 137	11 655



COMPTE DE RESULTATS 2005

K€	Note	2005	2004
Chiffre d'affaires		21 891	20 115
Achats consommés et Charges externes		-9 510	-8 916
Charges de personnel		-11 007	-10 188
Impôts et taxes		-413	-330
Amortissements et dépréciations	10	-429	-406
Autres Produits & charges opérationnelles	9	193	58
Résultat opérationnel Courant		725	333
Cession d'immobilisation		11	33
Provision sur créances liées à variation de périmètre			-458
Reprise de provision sur créances liées à variation de périmètre		80	
Résultat opérationnel		816	-92
Charges financières nettes	11	-137	-134
Résultat avant impôt et avant résultat des activités arrêtés		679	-226
Charges d'impôts		-287	660
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence			17
Résultat net après impôt et avant résultat des activités arrêtés		392	451
Résultat lié aux activités arrêtés			960
Résultat net après impôt		392	1411
Résultat par action			
Avant dilution		0,11	0,36
Après dilution		0,11	0,36



FLUX DE TRESORERIE 2005

Le tableau des flux de trésorerie consolidé est préparé en utilisant la méthode indirecte : celle-ci présente l'état de rapprochement du résultat avec la trésorerie nette générée par les opérations de l'exercice. La trésorerie à l'ouverture et à la clôture inclut les disponibilités et autres instruments de placements, sous déduction des découverts bancaires.

K€	31/12/2005	31/12/2004
Résultat net des sociétés intégrées	392	1 394
Amortissements et provisions	350	580
Variation des impôts différés	238	-651
Plus values de cession, nettes d'impôts	472	-1 051
Autres produits et charges calculées	-18	
Quote part de résultat mis en équivalence		17
Capacité d'autofinancement	1434	289
Variation du besoin en fonds de roulement	422	-387
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 856	-98
Acquisition d'immobilisations	-657	-870
Cession d'immobilisations, nettes d'impôts		256
Incidence des variations de périmètres		916
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-657	302
Règlement fournisseurs d'immobilisations		61
Augmentation de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts	192	408
Remboursements d'emprunts	-1 008	-861
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-816	-392
Variations de trésorerie	383	-188
Trésorerie d'ouverture	-519	-331
Trésorerie de clôture	-136	-519



NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2005

Les états financiers consolidés du Groupe MEDIAGERANCE (MAKHEIA GROUP depuis le 25 janvier 2008) sont établis suivant les normes comptables internationales édictées par l'IASB. Ces normes sont constituées des IFRS, des IAS, ainsi que de leurs interprétations, qui ont été adoptées par l'Union Européenne au 31/12/2005. Les normes et interprétations adoptées par l'IASB ou l'IFRIC mais non encore adoptées au 31/12/2005 par l'Union Européenne n'ont pas donné lieu à une application anticipée.

Note 1. Présentation du Groupe

Groupe MEDIAGERANCE (MAKHEIA GROUP depuis le 25 janvier 2008) exerce son activité dans le domaine de la communication hors média. Il propose une offre globale de communication opérationnelle dans les domaines commercial, marketing et financier auprès des grands comptes. Les principales activités du Groupe sont la création et la diffusion de contenus de communication pour le compte des clients.

La société Groupe MEDIAGERANCE (MAKHEIA GROUP depuis le 25 janvier 2008) est une société anonyme dont le siège social est à Paris, 125 rue de Saussure - 75017 Paris.

Note 2. Principes et méthodes comptables

Toutes les sociétés, sur la base de leurs comptes annuels arrêtés au 31 décembre, couvrent une période de 12 mois. Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique.

A. Première application des normes IFRS

Le Groupe a adopté les normes IFRS pour la première fois au 1er janvier 2005. Les états financiers de l'exercice 2004 ainsi que le bilan d'ouverture au 1er janvier 2004 ont été retraités conformément à la norme IFRS 1 – Première adoption des IFRS en tant que référentiel comptable – afin de refléter les effets des changements de méthodes liés à l'adoption des IFRS. L'effet du changement de référentiel comptable est décrit à la note VII. Hormis les regroupements d'entreprise, les engagements de retraite (écarts actuariels) ainsi que les instruments financiers, il n'y a pas eu d'autres dérogations à l'application rétrospective des IFRS.

Ces états financiers consolidés sont les premiers établis selon le référentiel IFRS. Les dispositions d'IFRS 1 (première application des normes internationales d'information financière) ont été appliquées.

B. Principe de préparation des comptes annuels

Les comptes consolidés annuels de Groupe MEDIAGERANCE (MAKHEIA GROUP depuis le 25 janvier 2008) et de ses filiales sont préparés conformément aux règles et principes comptables présentés ci-dessous.

C. Utilisation d'hypothèses et d'estimations

La préparation des états financiers implique que la direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les informations relatives à ces actifs et passifs, les montants de charges et produits du compte de résultats et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents.

Ces hypothèses concernent principalement :

- les tests de dépréciation (notamment sur les goodwills) ;
- les provisions pour départ en retraite ;
- les provisions pour stock-options.

D. Principe de consolidation

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle direct ou indirect par la détention de plus de 50% des droits de vote émis sont consolidés par intégration globale.



- Le GIE de L'ARBRE détenu à hauteur de 33.33 % est consolidé par intégration proportionnelle.
- La SARL B com Brun détenue à hauteur de 45 % est consolidée par mise en équivalence.

Les soldes bilanciaux et transactions réciproques sont éliminés en totalité dans les sociétés intégrées. La consolidation est réalisée à partir des comptes individuels arrêtés au 31 décembre 2005 et 2006.

E. Conversion des états financiers des filiales étrangères

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro. Toutes les filiales utilisent l'euro comme monnaie de tenue.

F. Transactions en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont enregistrées en utilisant les taux de change applicables à la date des transactions. A la clôture, les montants à payer ou à recevoir libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros aux taux de change de clôture. Les différences de conversion relatives aux transactions en devises étrangères sont enregistrées dans le compte de résultat.

G. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont enregistrées au bilan au coût historique. Elles sont ensuite évaluées au coût amorti, selon le traitement de référence de la norme IAS 38 – Immobilisations incorporelles.

Les actifs incorporels résultant de l'évaluation des actifs des entités acquises, sont enregistrés au bilan à leur coût historique. Leur valeur fait l'objet d'un suivi régulier afin de s'assurer qu'aucune perte de valeur ne doit être comptabilisée.

Les immobilisations incorporelles sont principalement composée de logiciels et sont amorties linéairement sur 3 ans

De façon générale, la valeur des immobilisations incorporelles amorties est testée (impairment test) dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

H. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement composées de matériels informatiques, enregistrés à leur coût d'acquisition, diminués des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur supplémentaires, selon le traitement de la norme IAS 16 – Immobilisations corporelles.

Les amortissements sont calculés en mode linéaire selon les durées attendues d'utilisation suivantes :

- Mobiliers & Agencements divers	8 ans
- Matériels de production	5 ans
- Matériels informatique	3 ans
- Matériels de transport	4 ans avec prise en compte d'une valeur résiduelle.

I. Dépréciation des actifs à long terme

Pour les actifs incorporels (GOODWILL), le Groupe procède à des tests de dépréciation sur la base des flux de trésorerie actualisés au moins une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs qui seront générés par les actifs testés. L'actualisation est réalisée à un taux prenant en compte les taux d'OAT 10 ans (3,33%), un taux de prime de risque de marché actions de Paris (6,38%), le taux de croissance à l'infini (2,50 %) et d'un coefficient Bêta propre à Groupe MEDIAGERANCE. La valorisation est déterminée sur la base d'un business plan à 3 ans.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des filiales auxquelles ces actifs peuvent être affectés. Les Goodwill sont affectés au moment de leur première comptabilisation. L'affectation aux unités génératrices de trésorerie est cohérente avec la manière dont le management du Groupe suit la performance des opérations et apprécie les synergies liées aux acquisitions.

Lorsque la valeur recouvrable d'un actif ou d'une filiale est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur, affectée prioritairement aux écarts d'acquisition, est comptabilisée.



J. Clients et créances d'exploitation

Les dépréciations des créances douteuses sont enregistrées lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

Les en-cours de services comprenant les travaux effectués non encore facturés ont été reclassés dans les créances clients en factures à établir.

Les créances sont comptabilisées pour leur montant actualisé lorsque leur échéance de règlement est supérieure à un an et que les effets de l'actualisation sont significatifs.

K. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste comprend exclusivement des comptes courants ouverts auprès d'établissements de crédit.

L. Instruments financiers à terme

MAKHEIA GROUP n'utilise pas d'instruments financiers tels que swaps, options ou contrats à terme, etc.

M. Impôts différés

Les impôts différés correspondant aux différences temporelles existant entre les bases taxables et comptables des actifs et passifs consolidés sont enregistrés en application de la méthode du report variable. Les actifs d'impôts différés sont reconnus quand leur réalisation future apparaît probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés. Ils sont compensés lorsqu'ils se rapportent à une même entité et qu'ils ont des échéances de reversement identiques.

N. Actions propres

Les actions Groupe MEDIAGERANCE (MAKHEIA GROUP depuis le 25 janvier 2008) détenues par la sous-filiale Franklin Partners sont comptabilisées à leur coût amorti en réduction des capitaux propres.

Les gains découlant de la vente des actions propres intervenus au cours de l'exercice sont déduits des capitaux propres, nets des effets d'impôt.

O. Plans d'options d'achat et d'option de souscription d'actions

Des plans d'option d'achat et d'option de souscription d'actions ont été accordés à certains salariés du Groupe.

Lors de la transition au référentiel IFRS, le Groupe a opté pour le retraitement uniquement des contrats de stock-options attribués après le 7 novembre 2002 et pour lesquels la date d'acquisition est postérieure au 1^{er} janvier 2005. Aucun plan n'a été émis par le Groupe après le 24/07/2001 et aucun retraitement n'est en conséquence constaté.

▪ Plan d'option de souscription du 24 juillet 2001

Nombre d'options initial	Prix de souscription	Prix d'attribution	Durée	Nombre d'options disponibles	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'options non attribuées
55 900	5,83		5ans	7 598	88	48 302

Nombre d'options exercées		Augmentation réalisée		Augmentation potentielle en euros	
à exercer		Capital	Prime	Capital	Prime
7 598				23 250	21 046

Date du conseil	24/07/2001
Date AG déléguant au conseil	31/03/1999
Effet dilutif sur le capital	0,20 %



▪ **Plan d'option de souscription du 1^{er} décembre 1999**

Nombre d'options initial	Prix de souscription	Prix d'attribution	Durée	Nombre d'options disponibles	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'options non attribuées
51 700		5,89	5 ans	17 275	43	34 425

Nombre d'options exercées	à exercer	Augmentation réalisée Capital	Augmentation réalisée Prime	Augmentation potentielle en euros Capital	Augmentation potentielle en euros Prime
	17 275			52 689	49 061

Date du conseil	01/07/1999
Date AG déléguant au conseil	31/03/1999
Effet dilutif sur le capital	0,44 %

P. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation vis-à-vis d'un tiers, lorsque la perte ou le passif est probable et peut être raisonnablement évalué. Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni ne peut être raisonnablement évalué mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans les engagements.

Q. Engagements de retraites

Sur la base des législations et pratiques nationales, les filiales du Groupe peuvent avoir des engagements dans le domaine des plans de retraites et des indemnités de fin de carrière. Les montants payés au titre de ces engagements sont conditionnés par des éléments tels que l'ancienneté, les niveaux de revenus et les contributions aux régimes de retraites obligatoires.

La méthode de calcul des engagements de retraite est la suivante :

- Condition d'ancienneté fixée par les conventions collectives,
- Evaluation de personnels concernés en fonction de leur âge actuel, de l'application d'un taux de rotation, d'un taux d'accroissement des salaires (0.5%) et de tables de mortalité.
- Application d'un taux d'actualisation de 3.5 %.

En application de la norme IAS 19 – Avantages au personnel, ces indemnités ont été enregistrées en capitaux propres dans le bilan d'ouverture IFRS du Groupe (1er janvier 2004) en contrepartie d'une provision pour charges. Cette provision était calculée sur la base d'une table de turn-over globale.

Au 31 Décembre 2005, la société a utilisé une table de turn-over propre à l'entreprise. La différence avec la provision calculée initialement est rapportée au résultat sur une durée de 5 ans.

Les dotations propres de l'exercice ont été enregistrées en compte de résultat.

La société a opté pour l'étalement du coût des services passés sur 20 ans.

R. Actifs et passifs éventuels

Il n'existe pas d'actifs ni de passifs éventuels au 31 décembre 2005.

S. Reconnaissance des revenus

Les revenus du Groupe sont principalement constitués de prestations de services, facturées mensuellement selon la méthode de l'avancement des travaux.

Comme le préconise la norme IAS 18 – Produits des activités ordinaires, les taxes sur le chiffre d'affaires propres à certains pays sont déduites du chiffre d'affaires.

T. Résultat par action

Le résultat par action est calculé conformément à la norme IAS 33 – Résultat par action.

Le résultat net par action dilué est calculé en ajustant le résultat net part du groupe et le nombre d'actions en circulation de l'effet dilutif de l'exercice des plans d'options ouverts à la date de clôture.



U. Information sectorielle

Groupe MEDIAGERANCE (MAKHEIA GROUP depuis le 25 janvier 2008) ne publie pas d'information sectorielle, dans la mesure où la Société est organisée autour d'une activité principale « la création et la diffusion de contenus de communication pour le compte de clients », et intervient essentiellement sur le territoire national. Cette activité recouvre plusieurs domaines, mais au niveau de la gestion et du management, ces domaines sont traités comme un seul secteur d'activité.

Note 3. Périmètre de consolidation au 31 Décembre 2005

Périmètre de consolidation au 31 décembre 2005

ENTREPRISES	Sièges	N° SIREN	Contrôle	Méthode
MAKHEIA GROUP				
(ex GROUPE MEDIAGERANCE)	125, rue de Saussure 75017 PARIS	399 364 751	100 %	I.G.
FRANKLIN PARTNER BELGIUM	18, rue du Moniteur 1000 BRUXELLES	Etrangère	100 %	I.G.
MEDIAGERANCE SAS	125, rue de Saussure 75017 PARIS	350 144 093	100 %	I.G.
LABO 4	8, place du marché 92200 NEUILLY	424 075 042	99,79 %	I.G.
MEDIAGERANCE AUDIOVISUEL	125, rue de Saussure 75017 PARIS	424 867 281	99,80%	I.G.
FRANKLIN PARTNERS	125, rue de Saussure 75017 PARIS	424 867 281	99,80%	I.G.
B COM BRUN	125, rue de Saussure 75017 PARIS	423 906 668	45 %	M.E.
GIE DE L'ARBRE	8, place du marché 92200 NEUILLY	485 119 507	33,33 %	I.P.

Variation de périmètre

La Sci des traboules, société sans activité ni patrimoine a été cédée.

Par l'intermédiaire de sa filiale LABO4, groupe MEDIAGERANCE possède 33.33 % du capital du GIE de l'ARBRE, plate-forme graphique dédiée aux marques du luxe.

Note 4. Actifs non courants

Immobilisations Incorporelles (K€)

Référentiel IFRS	Ancien Référentiel	31/12/2005	31/12/2004
Immobilisations incorporelles	Concessions - Brevets	51	43

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement composées d'agencements et de matériel de bureau et informatique.

Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont composés des dépôts de garantie.



Variation des immobilisations

▪ Brut

K€	31/12/2004	Acquisition	Cession	31/12/2005
Incorporelles	317	36	102	252
Corporelles	4 059	649	1 827	2 881
Financières	194	153	181	166
Total	4 376	685	1 928	3 133

▪ Amortissement

K€	31/12/2004	Dotation	Reprise	31/12/2005
Incorporelles	274	24	97	201
Corporelles	3 369	329	1 807	1 891
Financières				
Total	3 643	353	1 904	2 092

▪ Net

K€	31/12/2004	Augmentation	Diminution	31/12/2005
Incorporelles	43	12	5	51
Corporelles	690	319	19	990
Financières	194	153	181	166
Total	733	332	24	1 041

Impôts différés

K€	2005	2004
Impôt sur les sociétés	530	750
Indemnités de fin de carrière	63	76
Différences temporaires	25	18
Autres		25
Immobilisations		3
Dépôt de garantie	11	
Retraitement IFRS		42
Total	629	914

Note 5. Actifs courants

Autres débiteurs

K€	2005	2004
Clients	6 513	6 156
Etats & divers	504	359
Créances sur cession filiales	269	344
Charges constatées d'avance	124	302
Total Brut	7 410	7 161
Dépréciation Clients	471	410
Dépréciation autres créances	264	344
Total des dépréciations	735	754



Note 6. Capitaux propres (K€)

Capitaux propres normes française au 31/12/04	1 007
Retraitement IFRS Capitaux Propres	-83
Retraitement IFRS Résultat	945
Capitaux propres normes IFRS au 31/12/04	1 869
Résultat	392
Cession titres MAKHEIA GROUP (ex Groupe MEDIAGERANCE)	521
Impôts sur cession de titres groupe MEDIAGERANCE	-56
Capitaux propres au 31 décembre 2005	2 726

Note 7. Passifs non courants

Impôts différés

K€	2005	2004
Sur Crédit Bail	26	31
Retraitement IFRS		42
Total	26	73

Provisions à long terme (K€)

Le montant des provisions à long terme est exclusivement composé des engagements de retraite.

	Engagement	Coût des services passés restant à étaler	Ecarts actuariels restant à comptabiliser	Charge exercice	Provision au bilan
Au 01/01/2005	297	70			227
Droits acquis	12			12	12
Coût des services passés		-3		3	3
Écarts actuariels	-258		-206	-51	-51
Au 31/12/2005	51	67	-206	-35	191
Coût des services passés restant à étaler					67
Écarts actuariels restant à comptabiliser					-206
Engagement au 31/12/2005					52

Emprunts et dettes financières (K€)

Les emprunts et dettes financières diverses représentent la part à plus d'un an des crédits en cours soit : 728 k€ :

- Crédit à taux variable	367
- Crédit Bancaire à taux fixe	140
- Emprunt lié au retraitement du Crédit Bail	221

Les emprunts n'ont fait l'objet d'aucun défaut de remboursement au cours de l'exercice ni d'aucun autre manquement qui peut amener les créanciers à exiger le remboursement.

Les emprunts souscrits ne prévoient pas de covenants.



Note 8. Passifs courants

Provisions à court terme (K€)

	31-déc-04	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	31-déc-05
Provision pour risque	49	21	48	1	21

Autres passifs courants

K€	2005	2004
Dettes fiscales et sociales	3612	3343
Produits constatés d'avance	716	669
Autres Dettes	45	25
Avances et acomptes	34	27
Dettes sur immobilisations	120	119
Total	4527	4183

Subvention d'investissement

La quote part des travaux du nouveau siège social prise en charge par le propriétaire est comptabilisée en subvention d'investissement et est rapportée au résultat au fur et à mesure de l'amortissement des biens concernés

- Montant comptabilisé dans l'exercice	255 K€
- Montant inscrit au résultat dans l'exercice	19 K€

Note 9. Autres produits et charges opérationnels

K€	2005	2004
Produits divers	213	51
Subventions reçues	8	9
Charges diverses	-14	-55
Indemnités reçues Pisan	100	
Charges Pisan	-114	
Total	193	5

Note 10. Amortissement et dépréciation

K€	2005	2004
Amortissement	-353	-435
Dépréciation d'actif	-101	-75
Provision pour risques	-21	-60
Reprise de provision	46	429
Dépréciation écart d'acquisition		-35
Total	-429	-176



Note 11. Charges financières nettes

K€	2005	2004
Produits de trésorerie		8
Intérêts bancaires	-104	-142
Actualisation dépôt de garantie	-33	
Total	-137	-134

La sensibilité des charges financières liées à une variation des taux d'intérêts n'est pas significative.

Note 12. Charges d'impôts

K€	2005	2004
Charges d'impôts	-220	
Produits d'impôts		660
IFA	-49	
Variation impôts différés	-73	
Neutralisation Impôts sur cession titre groupe	55	
Total	- 287	660

Note 13. Résultat par action

Le résultat Part du groupe par action et le résultat dilué par action au 31 décembre 2005 s'élève à 0,106 €. Le numérateur correspond au résultat net part du groupe, s'élevant à 392 K€ et le dénominateur au nombre d'actions au 31 décembre 2005 après neutralisation des 192 808 actions d'autocontrôle détenues par la petite fille Franklin Partners (3 700 447 actions).

Note 14. Nombre d'action composant le capital social

	Actions
Au 1er janvier	3 893 255
Au 31 décembre	3 893 255

Toutes les actions sont intégralement libérées

Au 31 Décembre 2005, par l'intermédiaire de la société Franklin Partners, Groupe MEDIAGERANCE (MAKHEIA GROUP depuis le 25 janvier 2008) détient 192 808 de ses propres actions.

Note 15. Rémunération

La rémunération des deux principaux dirigeants s'est élevée à un montant de 252.048 € en 2005.

La part du capital détenue par les membres du Conseil d'Administration au 20 Mars 2006 représente 2.397.856 actions, soit 61.59 % du capital de la société.

Aucune avance n'a été consentie aux dirigeants au cours de l'exercice.



Note 16. Informations relatives aux parties liées

Les transactions qui ont lieu entre les parties liées sont de nature commerciale. Elles sont réalisées dans les conditions normales d'exploitation. Les avances en compte courant sont rémunérées
Les transactions entre les sociétés intégrées ont été neutralisées dans les comptes consolidés.
Il n'y a pas de transactions avec les dirigeants.

Note 17. Effectifs

Répartition de l'effectif en équivalent temps plein

Par Statut	2005	2004
Cadre	120	113
Non cadre	80	84
Total	200	197

Par Société	2005	2004
MAKHEIA GROUP (ex Groupe MEDIAGERANCE)	15	16
MEDIAGERANCE SAS	101	108
Franklin Partners	18	4
Labo 4	60	60
FP Belgique	5	6
Mdg Audio	1	2
B COM BRUN		1
Total	200	197

Par département	2005	2004
Commercial	74	71
Informatique	35	27
Graphisme	46	55
Restitution	45	44
Total	200	197

Note 18. Engagement hors bilan

Engagements donnés au sens IFRS (K€)

Effets escomptés non échus	9
Créances cédées	427
Avals cautions hypothèques et nantissements	
Locations immobilières	1747
Total	2 177

(*) Les locations financières relatives aux véhicules représentent un montant non significatif.



Engagements reçus au sens IFRS (K€)

Découvert autorisé	650
Découvert non autorisé garanti par des créances	333
Total	983

Autres engagements reçus

Nantissement des titres de la holding qui a acheté la filiale Imagence en Juillet 2003.

Note 19. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à signaler.

Note 20. Transition aux normes IAS/IFRS

Impact au 1er Janvier 2004

SN 01/01/2004 Normes françaises	1 305
Annulation fonds de commerce Labo 4	- 61
Annulation frais d'établissement	- 5
Impact évaluation des Travaux en cours	- 124
Ecart d'acquisitions B COM Brun	- 3
Ecart d'acquisition FP Belgique	- 29
Ecart d'acquisition Labo 4	- 2
Impact des impôts différés	41
Retraitement du crédit bail	67
Impact provision indemnités de fin de carrière	- 93
Retraitement amortissements	94
SN 01/01/2004 Normes IFRS	1 190
Total retraitements IFRS	-115



Impact au 31 décembre 2004

Libellé	Résultat	Situation nette
Normes françaises 31/12/2004	466	1 008
+/- values cessions actions propres	- 26	-
Actions propres en VMP (valeur brute)	-	-1
Annulation fonds de commerce Labo 4	-20	-82
Annulation frais d'établissement	3	- 2
Impact évaluation des Travaux en cours	-3	- 127
Ecart d'acquisition B COM Brun	3	-
Ecart d'acquisition FP Belgique	29	-
Ecart d'acquisition Labo 4	1	- 2
Ecart d'acquisition MDG SAS annulation dotation	175	175
Impact des impôts différés	- 3	32
Impôts différés sur déficits	750	750
Impact Crédit-bail	32	98
Impact provision indemnités fin de carrière	38	- 55
IS sur +/- values cessions actions propres	9	-
Provision sur actions propres	- 23	-
Retraitement amortissements	- 20	75
31/12/2004 Normes IFRS	1 411	1 869
Total retraitements IFRS	945	861

Commentaires complémentaires

- **Compte de résultats** : il n'existe pas d'intérêts minoritaires
- **Note 15**

Monsieur Franck JACLIN, administrateur, coprésident, qui ne perçoit aucune rémunération directe de la société MAKHEIA GROUP ni de ses filiales, est rémunéré par la société DELPHES. Cette dernière facture à ce titre au Groupe MEDIAGERANCE des management fees, sur la même base que la rémunération brute de M. Jean-Bernard TAILHEURET. MM. TAILHEURET et JACLIN n'ont perçu aucun jeton de présence.



20.4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES 2005

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Groupe MEDIAGERANCE (MAKHEIA GROUP depuis le 25 janvier 2008), relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2004 retraitées selon les mêmes règles, à l'exception des normes IAS 32 et IAS 39 qui, conformément à l'option offerte par IFRS 1, ne sont appliquées par la société qu'à compter du 1er janvier 2005.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- Le Groupe procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition selon les modalités décrites dans les notes 2-C et 2-I des annexes aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en oeuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Sèvres, le 8 juin 2006

Les Commissaires aux Comptes
CONSTANTIN ASSOCIES
Dominique LAURENT

AD CONSEILS
Stéphane FERTELLE



20.5. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2006

BILAN ACTIF 2006

K€	Note	2006	2005
Actifs non courants	4		
Goodwill		3 164	3 164
Immobilisations incorporelles		39	51
Immobilisations corporelles		1 029	990
Autres actifs financiers		169	166
Impôts différés		278	629
Participation mise en équivalence		0	0
Total actifs non courants		4 679	5 000
Actifs courants	5		
Stocks			79
Autres débiteurs		7 241	6 675
Trésorerie		610	383
Total actifs courants		7 851	7 137
Total des actifs		12 530	12 137

BILAN PASSIF 2006

K€	Note	2006	2005
Capitaux propres			
Capital souscrit		5 485	12 203
Primes d'émission			6 017
Réserves consolidées		- 2 599	- 15 542
Titres en autocontrôle		- 344	- 344
Résultat de la période		421	392
Total des capitaux propres		2 963	2 726
Passifs non courants	6		
Emprunts à plus d'un an		561	728
Impôts différés		26	26
Provision à long terme		122	190
Total passifs non courants		709	944
Passifs courants	7		
Provision à court terme		74	21
Fournisseurs		3 316	2 702
Emprunts à moins d'un an		853	981
Autres créditeurs		4 411	4 527
Subvention d'investissement		204	236
Total passifs courants		8 858	8 467
Total des capitaux propres et passifs		12 530	12 137



COMPTE DE RESULTATS 2006

K€	Note	2006	2005
Chiffre d'affaires		22 349	21 891
Achats consommés et charges externes		- 10 231	- 9 510
Charges de personnel		- 10 618	- 11 007
Impôts et taxes		- 408	- 413
Amortissements, dépréciations et provisions	9	- 492	- 429
Autres produits & charges opérationnels	8	305	193
Résultat opérationnel courant		905	725
Cession d'immobilisation		- 21	11
Charges non liées à l'activité courante		- 40	
Reprise de provision sur créances liées à variation de périmètre		80	
Résultat opérationnel		844	816
Charges financières nettes	10	- 75	- 137
Résultat avant impôt		769	679
Charges d'impôts	11	- 348	- 287
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence			
Résultat net après impôt		421	392
Résultat net part du Groupe *		421	392
Résultat par action			
Avant dilution	12	0,11	0,11
Après dilution		0,11	0,11



FLUX DE TRESORERIE 2006

Le tableau des flux de trésorerie consolidé est préparé en utilisant la méthode indirecte : celle-ci présente l'état de rapprochement du résultat avec la trésorerie nette générée par les opérations de l'exercice. La trésorerie à l'ouverture et à la clôture inclut les disponibilités et autres instruments de placements, sous déduction des découverts bancaires.

K€	31/12/2006	31/12/2005
Résultat net des sociétés intégrées	421	392
Amortissements et provisions	397	350
Variation des impôts différés	351	238
Plus-values de cession, nettes d'impôts	21	472
Autres produits et charges calculés	- 36	- 18
Quote-part de résultat mis en équivalence		
Capacité d'autofinancement	1 154	1 434
Variation du besoin en fonds de roulement	11	422
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 165	1 856
Acquisition d'immobilisations	- 589	- 657
Cession d'immobilisations, nettes d'impôts	127	
Incidence des variations de périmètres		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 462	- 657
Distribution de dividendes	- 185	
Augmentation de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts	495	192
Remboursements d'emprunts	- 593	- 1 008
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 283	- 816
Variations de trésorerie	420	383
Trésorerie d'ouverture	- 136	- 519
Trésorerie de clôture	284	- 136



VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

K€	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Situation à la clôture de l'exercice 2004	12 203	6 017	- 17 761	1 411	1 870
Distribution de dividendes					0
Augmentation de capital					0
Cession d'actions propres nette d'impôt			465		465
Affectation du résultat 2004			1 411	- 1 411	0
Résultat de l'exercice 2005				392	392
Situation à la clôture de l'exercice 2005	12 203	6 017	- 15 885	392	2 727
Résultat 31 décembre 2006				421	421
Distribution de dividendes			-185		- 185
Augmentation de capital					0
Réduction de capital	- 6 718	- 6 017	12 735		0
Autres mouvements de l'exercice 2006					0
Affectation du résultat 2005			392	- 392	0
Situation au 31 décembre 2006	5 485	0	- 2 943	421	2 963

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2006

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés de Groupe MEDIAGERANCE (MAKHEIA GROUP depuis le 25 janvier 2008) sont établis suivant les normes comptables internationales édictées par l'IASB. Ces normes sont constituées des IFRS, des IAS, ainsi que de leurs interprétations, qui ont été adoptées par l'Union européenne au 31/12/2006. Les normes et interprétations adoptées par l'IASB ou l'IFRIC mais non encore adoptées au 31/12/2006 par l'Union européenne n'ont pas donné lieu à une application anticipée.

Le Groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation les normes et interprétations publiées au 31 décembre 2006 qui sont d'application obligatoire au 1er janvier 2007. Le Groupe ne s'attend pas à ce que ces nouvelles règles modifient de manière substantielle le contenu ou la présentation de ces états financiers consolidés.

Les principes comptables utilisés pour ces états financiers consolidés sont identiques à ceux appliqués par le Groupe pour ses états financiers consolidés au 31 décembre 2005. Les normes IFRS et les interprétations de l'IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2006 n'ont pas eu d'impact sur les états financiers au 31 décembre 2006.

Note 1. Présentation du Groupe

Le Groupe MEDIAGERANCE exerce son activité dans le domaine de la communication hors média. Il propose une offre globale de communication opérationnelle dans les domaines commercial, marketing et financier auprès des grands comptes. Les principales activités du Groupe sont la création et la diffusion de contenus de communication pour le compte des clients.

La société Groupe MEDIAGERANCE est une société anonyme dont le siège social est à Paris, 125 rue de Saussure - 75017 Paris.



Note 2. Principes et méthodes comptables

Toutes les sociétés, sur la base de leurs comptes annuels arrêtés au 31 décembre, couvrent une période de 12 mois. Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique hormis les instruments financiers et les actifs financiers disponibles à la vente qui sont évalués à la juste valeur.

A. Première application des normes IFRS

Le Groupe a adopté les normes IFRS pour la première fois au 1er janvier 2005.

Hormis les regroupements d'entreprise, les engagements de retraite (écarts actuariels) ainsi que les instruments financiers, il n'y a pas eu d'autres dérogations à l'application rétrospective des IFRS.

B. Principe de préparation des comptes annuels

Les comptes consolidés annuels de Groupe MEDIAGERANCE et de ses filiales sont préparés conformément aux règles et principes comptables présentés ci-dessous.

Les informations chiffrées contenues dans cette annexe aux comptes consolidés sont présentées en milliers d'euros.

C. Jugements de la direction

Certains principes comptables utilisés font appel au jugement de la direction du Groupe en ce qui concerne, en particulier, deux domaines :

- la détermination du niveau de reconnaissance des revenus selon la méthode de l'avancement.
- l'appréciation du caractère immobilisable des dépenses de développement en lien avec les critères définis par IAS 38.

D. Utilisation d'hypothèses et d'estimations

La préparation des états financiers implique que la direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les informations relatives à ces actifs et passifs, les montants de charges et produits du compte de résultats et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les estimations et hypothèses font l'objet de révisions régulières, et au minimum à chaque clôture d'exercice. Elles peuvent varier si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations.

Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents.

Ces hypothèses concernent principalement :

- les tests de dépréciation (notamment sur les goodwill) ;
- les provisions pour départ en retraite ;
- les provisions pour stock-options.

E. Principe de consolidation

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle direct ou indirect par la détention de plus de 50 % des droits de vote émis sont consolidées par intégration globale.

Le GIE de L'ARBRE détenu à hauteur de 33,33 % est consolidé par intégration proportionnelle.

La SA UNIPROD détenue à hauteur de 35 % est consolidée par mise en équivalence.

Les soldes bilanciaux et transactions réciproques sont éliminés en totalité dans les sociétés intégrées.

La consolidation est réalisée à partir des comptes individuels arrêtés au 31 décembre 2006.

F. Conversion des états financiers des filiales étrangères

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro. Les états financiers des filiales utilisant une monnaie différente sont convertis en euros en utilisant :

- le cours officiel à la date de clôture pour les actifs et passifs



- le cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultats et du tableau de flux de trésorerie.

La monnaie de fonctionnement (devise de facturation) est l'euro.

Les différences de conversion résultant de l'application de ces cours sont enregistrées dans le compte de « Réserves de conversion » dans les capitaux propres consolidés.

G. Transactions en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont enregistrées en utilisant les taux de change applicables à la date des transactions. A la clôture, les montants à payer ou à recevoir libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros aux taux de change de clôture. Les différences de conversion relatives aux transactions en devises étrangères sont enregistrées dans le compte de résultats.

H. Immobilisations incorporelles

Principes

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont enregistrées au bilan au coût historique. Elles sont ensuite évaluées au coût amorti, selon le traitement de référence de la norme IAS 38 – Immobilisations incorporelles. Les actifs incorporels résultant de l'évaluation des actifs des entités acquises, sont enregistrés au bilan à leur coût historique. Leur valeur fait l'objet d'un suivi régulier afin de s'assurer qu'aucune perte de valeur ne doit être comptabilisée.

Ecart d'acquisition

Lors de regroupement d'entreprises, un écart d'acquisition est constaté, correspondant à l'excédent du coût de ce regroupement sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette comptabilisée des actifs et passifs éventuels identifiables. Ces écarts ne sont plus amortis depuis le 01/01/2004 mais comptabilisés au coût diminué du montant annulé des dépréciations. Ils font l'objet de tests de dépréciation.

Coûts de développement

Les coûts de développement engagés au cours de l'exercice ont été intégralement comptabilisés en charges opérationnelles dans la mesure où l'ensemble des critères prévus par la norme IAS 38 pour les comptabiliser en immobilisation ne sont pas réunis.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées de logiciels et sont amorties linéairement sur 3 ans (durée d'utilisation prévue).

I. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement composées de matériels informatiques, enregistrés à leur coût d'acquisition, diminués des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur supplémentaires, selon le traitement de la norme IAS 16 – Immobilisations corporelles.

Les amortissements sont calculés en mode linéaire selon les durées attendues d'utilisation suivantes :

- Mobiliers & Agencements divers	8 ans
- Matériels de production	5 ans
- Matériels informatique	3 ans
- Matériels de transport	4 ans avec prise en compte d'une valeur résiduelle.

J. Contrats de location

Les contrats de location sont immobilisés lorsqu'ils sont qualifiés de location-financement, c'est-à-dire qu'ils ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens loués. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17. Les contrats de location-financement ne sont retraités que lorsque l'impact est significatif. Les contrats de location-financement sont constatés à l'actif et amortis selon les règles applicables à la nature du bien, la contrepartie étant constatée en dettes financières. Les charges de loyers sont ventilées entre la part liée au remboursement de l'emprunt, constatée en diminution de la dette, et la part liée aux frais financiers, reclassée en coût de l'endettement financier net.



Les contrats de location simple ne sont pas retraités à l'actif. Les charges de loyers sont maintenues en charges opérationnelles.

K. Dépréciation des actifs à long terme

Pour les actifs incorporels (GOODWILL), le Groupe procède à des tests de dépréciation sur la base des flux de trésorerie actualisés au moins une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs qui seront générés par les actifs testés. L'actualisation est réalisée à un taux prenant en compte les taux d'OAT 10 ans (3,98 %), un taux de prime de risque de marché actions de Paris (6,81 %), le taux de croissance à l'infini (2,50 %) et d'un coefficient Bêta propre à Groupe Mediagérance. La valorisation est déterminée sur la base d'un business plan à 3 ans.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des filiales auxquelles ces actifs peuvent être affectés. Les Goodwill sont affectés au moment de leur première comptabilisation. L'affectation aux unités génératrices de trésorerie est cohérente avec la manière dont le management du Groupe suit la performance des opérations et apprécie les synergies liées aux acquisitions. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif ou d'une filiale est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur, affectée prioritairement aux écarts d'acquisition, est comptabilisée.

L. Clients et créances d'exploitation

Les dépréciations des créances douteuses sont enregistrées lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

Les en-cours de services comprenant les travaux effectués non encore facturés ont été reclassés dans les créances clients en factures à établir.

Les créances sont comptabilisées pour leur montant actualisé lorsque leur échéance de règlement est supérieure à un an et que les effets de l'actualisation sont significatifs.

M. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste comprend exclusivement des comptes courants ouverts auprès d'établissements de crédit.

N. Instruments financiers à terme

Le Groupe MEDIAGERANCE n'utilise pas d'instruments financiers tels que swaps, options ou contrats à terme, etc...

O. Impôts exigibles

Il existe au sein du Groupe un périmètre d'intégration fiscale composé des sociétés suivantes :

- Groupe MEDIAGERANCE
- Mediagérance SAS
- Franklin Partners
- MDG Audio
- Place du marché (anciennement Labo4)

Chaque société dont le résultat est bénéficiaire constate dans ses comptes sociaux la charge d'impôt qu'elle supporterait comme si elle n'était pas membre du Groupe.

Le produit d'impôt correspondant à l'économie réalisée du fait des sociétés déficitaires est comptabilisé au compte de résultats de la société mère.

P. Impôts différés

Les impôts différés correspondant aux différences temporelles existant entre les bases taxables et comptables des actifs et passifs consolidés sont enregistrés en application de la méthode du report variable. Les actifs d'impôts différés sont reconnus quand leur réalisation future apparaît probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée.



Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés. Ils sont compensés lorsqu'ils se rapportent à une même entité et qu'ils ont des échéances de reversement identiques.

Q. Actions propres

Les actions Groupe MEDIAGERANCE détenues par la sous-filiale Franklin Partners sont comptabilisées à leur coût amorti en réduction des capitaux propres.

Les gains découlant de la vente des actions propres intervenus au cours de l'exercice sont déduits des capitaux propres, nets des effets d'impôt.

R. Plans d'options d'achat et d'option de souscription d'actions

Un plan d'option d'achat et d'option de souscription d'actions en date du 24 juillet 2001 est accordé à certains salariés du Groupe.

Lors de la transition au référentiel IFRS, le Groupe a opté pour le retraitement uniquement des contrats de stock-options attribués après le 7 novembre 2002 et pour lesquels la date d'acquisition est postérieure au 1er janvier 2005. Aucun plan n'a été émis par le Groupe après le 24/07/2001 et aucun retraitement n'est en conséquence constaté.

Plan d'option de souscription du 24 juillet 2001

Nombre d'options initial	Prix de souscription	Prix d'attribution	Durée	Nombre d'options disponibles	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'options non attribuées
55 900		5,83	7 ans	5 712	58	50 188

Nombre d'options exercées	Nombre d'options à exercer	Augmentation réalisée Capital	Augmentation réalisée Prime	Augmentation potentielle en euros Capital	Augmentation potentielle en euros Prime
	5 712			8 047	25 254

Date du conseil	24/07/2001
Date AG déléguant au conseil	31/03/1999
Effet dilutif sur le capital	0,15 %

S. Avantages accordés au personnel

Avantages à court terme

Les avantages à court terme (salaires, charges sociales, congés payés) sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

Avantages postérieurs à l'emploi

Régimes à cotisations définies : l'obligation du Groupe est limitée au versement de cotisations. Ils correspondent aux régimes de retraite légale et complémentaire : les cotisations sont constatées en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants ;

Régimes à prestations définies : Le Groupe n'a comme engagement que le versement d'indemnités de fin de carrière définies par les conventions collectives. L'obligation est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles (taux de mortalité, taux de turn-over, taux d'actualisation et taux d'augmentation de salaire).

Les principales hypothèses actuarielles retenues par le Groupe sont les suivantes :

- Application des conventions collectives propres à chaque entité ;
- Fort taux de turn-over (utilisation depuis le 31 décembre 2005 de taux de turn-over propres à la Société);
- Taux d'accroissement des salaires : 0,5 % ;



- Taux d'actualisation : 4,11 % ;
- Age de départ : 65 ans ;
- Départ à l'initiative de l'employeur.

L'augmentation de l'engagement générée par la modification des barèmes de calcul des indemnités de fin de carrière (conformément à l'avenant n°28 du 28 avril 2004 de la convention collective des bureaux d'études) constituant un coût des services passés a été étalée sur la durée résiduelle moyenne d'activité prévisionnelle soit 20 ans.

Depuis le 31 décembre 2005, date à laquelle il a été utilisé une table de turn-over propre à l'entreprise, le Groupe a décidé d'étaler les écarts actuariels de manière linéaire sur 5 ans.

La réduction ou la liquidation d'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi donne lieu à la reprise immédiate, par le compte de résultats, des engagements antérieurement comptabilisés.

L'engagement est constaté au bilan en passifs non courants, pour le montant de l'engagement total, ajusté du coût des services passés différés et des écarts actuariels non comptabilisés. Un rapprochement entre le montant de l'engagement et la provision comptabilisée est présenté en note 6.

La charge de l'exercice est constatée intégralement au compte de résultats en charge opérationnelle.

▪ **Autres avantages à long terme**

Les seuls avantages à long terme sont liés à la participation des salariés. Ils sont comptabilisés en passifs non courants pour la partie supérieure à 1 an.

▪ **Indemnités de fin de contrat de travail**

Les indemnités de fin de contrat de travail (exemple : indemnité de licenciement) sont comptabilisées lors de la mise en œuvre d'une procédure.

T. Provisions.

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation vis-à-vis d'un tiers, lorsque la perte ou le passif est probable et peut être raisonnablement évalué. Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni ne peut être raisonnablement évalué mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans les engagements.

U. Actifs et passifs éventuels

Il n'existe pas d'actifs ni de passifs éventuels au 31 décembre 2006.

V. Reconnaissance des revenus

Les revenus du Groupe sont principalement constitués de prestations de services, facturées mensuellement selon la méthode de l'avancement des travaux.

Comme le préconise la norme IAS 18 – Produits des activités ordinaires, les taxes sur le chiffre d'affaires propres à certains pays sont déduites du chiffre d'affaires.

W. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, à l'exception des actions d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives (options de souscription, bons de souscription), retraité des actions d'autocontrôle. Leur nombre est déterminé par application de la méthode du rachat d'actions.

Un plan de souscription d'actions est considéré comme dilutif lorsqu'il a pour conséquence l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de bourse pendant la période.



X. Information sectorielle

Groupe MEDIAGERANCE ne publie pas d'information sectorielle, dans la mesure où la Société est organisée autour d'une activité principale « la création et la diffusion de contenus de communication pour le compte de clients », et intervient essentiellement sur le territoire national. Cette activité recouvre plusieurs domaines, mais au niveau de la gestion et du management, ces domaines sont traités comme un seul secteur d'activité.

Note 3. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2006

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle direct ou indirect par la détention de plus de 50 % des droits de vote émis sont consolidées par intégration globale.

Le GIE de L'ARBRE détenu à hauteur de 33,33 % est consolidé par intégration proportionnelle.

La SA UNIPROD détenue à hauteur de 35 % est consolidée par mise en équivalence.

Les soldes bilanciels et transactions réciproques sont éliminés en totalité dans les sociétés intégrées.

La consolidation est réalisée à partir des comptes individuels arrêtés au 31 décembre 2006.

ENTREPRISES	Sièges	N° SIREN	Contrôle	Méthode
MAKHEIA GROUP (ex Groupe MEDIAGERANCE)	125, rue de Saussure 75017 PARIS	399 364 751	100 %	I.G.
FRANKLIN PARTNER BELGIUM	18, rue du Moniteur 1000 BRUXELLES	Etrangère	100 %	I.G.
MEDIAGERANCE SAS	125, rue de Saussure 75017 PARIS	350 144 093	100 %	I.G.
Place du Marché (Anc. Labo 4)	8, place du marché 92200 NEUILLY	424 075 042	99,79 %	I.G.
MEDIAGERANCE AUDIOVISUEL	125, rue de Saussure 75017 PARIS	424 867 281	99,80%	I.G.
FRANKLIN PARTNERS	125, rue de Saussure 75017 PARIS	438 623 597	100 %	I.G.
MEDIAGERANCE ASIA	16-03 International Piazza 10 Anson Road 079903 Singapour	NA	100 %	I.G.
UNIPROD	8, place du marché 92200 NEUILLY	491 436 846	35,00 %	M.E.
GIE DE L'ARBRE	8, place du marché 92200 NEUILLY	485 119 507	33,33 %	I.P.

Variation de périmètre

▪ Cession intervenue au cours de l'exercice

La société B com Brun est sortie du périmètre de consolidation suite à sa cession intervenue le 30 juin 2006. Cette cession n'a pas générée de plus-value significative.

▪ Acquisitions intervenues au cours de l'exercice

Par l'intermédiaire de sa filiale LABO 4 et suite à la décision d'externaliser les activités de fabrication, Groupe MEDIAGERANCE (MAKHEIA GROUP depuis le 25 janvier 2008) possède 35 % du capital de la société UNIPROD spécialisée dans la production de supports photographiques professionnels.

Par l'intermédiaire de sa filiale MEDIAGERANCE SAS, Groupe Mediagérance possède 100 % du capital de la société MEDIAGERANCE ASIA.



Note 4. Actifs non courants

Immobilisations incorporelles

K€	2006	2005
Immobilisations incorporelles	39	51

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement composées d'agencements et de matériel de bureau et informatique.

Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont principalement composés des dépôts de garantie.

Variation des immobilisations

▪ Brut

K€	31/12/2005	Acquisition	Cession	31/12/2006
Incorporelles	251	19	8	262
Corporelles	2 881	558	799	2 639
Financières	167	8	7	169
Total	3 299	585	814	3 070

▪ Amortissement

K€	31/12/2005	Dotation	Diminution	31/12/2006
Incorporelles	201	28	6	223
Corporelles	1 891	380	660	1 611
Financières				
Total	2 092	408	666	1 834

▪ Net

K€	31/12/2005	Augmentation	Diminution	31/12/2006
Incorporelles	51	19	31	39
Corporelles	990	558	519	1 029 *
Financières	166	8	7	169
Total	1 207	585	557	1 237

(*) Dont valeur nette des biens pris en location financement : 628 k€

Impôts différés

K€	2006	2005
Déficits reportables	190	530
Indemnités de fin de carrière	41	63
Différences temporaires	37	25
Dépôt de garantie	10	11
Total	278	629



Les déficits constatés par MEDIAGERANCE ASIA n'ont pas engendré la comptabilisation d'impôt différé actif.

Note 5. Actifs courants

Autres débiteurs

K€	2006	2005
Clients	6 626	6 513
Etats & divers	715	504
Créances sur cession filiales	269	269
Charges constatées d'avance	398	124
Total brut	8 008	7 410
Dépréciation clients	497	471
Dépréciation autres créances	269	264
Total des dépréciations	766	735

Note 6. Passifs non courants

Impôts différés

K€	2006	2005
Sur crédit-bail	26	25
Total	26	25

Provisions à long terme

Le montant des provisions à long terme est exclusivement composé des engagements de retraite.

K€	Engagement	Coût des services passés restant à étaler	Ecarts actuariels restant à comptabiliser	Charge exercice	Provision au bilan
Au 01/01/2006	51	- 67	206		191
Droits acquis	8			8	8
Liquidation réduction	- 27			- 27	- 27
Coût des services passés		4		4	4
Ecarts actuariels	- 7		- 45	- 54	- 54
Au 31/12/2006	25	- 64	-161	- 68	122
Coût des services passés restant à étaler					64
Ecarts actuariels restant à comptabiliser					- 161
Engagement au 31/12/2006					25

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières diverses représentent la part à plus d'un an des crédits en cours soit : 561 k€ :

- Crédit à taux variable : 161



- Crédit bancaire à taux fixe : 122
- Emprunt lié au retraitement du crédit-bail : 278

Les emprunts n'ont fait l'objet d'aucun défaut de remboursement au cours de l'exercice ni d'aucun autre manquement qui peut amener les créanciers à exiger le remboursement.

Les emprunts souscrits ne prévoient pas de covenants.

Note 7. Passifs courants

Provisions à court terme

K€	31/12/05	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	31/12/06
Provisions pour risque	21	53			74

Autres passifs courants

K€	2006	2005
Dettes fiscales et sociales	3 550	3 612
Produits constatés d'avance	577	716
Autres dettes	284	45
Avances et acomptes		34
Dettes sur immobilisations		120
Total	4 411	4 527

Subvention d'investissement

La quote-part des travaux du nouveau siège social prise en charge par le propriétaire est comptabilisée en subvention d'investissement et est rapportée au résultat au fur et à mesure de l'amortissement des biens concernés.

- Montant inscrit au passif à la clôture 204 K€
- Montant inscrit au résultat dans l'exercice 32 K€

Note 8. Autres produits et charges opérationnels

K€	2006	2005
Produits divers	311	213
Subventions reçues		8
Charges diverses	- 6	- 14
Indemnités reçues Pisan		100
Charges Pisan		- 114
Total	305	193



Note 9. Amortissements, dépréciations et provisions

K€	2006	2005
Amortissement	- 408	- 353
Dépréciation d'actif	- 31	- 101
Provision pour risques	- 53	- 21
Reprise de provision		46
Dépréciation écart d'acquisition		
Total	- 492	- 429

Note 10. Charges financières nettes

K€	2006	2005
Produits de trésorerie		
Intérêts bancaires	- 75	- 104
Dépréciation des titres mis en équivalence	- 3	
Actualisation dépôt de garantie	3	- 33
Total	- 75	- 137

La sensibilité des charges financières liées à une variation des taux d'intérêts n'est pas significative.

Note 11. Charges d'impôts

K€	2006	2005
Charges d'impôts		- 220
IS		
IFA		- 49
Variation impôts différés	- 348	- 73
Neutralisation Impôts sur cession titre groupe		55
Total	- 348	- 287

Note 12. Résultat par action

Le résultat part du Groupe par action et le résultat dilué par action au 31 décembre 2006 s'élève à 0,11 €.

Le numérateur correspond au résultat net part du Groupe, s'élevant à 421 k€ et le dénominateur au nombre d'actions au 31 décembre 2006 après neutralisation des 192 808 actions d'autocontrôle détenues par la petite fille Franklin Partners, soit 3 700 447 actions.

Note 13. Nombre d'actions composant le capital social

2006	Action
Au 1 ^{er} janvier	3 893 255
Au 31 décembre	3 893 255

Toutes les actions sont intégralement libérées.



Au 31 décembre 2006, par l'intermédiaire de la société Franklin Partners, MAHEIA GROUP (ex Groupe MEDIAGERANCE) détient 192 808 de ses propres actions.

Note 14. Rémunération

La rémunération des deux principaux dirigeants s'est élevée à un montant de 252 418 € en 2006.

La part du capital détenue par les membres du Conseil d'Administration au 2 avril 2007 représente 2 397 856 actions, soit 61,59 % du capital de la Société.

Aucune avance n'a été consentie aux dirigeants au cours de l'exercice.

Une somme de 10 k€ a été allouée au titre de jetons de présence.

Il n'existe aucun autre avantage (avantages postérieurs à l'emploi, autres avantages à long terme, indemnités de fin de contrat, paiement en actions) au 31 décembre 2006.

Note 15. Informations relatives aux parties liées

Les transactions qui ont lieu entre les parties liées sont de nature commerciale. Elles sont réalisées dans les conditions normales d'exploitation. Les avances en compte courant sont rémunérées.

Les transactions entre les sociétés intégrées ont été neutralisées dans les comptes consolidés. Il n'y a pas de transactions avec les dirigeants.

Note 16. Effectifs

Répartition de l'effectif moyen de l'exercice en équivalent temps plein

Par Statut	2006	2005
Cadre	145	126
Non-cadre	57	84
Total	202	210

Par Société	2006	2005
Groupe MEDIAGERANCE (MAKHEIA GROUP depuis le 25 janvier 2008)	16	16
MEDIAGERANCE SAS	102	106
Franklin Partners	22	19
Labo 4	53	63
FP Belgique	3	5
Mdg Audio	1	1
Mdg Asia	5	
Total	202	210



Note 17. Engagements hors bilan

Engagements donnés au sens IFRS (K€)

Effets escomptés non échus	
Créances cédées	345
Avals, cautions, hypothèques et nantissements	
Locations immobilières (*)	1 054
Total	1 399

(*) Les locations financières relatives aux véhicules représentent un montant non significatif

Engagements reçus au sens IFRS (K€)

Découvert autorisé	850
Découvert non utilisé garanti par des créances	415
Total	1 265

Redevance de crédit-bail

Le montant des redevances de crédit-bail restant à payer (IAS 17 § 31) s'élève à 585 k€ dont 292 k€ à moins d'un an.

Autres engagements reçus

Nantissement des titres de la holding qui a acheté la filiale Imagence en juillet 2003.

Note 18. Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement postérieur à la clôture n'est à signaler.

Commentaires complémentaires

- **Compte de résultats** : il n'existe pas d'intérêts minoritaires

- **Note 14**

Monsieur Franck JACLIN, administrateur, coprésident, qui ne perçoit aucune rémunération directe de la société MAKHEIA GROUP ni de ses filiales, est rémunéré par la société DELPHES. Cette dernière facture à ce titre au Groupe MEDIAGERANCE des management fees, sur la même base que la rémunération brute de M. Jean-Bernard TAILHEURET, soit 126.209 €. MM. TAILHEURET et JACLIN n'ont perçu aucun jeton de présence.



20.6. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES 2006

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Groupe MEDIAGERANCE (MAKHEIA GROUP depuis le 25 janvier 2008), relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêt des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 2-D et 2-K aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en oeuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 2-D et 2-K donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Sèvres, le 29 mai 2007

Les Commissaires aux Comptes

CONSTANTIN ASSOCIES
Dominique LAURENT

AD CONSEILS
Stéphane FERTELLE



20.7. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2007

BILAN ACTIF 2007

K€	Note	2007	2006
Actifs non courants	4		
Goodwill		3 163	3 164
Immobilisations incorporelles		263	39
Immobilisations corporelles		879	1 029
Autres actifs financiers		215	169
Impôts différés		77	278
Participation mise en équivalence		37	0
Total actifs non courants		4 634	4 679
Actifs courants	5		
Stocks			
Autres débiteurs		6 948	7 241
Trésorerie		821	610
Total actifs courants		7 769	7 851
Total des actifs		12 403	12 530

BILAN PASSIF 2007

K€	Note	2007	2006
Capitaux propres			
Capital souscrit		5 485	5 485
Primes d'émission			
Réserves consolidées		-2 281	-2 599
Titres en autocontrôle		-563	-344
Résultat de la période		717	421
Total des capitaux propres		3 358	2 963
Passifs non courants	6		
Emprunts à plus d'un an		580	561
Impôts différés		26	26
Provision à long terme		78	122
Total passifs non courants		684	709
Passifs courants	7		
Provision à court terme		53	74
Fournisseurs		3 122	3 316
Emprunts à moins d'un an		1 037	853
Autres créditeurs		3 977	4 411
Subvention d'investissement		172	204
Total passifs courants		8 361	8 858
Total des capitaux propres et passifs		12 403	12 530



COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE 2007

K€	Note	2007	2006
Chiffre d'affaires		21 663	22 349
Achats consommés et Charges externes		-11 058	-10 231
Charges de personnel		-9 762	-10 618
Impôts et taxes		-379	-408
Amortissements dépréciations et provisions	8	-426	-492
Autres Produits & charges opérationnelles	9	580	305
Résultat opérationnel Courant		618	905
Cession d'immobilisation	10	424	-21
Charges non liées à l'activité courante			-40
Reprise de provision sur créances liées à variation de périmètre			
Résultat opérationnel		1 042	844
Charges financières nettes	11	-90	-75
Résultat avant impôt		952	769
Charges d'impôts	12	-235	-348
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence			
Résultat net après impôt		717	421
Résultat net part du Groupe		717	421
Résultat par action			
Avant dilution	13	0,20	0,11
Après dilution		0,20	0,11



TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES 2007

K€	2007	2006
Résultat net des sociétés intégrées	717	421
Amortissements et provisions	408	397
Variation des impôts différés	201	351
Plus values de cession, nettes d'impôts	-424	21
Autres produits et charges calculées	-34	-36
Capacité d'autofinancement	868	1 154
Variation du besoin en fonds de roulement	162	11
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 030	1 165
Acquisition d'immobilisations	-683	-589
Cession d'immobilisations, nettes d'impôts	503	127
Créances sur cession d'immobilisations	-500	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-680	-462
Acquisition actions autocontrôle	-220	
Gains sur cession autocontrôle	24	
Distribution de dividende	-185	-185
Emissions d'emprunts	570	495
Remboursements d'emprunts	-463	-593
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-274	-283
Variations de trésorerie	76	420
Trésorerie d'ouverture	284	-136
Trésorerie de clôture	360	284



TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 2007

K€	Capital	Primes	Réserves conso- lidées	Résultat de l'exercice	Total de capitaux propres
Situation au 31 Décembre 2005	12 203	6 017	-15 885	392	2 727
Distribution de dividendes			- 185		-185
Réduction de capital	-6 718	-6 017	12 735		0
Cession d'actions propre nette d'impôt					
Affectation du résultat 2005			392	-392	0
Résultat de l'exercice 2006				421	421
Situation au 31 Décembre 2006	5 485	0	-2 943	421	2 963
Résultat 31 Décembre 2007				717	717
Distribution de dividendes			-185		-185
Cession d'actions propre nette d'impôt			-196		-196
Réduction de capital					
Attribution d'actions gratuites			59		59
Affectation du résultat 2006			421	-421	0
Situation au 31 Décembre 2007	5 485	0	-2 844	717	3 358

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2007

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés de MaKheiA Group sont établis suivant les normes comptables internationales édictées par l'IASB. Ces normes sont constituées des IFRS, des IAS, ainsi que de leurs interprétations, qui ont été adoptées par l'Union Européenne au 31/12/2007. Les normes et interprétations adoptées par l'IASB ou l'IFRIC mais non encore adoptées au 31/12/2007 par l'Union Européenne n'ont pas donné lieu à une application anticipée.

Le référentiel comptable est disponible sur le site de la commission européenne :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias.fr;htm#adopted-commission

Le Groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation les normes et interprétations publiées au 31 décembre 2007 qui sont d'application obligatoire au 1er janvier 2008. Le Groupe ne s'attend pas à ce que ces nouvelles règles modifient de manière substantielle le contenu ou la présentation de ces états financiers consolidés.

Le groupe n'a pas utilisés de principes comptables contraires aux prescriptions IFRS non adoptées au niveau européen (« carve out »).

Les principes comptables utilisés pour ces états financiers consolidés sont identiques à ceux appliqués par le Groupe pour ses états financiers consolidés au 31 décembre 2006. Les normes IFRS et les interprétations de l'IFRIC telles qu'adoptées par l'Union Européenne d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007 n'ont pas eu d'impact sur les états financiers au 31 décembre 2007.

La publication des états financiers a été autorisée par le Conseil d'Administration du 16 Avril 2008 .et l'assemblée générale est souveraine pour approuver les comptes.



Note 1. Présentation du groupe

MAKHEIA GROUP exerce son activité dans le domaine de la communication hors media. Il propose une offre globale de communication opérationnelle dans les domaines commerciaux, marketing et financier auprès des grands comptes. Les principales activités du groupe sont la création et la diffusion de contenus de communication pour le compte des clients.

La société MAKHEIA GROUP est une société anonyme dont le siège social est à Paris, 125 rue de Saussure 75017 Paris.

Note 2. Principes et méthodes comptables

Toutes les sociétés, sur la base de leurs comptes annuels arrêtés au 31 décembre couvrent, une période de 12 mois. Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique hormis les instruments financiers et les actifs financiers disponibles à la vente qui sont évalués à la juste valeur.

A. Première application des normes IFRS

Le Groupe a adopté les normes IFRS pour la première fois au 1er janvier 2005.

Hormis les regroupements d'entreprise, les engagements de retraite (écarts actuariels) ainsi que les instruments financiers, il n'y a pas eu d'autres dérogations à l'application rétrospective des IFRS.

B. Principe de préparation des comptes annuels

Les comptes consolidés annuels de MAKHEIA GROUP et de ses filiales sont préparés conformément aux règles et principes comptables présentés ci-dessous.

Les informations chiffrées contenues dans cette annexe aux comptes consolidés sont présentées en milliers d'euros.

C. Jugements de la direction

Certains principes comptables utilisés font appel au jugement de la direction du Groupe en ce qui concerne, en particulier, deux domaines :

- la détermination du niveau de reconnaissance des revenus selon la méthode de l'avancement.
- l'appréciation du caractère immobilisable des dépenses de développement en lien avec les critères définis par IAS 38.

D. Utilisation d'hypothèses et d'estimations.

La préparation des états financiers implique que la direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les informations relatives à ces actifs et passifs, les montants de charges et produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les estimations et hypothèses font l'objet de révisions régulières, et au minimum à chaque clôture d'exercice. Elles peuvent varier si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents.

Ces hypothèses concernent principalement :

- les tests de dépréciation (notamment sur les goodwills) ;
- les provisions pour départ en retraite ;
- les provisions pour stocks options.

E. Principe de consolidation.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle direct ou indirect par la détention de plus de 50% des droits de vote émis sont consolidées par intégration globale.

Le GIE de L'ARBRE détenu à hauteur de 33.33 % est consolidé par intégration proportionnelle.

La SA UNIPROD détenue à hauteur de 35 % est consolidée par mise en équivalence.

La société Marketing Hot Spot détenue à hauteur de 26 % est consolidée par mise en équivalence.

Les soldes bilanciaux et transactions réciproques sont éliminés en totalité dans les sociétés intégrées.

La consolidation est réalisée à partir des comptes individuels arrêtés au 31 décembre 2007.



F. Conversion des états financiers des filiales étrangères

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro. Les états financiers des filiales utilisant une monnaie différente sont convertis en euro en utilisant :

- le cours officiel à la date de clôture pour les actifs et passifs ;
- le cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie.

La monnaie de fonctionnement (devise de facturation) est l'euro.

Les différences de conversion résultant de l'application de ces cours sont enregistrées dans le compte de « Réserves de conversion » dans les capitaux propres consolidés.

G. Transactions en devises étrangères.

Les transactions en devises étrangères sont enregistrées en utilisant les taux de change applicables à la date des transactions. A la clôture, les montants à payer ou à recevoir libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros aux taux de change de clôture. Les différences de conversion relatives aux transactions en devises étrangères sont enregistrées dans le compte de résultat.

H. Immobilisations incorporelles

Principes

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont enregistrées au bilan au coût historique. Elles sont ensuite évaluées au coût amorti, selon le traitement de référence de la norme IAS 38 – Immobilisations incorporelles. Les actifs incorporels résultant de l'évaluation des actifs des entités acquises, sont enregistrés au bilan à leur coût historique. Leur valeur fait l'objet d'un suivi régulier afin de s'assurer qu'aucune perte de valeur ne doit être comptabilisée.

Ecart d'acquisition

Lors de regroupement d'entreprises, un écart d'acquisition est constaté, correspondant à l'excédent du coût de ce regroupement sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette comptabilisée des actifs et passifs éventuels identifiables. Ces écarts ne sont plus amortis depuis le 01/01/2004 mais comptabilisés au coût diminué du montant annulé des dépréciations. Ils font l'objet de tests de dépréciation.

Coûts de développement

Les coûts de développement engagés au cours de l'exercice sont comptabilisés en immobilisations incorporelles quand tous les critères prévus par la norme IAS 38 pour les comptabiliser en immobilisation sont réunis. Au 31 Décembre 2007 un montant de 226 k€ a été comptabilisé en immobilisation.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées de logiciels et sont amorties linéairement sur 3 ans (durée d'utilisation prévue).

I. Immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont principalement composées de matériels informatiques, enregistrés à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur supplémentaires, selon le traitement de la norme IAS 16 – Immobilisations corporelles.

Les amortissements sont calculés en mode linéaire selon les durées attendues d'utilisation suivantes :

- Mobiliers & Agencements divers : 8 ans
- Matériels de production : 5 ans
- Matériels informatique : 3 ans
- Matériels de transport : 4 ans avec prise en compte d'une valeur résiduelle

J. Contrats de location

Les contrats de location sont immobilisés lorsqu'ils sont qualifiés de location-financement, c'est à dire qu'ils ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens loués. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17. Les contrats de location-financement ne sont retraités que lorsque l'impact est significatif. Les contrats de location-financement sont constatés à l'actif et amortis selon les règles applicables à la nature du bien, la contrepartie étant constatée en dettes financières. Les charges de loyers sont ventilées entre la part liée au remboursement de l'emprunt, constatée en diminution de la dette, et la part liée aux frais financiers, reclassée en coût de l'endettement financier net.



Les contrats de location simple ne sont pas retraités à l'actif. Les charges de loyers sont maintenues en charges opérationnelles.

K. Dépréciation des actifs à long terme.

Pour les actifs incorporels (GOODWILL) le Groupe procède à des tests de dépréciation sur la base des flux de trésorerie actualisés au moins une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs qui seront générés par les actifs testés. L'actualisation est réalisée à un taux prenant en compte les taux d'OAT 10 ans (4.11%), un taux de prime de risque de marché actions de Paris (7,76%), le taux de croissance à l'infini (2,50%) et d'un coefficient Beta propre à MAKHEIA GROUP La valorisation est déterminée sur la base d'un business plan à 3 ans.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des filiales auxquelles ces actifs peuvent être affectés. Les Goodwill sont affectés au moment de leur première comptabilisation. L'affectation aux unités génératrices de trésorerie est cohérente avec la manière dont le management du Groupe suit la performance des opérations et apprécie les synergies liées aux acquisitions.

Lorsque la valeur recouvrable d'un actif ou d'une filiale est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur, affectée prioritairement aux écarts d'acquisition, est comptabilisée.

L. Clients et créances d'exploitation.

Les dépréciations des créances douteuses sont enregistrées lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

Les en-cours de services comprenant les travaux effectués non encore facturés ont été reclassés dans les créances clients en factures à établir.

Les créances sont comptabilisées pour leur montant actualisé lorsque leur échéance de règlement est supérieure à un an et que les effets de l'actualisation sont significatifs.

M. Trésorerie et équivalents de trésorerie.

Ce poste comprend exclusivement des comptes courants ouverts auprès d'établissements de crédit.

N. Instruments financiers à terme.

La société MAKHEIA GROUP n'utilise pas d'instruments financiers tels que swaps, options ou contrats à terme, etc.

O. Impôts exigibles

Il existe au sein du groupe un périmètre d'intégration fiscale composé des sociétés suivantes :

- MAKHEIA GROUP
- Mediagérance SAS
- Franklin Partners
- MDG Audio
- Place du marché (Anc Labo IV)

Chaque société dont le résultat est bénéficiaire constate dans ces comptes sociaux la charge d'impôt qu'elle supporterait comme si elle n'était pas membre du groupe.

Le produit d'impôt correspondant à l'économie réalisée du fait des sociétés déficitaires est comptabilisé au compte de résultat de la société mère.

P. Impôts différés.

Les impôts différés correspondant aux différences temporelles existant entre les bases taxables et comptables des actifs et passifs consolidés sont enregistrés en application de la méthode du report variable. Les actifs d'impôts différés sont reconnus quand leur réalisation future apparaît probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée.

Q. Actions propres.

Les actions MAKHEIA GROUP détenues sont comptabilisées à leur coût amorti en réduction des capitaux propres.



Les gains découlant de la vente des actions propres intervenus au cours de l'exercice sont déduits des capitaux propres, nets des effets d'impôt.

R. Plans d'options d'achat et d'option de souscription d'actions.

Un plan d'option d'achat et d'option de souscription d'actions en date du 24 juillet 2001 est accordé à certains salariés du Groupe.

Lors de la transition au référentiel IFRS, le Groupe a opté pour le retraitement uniquement des contrats de stock-options attribués après le 7 novembre 2002 et pour lesquels la date d'acquisition est postérieure au 1er janvier 2005. Aucun plan n'a été émis par le groupe après le 24/07/2001 et aucun retraitement n'est en conséquence constaté.

Plan d'option de souscription du 24 juillet 2001

Nombre d'options initial	Prix de souscription	Prix d'attribution	Durée	Nombre d'options disponibles	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'options non attribuées
55 900		5,83	7 ans	5 274	52	50 626

Nombre d'options exercées	Nombre d'options à exercer	Augmentation réalisée Capital	Augmentation réalisée Prime	Augmentation potentielle en euros Capital	Augmentation potentielle en euros Prime
	5 274			7 430	23 317

Date du conseil	24/07/2001
Date AG déléguant au conseil	31/03/1999
Effet dilutif sur le capital	0,14 %

S. Avantages accordés au personnel

Avantages à court terme

Les avantages à court terme (salaires, charges sociales, congés payés) sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

Avantages postérieurs à l'emploi

Régimes à cotisations définies : l'obligation du groupe est limitée au versement de cotisations : ils correspondent aux régimes de retraite légale et complémentaire : les cotisations sont constatées en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants ;

Régimes à prestations définies : Le Groupe n'a comme engagement que le versement d'indemnités de fin de carrière définies par les conventions collectives. L'obligation est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles (taux de mortalité, taux de turn over, taux d'actualisation et taux d'augmentation de salaire). Les principales hypothèses actuarielles retenues par le Groupe sont les suivantes :

- Application des conventions collectives propres à chaque entité ;
- Fort taux de turn-over (utilisation depuis le 31 décembre 2005 de taux de turn-over propres à la société) ;
- Taux d'accroissement des salaires : 0,5 % ;
- Taux d'actualisation : 4,11 % ;
- Age de départ : 65 ans ;
- Départ à l'initiative de l'employeur.

L'augmentation de l'engagement générée par la modification des barèmes de calcul des indemnités de fin de carrière (conformément à l'avenant n°28 du 28 avril 2004 de la convention collective des bureaux d'études) constituant un coût des services passés a été étalé sur la durée résiduelle moyenne d'activité prévisionnelle soit 20 ans.

Depuis le 31 décembre 2005, date à laquelle il a été utilisé une table de turn-over propre à l'entreprise, le Groupe a décidé d'étaler les écarts actuariels de manière linéaire sur 5 ans ».



La réduction ou la liquidation d'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi donne lieu à la reprise immédiate, par le compte de résultat, des engagements antérieurement comptabilisés.

L'engagement est constaté au bilan en passifs non courants, pour le montant de l'engagement total, ajusté du coût des services passés différés et des écarts actuariels non comptabilisés. Un rapprochement entre le montant de l'engagement et la provision comptabilisée est présentée en note 6.

La contribution de 50% sur le montant des indemnités de mise à la retraite a été comptabilisée en écart actuariel.

La charge de l'exercice est constatée intégralement au compte de résultat en charge opérationnelle.

▪ **Autres avantages à long terme**

Les seuls avantages à long terme sont liés à la participation des salariés. Ils sont comptabilisés en passifs non courants pour la partie supérieure à 1 an.

▪ **Indemnités de fin de contrat de travail**

Indemnités de fin de contrat de travail : Les indemnités de fin de contrat de travail (exemple : indemnité de licenciement) sont comptabilisées lors de la mise en œuvre d'une procédure.

T. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation vis-à-vis d'un tiers, lorsque la perte ou le passif est probable et peut être raisonnablement évalué. Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni ne peut être raisonnablement évalué mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans les engagements.

U. Actifs et passifs éventuels

Il n'existe pas ni d'actifs ni de passifs éventuels au 31 décembre 2007.

V. Reconnaissance des revenus

Les revenus du Groupe sont principalement constitués de prestations de services, facturées mensuellement selon la méthode de l'avancement des travaux.

Comme le préconise la norme IAS 18 – Produits des activités ordinaires, les taxes sur le chiffre d'affaires propres à certains pays sont déduites du chiffre d'affaires.

W. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, à l'exception des actions d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives (options de souscription, bons de souscription), retraité des actions d'autocontrôle. Leur nombre est déterminé par application de la méthode du rachat d'actions.

Un plan de souscription d'actions est considéré comme dilutif lorsqu'il a pour conséquence l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de bourse pendant la période.

X. Information sectorielle

MAKHEIA GROUP ne publie pas d'information sectorielle, dans la mesure où la société est organisée autour d'une activité principale «la création et la diffusion de contenus de communication pour le compte de clients », et intervient essentiellement sur le territoire national. Cette activité recouvre plusieurs domaines, mais au niveau de la gestion et du management, ces domaines sont traités comme un seul secteur d'activité.



Note 3. Informations relatives au périmètre de consolidation

Périmètre de consolidation au 31 Décembre 2007

ENTREPRISES	Sièges	N° SIREN	Contrôle	Méthode
MAKHEIA GROUP (ex Groupe MEDIAGERANCE)	125, rue de Saussure 75017 PARIS	399 364 751	100 %	I.G.
FRANKLIN PARTNER BELGIUM	18, rue du Moniteur 1000 BRUXELLES	Etrangère	100 %	I.G.
MEDIAGERANCE SAS	125, rue de Saussure 75017 PARIS	350 144 093	100 %	I.G.
Place du Marché (Anc. Labo 4)	8, place du marché 92200 NEUILLY	424 075 042	99,79 %	I.G.
MEDIAGERANCE AUDIOVISUEL	125, rue de Saussure 75017 PARIS	424 867 281	99,80%	I.G.
FRANKLIN PARTNERS	125, rue de Saussure 75017 PARIS	438 623 597	100 %	I.G.
MEDIAGERANCE ASIA	16-03 International Piazza 10 Anson Road 079903 Singapour	NA	100 %	I.G.
MARKETING HOTSPOT	56 boulevard Davout 75020 PARIS	493 005 888	26%	M.E.
UNIPROD	8, place du marché 92200 NEUILLY	491 436 846	35,00 %	M.E.
GIE DE L'ARBRE	8, place du marché 92200 NEUILLY	485 119 507	33,33 %	I.P.

Variation de périmètre

▪ **Cession intervenue au cours de l'exercice**

Aucune cession n'est intervenue au cours de l'exercice.

▪ **Acquisitions intervenues au cours de l'exercice**

- Le groupe possède 26 % de las SARL Marketing Hot Spot, Editeurs de logiciels.
- La société Safran bleu acquise le 2 Juillet 2007 a été dissoute par confusion de patrimoine avec la société Mediagérence SAS le 27 Décembre 2007. Un écart d'acquisition a été dégagé lors de la prise de contrôle. Au 31 Décembre 2007 le montant comptabilisé à l'actif est de 49 K€.
- Le groupe a fait l'acquisition de 50% de la société All Contents (ex IDOLCI). Les titres de la société All Contents inscrit à l'actif pour 35 k€ ont été partiellement cédés à la valeur comptable au début de l'exercice 2008. Le solde (10 % du capital) est disponible à la vente.

Note 4. Actifs non courants

Immobilisations Incorporelles

K€	31/12/2007	31/12/2006
Immobilisations incorporelles	263	39

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement composées d'agencements et de matériel de bureau et informatique.



Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont principalement composés des dépôts de garantie.

Variation des immobilisations

▪ Brut

K€	31-déc-06		Variation périmètre	Acquisition	Cession	31-déc-07
Incorporelles	262	7	249			518
Corporelles	2 639	10	267		-270	2 646
Financières	170		85		-2	253
Total	3 071	17	601		-272	3 417

▪ Amortissements

K€	31-déc-06		Dotations	Reprises	31-déc-07
Incorporelles	223		32		255
Corporelles	1611		380	-224	1767
Financières					
Total	1834		412	-224	2022

▪ Net

K€	31-déc-07		31-déc-06	
Incorporelles		39		263
Corporelles		1 029		879 (*)
Financières		169		253
Total		1237		1 395

(*) Dont valeur nette des biens pris en location financement : 547 K€

Impôts différés

K€	31-déc-07		31-déc-06	
Déficits reportables				190
Indemnités de fin de carrière		27		41
Différences temporaires		42		37
Dépôt de garantie		10		10
Total		77		278

Les déficits constatés par Mediagérance ASIA n'ont pas engendré la comptabilisation d'impôt différé actif.



Note 5. Actifs courants

Autres débiteurs

K€	31-déc-07	31-déc-06
Clients	5 911	6 626
Etats & divers	735	715
Créances sur cession filiales	269	269
Créances sur cession Fonds	500	
Charges constatées d'avance	305	398
Total Brut	7 720	8 008
Dépréciation Clients	502	497
Dépréciation autres créances	269	269
Total des dépréciations	771	766

Note 6. Passifs non courants

Impôts différés

K€	31-déc-07	31-déc-06
Sur Crédit Bail	26	26
Total	26	26

Provisions à long terme

Le montant des provisions à long terme est exclusivement composé des engagements de retraite.

K€	Engagement	Coût des services passés restant à étaler	Ecarts actuariels restant à comptabiliser	Charge exercice	Provision au bilan
Au 01/01/2006	25	- 64	161		122
Droits acquis	3			3	3
Liquidation réduction					
Coût des services passés		4		4	4
Écarts actuariels	12		-63	- 51	- 51
Au 31/12/2007	40	- 60	-98	- 44	78
Coût des services passés restant à étaler					60
Écarts actuariels restant à comptabiliser					- 98
Engagement au 31/12/2007					40



Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières diverses représentent la part à plus d'un an des crédits en cours soit : 580 k€ :

- Crédit à taux variable	:	56
- Crédit Bancaire à taux fixe	:	313
- Emprunt lié au retraitement du Crédit Bail	:	211

Les emprunts n'ont fait l'objet d'aucun défaut de remboursement au cours de l'exercice ni d'aucun autre manquement qui peut amener les créanciers à exiger le remboursement.

Les emprunts souscrits ne prévoient pas de covenants.

Note 7. Passifs courants

Provisions à court terme

K€	31-déc-06	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	31-déc-07
Provision pour risque	74	41	28	34	53

Autres passifs courants

K€	31-déc-07	31-déc-06
Dettes fiscales et sociales	3 316	3 550
Produits constatés d'avance	349	577
Autres Dettes	273	284
Avances et acomptes		
Dettes sur immobilisations		
Total	3 938	4 411

Subvention d'investissement

La quote part des travaux du nouveau siège social prise en charge par le propriétaire est comptabilisée en subvention d'investissement et est rapportée au résultat au fur et à mesure de l'amortissement des biens concernés.

- Montant inscrit au passif à la clôture	172 K€
- Montant inscrit au résultat dans l'exercice	32 K€

Note 8. Amortissement, dépréciation et provisions

K€	31-déc-07	31-déc-06
Amortissement	- 412	-408
Dépréciation d'actif	-45	- 31
Provision pour risques	-11	- 53
Reprise de provision	42	
Dépréciation écart d'acquisition		
Total	- 426	-492



Note 9. Autres produits et charges opérationnels

K€	31-déc-07	31-déc-06
Produits divers	586	311
Subventions reçues		
Charges diverses	- 6	-6
Total	580	305

Note 10. Cessions d'immobilisations

Notre filiale Place du Marché a cédé une partie de son fonds de commerce pour un montant de 500 k€. Compte tenu de la valeur nette à l'actif (36 K€), le montant net de la cession s'élève à 464 K€.

Note 11. Charges financières nettes

K€	31-déc-07	31-déc-06
Produits de trésorerie	7	
Intérêts bancaires	-95	-75
Dépréciation des titres mis en équivalence		- 3
Actualisation dépôt de garantie	- 2	3
Total	90	- 75

La sensibilité des charges financières liées à une variation des taux d'intérêts n'est pas significative.

Note 12. Charges d'impôts

K€	31-déc-07	31-déc-06
I S	-34	
IFA		
Variation impôts différés	- 201	-348
Neutralisation Impôts sur cession titre groupe		
Total	- 235	- 348

Note 13. Résultat par action

Le résultat Part du groupe par action et le résultat dilué par action au 31 décembre 2007 s'élève à 0.20 €.
Le numérateur correspond au résultat net part du groupe, s'élevant à 717 k€ et le dénominateur au nombre d'actions au 31 décembre 2007 après neutralisation des 262.192 actions d'autocontrôle soit 3 631 063 actions).



Note 14. Nombre d'action composant le capital social

	Action
Au 1er janvier	3 893 255
Au 31 décembre	3 893 255

Toutes les actions sont intégralement libérées
Au 31 Décembre 2007, MAKHEIA GROUP détient 262.192 de ses propres actions.

Note 15. Rémunération

La rémunération des deux principaux dirigeants s'est élevée à un montant de 252.936 € en 2007.
La part du capital détenue par les membres du Conseil d'Administration dont Jean-Philippe GALLANT, au 16 Avril 2008, représente 1.766.970 actions, soit 45,46 % du capital de la société.
Aucune avance n'a été consentie aux dirigeants au cours de l'exercice.
Une somme de 10 k€ a été allouée au titre de jetons de présence.
Il n'existe aucun autres avantages (avantages postérieurs à l'emploi, autres avantages à long terme, indemnités de fin de contrat, paiement en actions) au 31 Décembre 2007.

Note 16. Informations relatives aux parties liées

Les transactions qui ont lieu entre les parties liées sont de nature commerciale. Elles sont réalisées dans les conditions normales d'exploitation. Les avances en compte courant sont rémunérées.
Les transactions entre les sociétés intégrées ont été neutralisées dans les comptes consolidés.
Il n'y a pas de transactions avec les dirigeants.

Note 17. Effectifs

Répartition de l'effectif moyen de l'exercice en équivalent temps plein

Par Statut	2007	2006
Cadre	130	145
Non cadre	43	57
Total	173	202

Par Société	2007	2006
MAKHEIA GROUP	17	16
Mediagérance SAS	95	102
Franklin Partners	23	22
Place du Marché (Anc Labo 4)	29	53
FP Belgique	2	3
Mdg Audio	1	1
Mdg Asia	6	5
Total	173	202



Note 18. Engagement hors bilan

Engagements donnés au sens IFRS

	K€
Effets escomptés non échus	
Créances cédées	
Avals caution hypothèques et nantissements	
Locations immobilières	367
Total	367

(*) Les locations financières relatives aux véhicules représentent un montant non significatif

Engagements reçus au sens IFRS

	K€
Découvert autorisé	850
Découvert non utilisé garanti par des créances	
Total	850

Redevance de crédits bail

Le montant des redevances de crédit-bail restant à payer ventilés (IAS 17 § 31) s'élève à 473 K€ dont 262 K€ à moins d'un an.

Autres engagements reçus

Nantissement des titres de la holding Financière CTT qui a acheté la filiale Imagence en Juillet 2003.

Note 19. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

L'AGE du 25 janvier 2008 a adopté la nouvelle dénomination sociale de Groupe MEDIAGERANCE qui devient MAKHEIA GROUP.

Réuni lundi 21 janvier 2008, le conseil d'administration de MAKHEIA GROUP a approuvé la signature d'un protocole d'accord en vue du rapprochement avec le Groupe Image Force, agence de communication indépendante spécialisée dans la création et la gestion de contenus de communication multicanal.

Commentaires complémentaires

- **Compte de résultats** : il n'existe pas d'intérêts minoritaires
- **Note 2**
 - **§ S** : La table de turnover retenue sur la base des données observées en interne est la suivante :
 - Probabilité pour quelqu'un de 18 ans d'être dans la société à 65 ans = 32%
 - Puis, par année d'âge supplémentaire, probabilité de 0,5%.



- **§ K** : Les unités génératrices de trésorerie sont affectées à des filiales dans leur intégralité, mais pas à des activités en particulier.

- **Note 8** : Le montant de la provision pour litiges est de 22 K€.

- **Note 14**

Monsieur Franck JACLIN, administrateur, coprésident, qui ne perçoit aucune rémunération directe de la société MAKHEIA GROUP ni de ses filiales, est rémunéré par la société DELPHES. Cette dernière facture à ce titre au Groupe MEDIAGERANCE des management fees, sur la même base que la rémunération brute de M. Jean-Bernard TAILHEURET, soit 126.468 €. MM. TAILHEURET et JACLIN n'ont perçu aucun jeton de présence.



20.8. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société MAKHEIA GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 2.2.4. et 2.2.11. aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en oeuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 2.2.4. et 2.2.11. donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 15 mai 2008

Les Commissaires aux Comptes

CONSTANTIN ASSOCIES
Dominique LAURENT

A.N.G.
Christophe NOS



20.9. INFORMATIONS FINANCIERES INTERMEDIAIRES

Non applicable

20.10. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDE

La politique de la Société en la matière est de pouvoir distribuer entre 20 % et 40 % de son résultat net consolidé pour autant que ce niveau de distribution soit compatible avec le financement de son développement.

Pour le présent exercice, il sera proposé à l'Assemblée générale devant approuver les comptes 2007 le versement d'un dividende de 0,05 € par action, soit un montant total distribué de 194.662,75 €. Le dividende serait mis en paiement avant le 30 Septembre 2008.

Les sommes distribuées après le 1er janvier 2005 éligibles ou non à l'abattement se sont élevées à :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Exercice 31/12/2006	194 662,75 €	néant	
Exercice 31/12/2005	194 662,75 €	néant	
Exercice 31/12/2004	néant	néant	

Les sommes distribuées à titre de dividendes avant le 1er janvier 2005 et bénéficiant de l'avoir fiscal se sont élevées à :

- Aucune distribution de dividendes ou de réserves n'est intervenue avant le 1 janvier 2005.

20.11. PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

Une procédure judiciaire a été initiée par MAKHEIA GROUP à l'encontre d'une société tierce ; elle ressort de la juridiction commerciale. Il existe deux litiges prud'homaux.

Aucune clause d'arbitrage n'est active ou prévue.

Les litiges en cours sont dûment provisionnés et le détail des provisions figure en annexe aux comptes consolidés.



20.12. CHANGEMENT DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE

Groupe MEDIAGERANCE devient MAKHEIA GROUP

L'assemblée générale extraordinaire du vendredi 25 janvier 2008 (avis du BALO n°152 paru le 19 décembre 2007) a décidé la modification de dénomination sociale du groupe : Groupe MEDIAGERANCE devient ainsi MAKHEIA GROUP. En grec ancien, MAKHEIA évoque l'art de combattre. Pour Groupe MEDIAGERANCE, il s'agit d'affirmer son positionnement et la pertinence de son offre auprès de ses clients existants et à venir en refondant sa charte graphique et son discours.

Rapprochement des groupes : groupe MEDIAGERANCE et IMAGE FORCE

Le 25 janvier 2008, Groupe MEDIAGERANCE a annoncé qu'il a signé un protocole d'accord avec le groupe IMAGE FORCE en vue d'un rapprochement. Le nouveau groupe portera le nom de MAKHEIA GROUP.

Ce rapprochement va donner naissance à un nouvel ensemble dont la taille devrait avoisiner les 40 M€ pour un effectif de 280 collaborateurs. Il souligne ainsi l'ambition et la nouvelle stratégie de développement du nouveau groupe.

Le rapprochement des groupes MAKHEIA GROUP et Image Force fait l'objet d'un document E soumis au visa des autorités de marché et sera soumis à l'approbation d'une prochaine Assemblée Générale.

En dehors de l'obtention d'un visa complémentaire de l'AMF pour le document de référence 2007 de MAKHEIA GROUP, il existe comme seule condition suspensive le refus exprimé avant le 15 mai 2008 des conclusions des audits menés au sein d'Image Force et de MAKHEIA GROUP. A la date du présent document de référence, cette condition suspensive est levée.

Une vision stratégique commune

Le nouveau groupe ambitionne d'offrir aux grands comptes et à leurs marques le service le plus compétitif tout au long de la chaîne de valeur de leur communication : mise à disposition des infrastructures technologiques les plus performantes, capacité de production de contenus écrits, vidéo ou multimédia aux normes ISO, et conseil stratégique.

Cette stratégie s'inscrit dans les perspectives de convergence du marché de la communication qui nécessiteront la maîtrise de la création de contenus et de leur gestion au travers de plateforme collaboratives.

Une opération riche en synergies

Au-delà des économies d'échelle qu'apportera le périmètre du nouveau Groupe, celui-ci bénéficiera de la mise en commun des meilleures pratiques. La vision stratégique commune sur le rôle de la gestion de contenus de communication favorisera l'accélération de la croissance du nouvel ensemble.

Un projet de développement fédérateur

L'arrivée de Groupe Image Force devrait être finalisée fin février 2008. Le protocole d'accord visant leur rapprochement prévoit que les actifs du groupe Image Force seront partiellement payés en cash et partiellement apportés à MAKHEIA GROUP grâce notamment à l'autocontrôle de la société.

L'augmentation de capital de MAKHEIA GROUP qui en découlera sera soumise à l'approbation d'une assemblée générale extraordinaire.

Le calcul des parités s'est effectué à partir de la valeur objective des sociétés indépendamment du cours du titre Groupe MEDIAGERANCE.

La direction générale actuelle du Groupe composée de Franck Jaclin et Jean-Bernard Tailheuret, sera élargie à Edouard Rencker, actuellement Président de SEQUOIA, filiale d'IMAGE FORCE.



Groupe Image Force : trois activités complémentaires

Créé en 1992 par Jean-François Variot, le Groupe Image Force, avec 100 collaborateurs, a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires supérieur à 16 M€ pour une marge brute de l'ordre de 11 M€.

Groupe Image Force est organisé autour de trois métiers complémentaires :

- édition d'entreprise, avec SEQUOIA
- internet, avec LOGWITHME
- publicité, avec MACHINATION

SEQUOIA, principale agence du groupe Image Force avec une marge brute d'environ 8 M€ en 2007 et 66 collaborateurs, est présidée par Edouard Rencker. Audi, Groupe BEL, Ciments Français, EDF, Isover, La Poste, Maaf, Peugeot, Renault, Saint-Gobain, Schneider, VAG figurent parmi les principaux clients Grands Comptes.

LOGWITHME porte l'offre Internet sur des opérations d'e-marketing pour des clients comme ADP, Audi, Banque Postale, But, Celio, Intermarché, Legris Industries, Morgan, Prévention routière, etc.

MACHINATION est une agence de publicité créative qui intervient auprès de clients tels que Acova, Camara, Celio, Grand-Marnier, Morgan, Les quatre temps, Rungis, etc.

Par ailleurs, le groupe Image Force a depuis plusieurs années intégré les nouvelles technologies à son offre de contenus de communication pour développer une approche multicanal interactive (plateformes web et e-marketing).



21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

21.1. CAPITAL SOCIAL

Marché de cotation

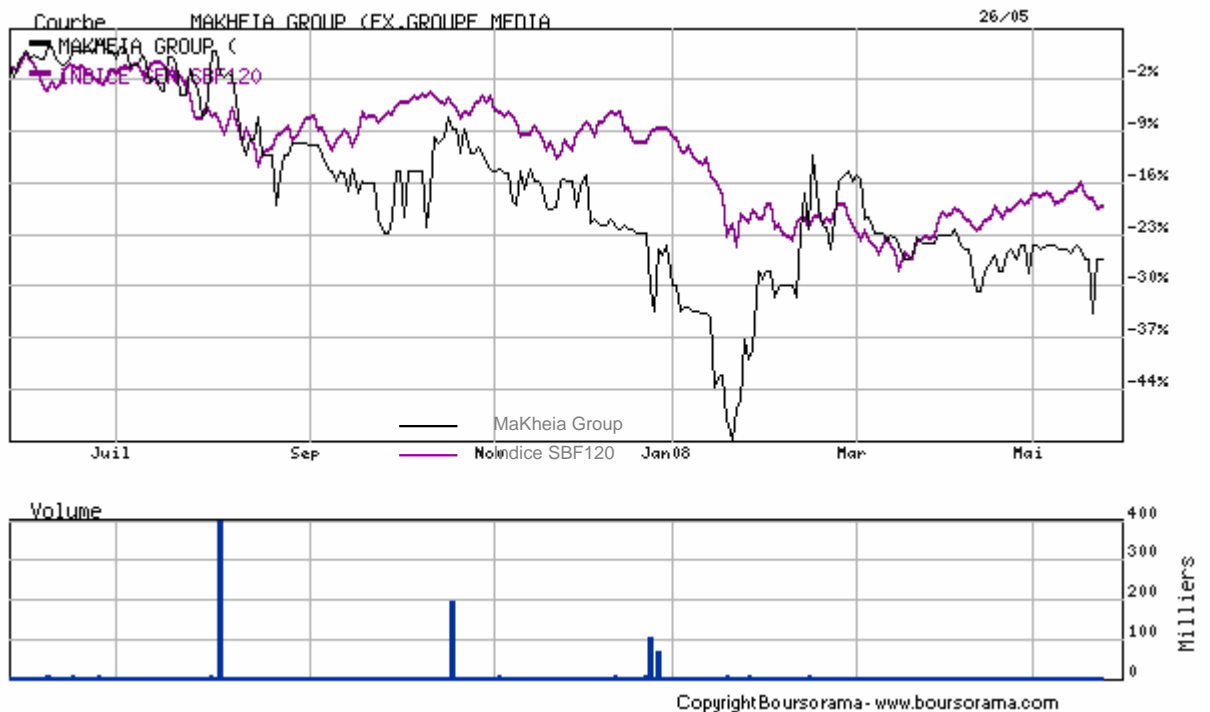
L'action MAKHEIA GROUP est cotée sur Euronext Paris, Eurolist compartiment C.
La société est éligible au FCPI.

ISIN FR0000072993
REUTERS : MDGN.PA
BLOOMBERG : MDG:FP



Evolution du cours de bourse

Evolution du cours de bourse par rapport à l'indice SBF 120 sur 1 an



Composition du capital social

Le capital social de la société s'élève au 28 février 2008 à 5 484 963 € et se compose de 3 893 255 actions.



Titres émis non représentatifs du capital

La société n'a émis aucun titre non représentatif du capital.

Actions auto-détenues

Nombre d'actions auto-détenues

Au 15 février 2008 le groupe détenait 262 815 de ses propres actions, soit 6,75% du capital, celles-ci n'ayant pas de droit de vote.

Programme de rachat en cours

En application de l'article L.451-3 du Code Monétaire et Financier et du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (art. 241-1 et suivants), l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 22 juin 2007 en sa **dixième résolution**, a autorisé, pour une durée de dix huit mois (18) mois, l'annulation de 10 % du capital de la Société. Aucune annulation de titres n'est intervenue au cours des vingt-quatre (24) mois précédant la publication du programme.

- **Répartition par objectif des titres du capital détenus au jour du présent descriptif**
 - 44.178 actions pour notamment permettre l'attribution d'actions aux salariés de la Société et/ou de son Groupe, notamment pour le service d'options d'achat ou encore au titre des attributions d'actions gratuites,
 - 10.673 actions pouvant procéder à la réduction du capital de la société par voie d'annulation d'action,
 - 198.319 actions conservées en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe,
 - 9 645 actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

- **Objectifs du programme**
 - L'acquisition d'actions pour être conservées en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe,
 - La remise d'actions lors de l'exercice de droits liés à l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, à des programmes d'options d'achat d'actions, à l'attribution gratuites d'actions aux salariés de la société ou des sociétés de son Groupe, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne d'entreprise,
 - Assurer la liquidité et l'animation du marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'Autorité des marchés financiers,
 - Procéder à la réduction du capital de la société par voie d'annulation d'action.

- **Modalités du programme de rachat d'actions**
 - Nombre maximal d'actions pouvant être acquises : le nombre maximal d'actions pouvant être acheté ne peut excéder 10 % du nombre des actions composant le capital social actuel, soit 389.325 actions.
 - Prix maximum d'achat et montant maximal autorisé des fonds pouvant être engagés : le prix unitaire maximum d'achat est fixé à 5,5 euros. En cas de modification du nominal des actions, d'augmentation de capital par incorporation de réserves, d'attribution gratuite d'actions, de division ou de regroupement de titres, de distribution de réserves ou de tous autres actifs, d'amortissement du capital, ou de toute autre opération portant sur les capitaux propres, les prix d'achat et de vente susvisés pourront être ajustés afin de tenir compte de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action.
L'enveloppe globale maximale de cette autorisation est fixée à 1.428.800 €.

- **Modalités d'achat et de vente**

Les achats, cessions et transferts des actions pourront être réalisés par tous moyens sur le marché ou de gré à gré, y compris par opérations sur blocs de titres, étant précisé que la résolution votée lors de l'AGM du 22 juin 2007 ne limite pas la part du programme pouvant être réalisée par achat de blocs de titres. Ces opérations pourront être réalisées à tout moment, y compris en période d'offre publique.

- **Durée du programme**

Le programme a été autorisé pour une durée de dix-huit (18) mois à compter du 22 juin 2007, soit jusqu'au 22 décembre 2008.



▪ **Bilan des précédents programmes**

- Pourcentage de capital auto-détenu au 15 février 2008 : 6,75%
- Nombre d'actions annulées au cours des derniers 24 mois : 0
- Nombre de titres détenus en portefeuille au 15 février 2008 : 262 815 actions
- Valeur comptable du portefeuille au 15 février 2008 : 364 356 euros

▪ **Contrat de liquidité**

Un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'Autorité des marchés financiers est en vigueur depuis le 10 octobre 2007 avec Aurel.

Lors de la mise en oeuvre, les moyens suivants lui avaient été affectés :

- nombre de titres = 5.976
- espèces = 15.000 euros

Au 31 décembre 2007, la position du contrat était la suivante :

- nombre de titres = 9.022
- espèces = 8.619,38 euros

▪ **Tableau de déclaration synthétique**

Dans le cadre du programme de rachat autorisé par l'assemblée générale mixte du 30 juin 2006 les opérations effectuées sur les actions propres ont été les suivantes :

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes					
	Achats	Ventes/transferts	à l'achat			à la vente		
			Calls achetés	Put vendus	Achats à terme	Calls vendus	Puts achetés	Ventes à terme
Nombre de titres	265 170	12 000						
Échéance maximale moyenne	Néant	Néant	0	0	0	0	0	0
Cours moyen des transactions en euros	2,69	2,76	0	0	0	0	0	0
Prix moyen d'exercice	Néant	Néant	0	0	0	0	0	0
Montant (euros)	707 735	33 120	0	0	0	0	0	0

Autres titres donnant accès au capital

Stock options

Cf Chapitre 17 § 17.2

Il n'existe pas d'instruments financiers, autres que les stock-options attribués aux dirigeants et/ou salariés du groupe susceptibles de donner accès au capital de la société.

Capital autorisé non émis

L'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 24 juin 2005 :

- dans sa dixième résolution a délégué sa compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider sur ses seules décisions, pour une durée de vingt-six mois à compter de ladite assemblée de l'émission, à titre onéreux ou gratuit, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la Société pour un montant qui ne pourra être supérieur à 12.203.363 €.

- dans sa onzième résolution a délégué sa compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider sur ses seules décisions, pour une durée de vingt-six mois à compter de ladite assemblée de l'émission, à titre onéreux ou gratuit, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ou de valeurs



mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la Société pour un montant qui ne pourra être supérieur à 12.203.363 €.

- dans sa treizième résolution a délégué sa compétence au Conseil d'Administration pour une durée de vingt-six mois à compter de la présente assemblée à l'effet d'augmenter le capital, en une ou plusieurs fois, dans la limite d'un montant nominal maximum de 12.203.363 €, par l'incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes (d'émission, de fusion ou d'apport ou autres).

- dans sa quatorzième résolution a délégué sa compétence au Conseil d'Administration pour une durée de vingt-six mois à compter de la présente assemblée à l'effet d'augmenter le capital, en une ou plusieurs fois, par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux salariés de la société et mandataires sociaux adhérents de plans d'épargne.

Capital autorisé non émis (délégations d'augmentation de capital actuellement en cours)

Usage fait des délégations au cours de l'exercice 2005

Délégation	En cours de validité	Durée	Plafond	Utilisation
1) Compétence				
Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription	AGO-E du 13 juin 2003 9e résolution	26 mois	12 203 363 €	Néant
	AGO-E du 24 juin 2005 11e résolution	26 mois	12 203 363 €	Néant
Augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	AGO-E du 13 juin 2003 10e résolution	26 mois	12 203 363 €	Néant
	AGO-E du 24 juin 2005 10e résolution	26 mois	12 203 363 €	Néant
Augmentation du capital par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes	AGO-E du 13 juin 2003 10e résolution	26 mois	12 203 363 €	Néant
	AGO-E du 24 juin 2005 13e résolution	26 mois	12 203 363 €	Néant
Augmentation de capital réservée aux salariés et mandataires sociaux adhérents de plans d'épargne	AGO-E du 13 juin 2003 12e résolution	26 mois	366 000 €	Néant
	AGO-E du 24 juin 2005 14e résolution	26 mois	366 100 €	Néant
2) Pouvoirs				
Emission d'options d'achat et/ou de souscription d'actions au profit de membres du personnel ou de mandataires sociaux	AGO-E du 30 mars 1999 7e résolution	5 ans	5 % du capital	Néant
Attribution d'actions gratuites au profit de membres du personnel	AGO-E du 24 juin 2005 16e résolution	38 mois	2 % du capital	Néant



Usage fait des délégations au cours de l'exercice 2006

Délégation	En cours de validité	Durée	Plafond	Utilisation
1) Compétence				
Augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	AGO-E du 24 juin 2005 10e résolution	26 mois	12 203 363 €	Néant
Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription	AGO-E du 24 juin 2005 11e résolution	26 mois	12 203 363 €	Néant
Augmentation du capital par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes	AGO-E du 24 juin 2005 13e résolution	26 mois	12 203 363 €	Néant
Augmentation de capital réservée aux salariés et mandataires sociaux adhérents de plans d'épargne	AGO-E du 24 juin 2005 14e résolution	26 mois	366 100 €	Néant
2) Pouvoirs				
Emission d'options d'achat et/ou de souscription d'actions au profit de membres du personnel ou de mandataires sociaux	AGO-E du 24 juin 2005 15e résolution	38 mois	10 % du capital	Néant
Attribution d'actions gratuites au profit de membres du personnel	AGO-E du 24 juin 2005 16e résolution	38 mois	2 % du capital	Néant

Usage fait des délégations au cours de l'exercice 2007

Délégation	En cours de validité	Durée	Plafond	Utilisation
1) Compétence				
Augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	AGO-E du 22 juin 2007 11e résolution	26 mois	5.484.964 €	Néant
Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription	AGO-E du 22 juin 2007 12e résolution	26 mois	5.484.964 €	Néant
Augmentation du capital par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes	AGO-E du 22 juin 2007 14e résolution	26 mois	5.484.964 €	Néant
Augmentation de capital réservée aux salariés et mandataires sociaux adhérents de plans d'épargne	AGO-E du 22 juin 2007 15e résolution	26 mois	164.500 €	Néant
2) Pouvoirs				
Emission d'options d'achat et/ou de souscription d'actions au profit de membres du personnel ou de mandataires sociaux	AGO-E du 24 juin 2005 15e résolution	38 mois	10 % du capital	Néant
Attribution d'actions gratuites au profit de membres du personnel	AGO-E du 24 juin 2005 16e résolution	38 mois	2 % du capital	oui*



*le Conseil D'administration en date du 12 Février 2007 a attribué 77 865 actions gratuites à des bénéficiaires salariés désignés et sous condition du respect de conditions et critères d'attribution définis par le Conseil

Nombre potentiel d'actions au 31 décembre 2007

Voir note annexe aux comptes consolidés Chapitre 20.7 Note R.

□ Commentaire complémentaire au tableau de flux de la page 106

Méthode de rapprochement entre le Tableau de flux de trésorerie et la trésorerie au bilan du 31 décembre 2007 :

Emprunt à moins d'un an	=	1.037 K€
Dont :		576 K€ d'emprunts
		461 K€ de solde négatif de trésorerie
Trésorerie au bilan du 31/12/07	=	821 K€
- Solde négatif de trésorerie	=	461 K€
= Trésorerie de clôture	=	360 K€



□ Historique du capital

Date	Opération	Nominal par action	Prime cumulée	Nombre	Nominal
22/12/1994	Constitution	100 F		425 004	42 500 400 F
AGE 02/01/1998	Augmentation de capital de 21 MF par apport de 27 991 actions de Franklin Partners Communication visuelle (1)	100 F		635 004	63 500 400 F
AGE 30/03/1999 - CA 22/11/99	Sur 31 750 obligations convertibles (2), 26754 ont été remboursées et 4 996 ont été converties à raison d'1 obligation paour 1 action.	100 F	287 270 F	640 000	64 000 000 F
AGE 30/03/1999- CA 21/05/99	Augmentation de capital (3) de 2,262 MF l'occasion de l'introduction en bourse sur le Second marché	100 F	7 037 747 F	718 000	71 800 000 F
AGE 22/06/2000	Réduction du nominal par 5	20 F		3 590 000	71 800 000 F
AGE 29/12/2000	Augmentation du capital (3) de 3,26 MF par apport de 7 803 actions de la Sté ASI Informatique	20 F	14 907 156 F	3 753 014	75 060 280 F
AGO-E du 28/06/2001	Conversion du capital en euros et augmentation par incorporation de 57 135 €par élévation de la valeur nominale de 3,04€ à3,06 €	3,06 €		3 753 014	11 500 000 €
CA du 13/12/2002	Augmentation du capital par incorporation d'une somme de 703 363 €, par incorporation à due concurrence de la prime d'apport constituée lors de l'apport approuvé par l'AGE du 29 décembre 2000 et création de 229 542 actions nouvelles	3,06 €		3 982 556	12 203 363 €
CA du 29/09/2004	Annulation de 56 996 actions d'autocontrôle. Augmentation de capital de 191 149,4€ par incorporation de réserves	3,11 €		3 925 560	12 203 363 €
CA du 21/12/2004	Annulation de 32 305 actions . Augmentation de capital de 100 426,35 € par incorporation de réserves et élévation du nominal à 3,13 €	3,13 €		3 893 255	12 203 363 €
AG 30/6/2006	Réduction de capital de 6 718 399,62€ par résorption des pertes antérieures		Supression de la valeur nominale	3 893 255	5 484 964 €

(1) La rémunération de l'apport des actions FRANKLIN s'est réalisée sur la base d'un taux de parité FRANKLIN PARTNERS/MEDIALOGIE de 2,024/1.

Les 210 000 actions MEDIAGERANCE.COM reçues en rémunération de cet apport font partie des actions actuellement détenues par DELPHES SA.

(2) Emission décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 janvier 1998. Le remboursement des 26 754 obligations s'est fait au nominal de 157,50 F, soit un remboursement de 4 213 755 F, payable au plus tard le 31 décembre 1999.

(3) Comptablement les frais afférant à l'opération ont été imputés sur la prime d'émission.



Depuis le 30 juin 2006, il n'y a eu aucune modification du capital.

Augmentation de capital prévue en 2008

Réuni lundi 21 janvier 2008, le conseil d'administration de MAKHEIA GROUP a approuvé la signature d'un protocole d'accord en vue du rapprochement avec le Groupe IMAGE FORCE, agence de communication indépendante spécialisée dans la création et la gestion de contenus de communication multicanal.

Le financement de l'opération sera soumis à l'approbation de la future assemblée générale qui approuvera les comptes 2007, en particulier l'augmentation de capital qui rémunérera les apports des actionnaires d'IMAGE FORCE (Cf § 6.8 – Perspectives 2008).

21.2. ACTES CONSTITUTIFS ET STATUTS

Siège social

MAKHEIA GROUP
125, rue de Saussure
75017 Paris

Forme juridique (article 1 des statuts)

Société anonyme de droit français suivant signature des statuts le 22 décembre 1994, et immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Paris en date du 2 janvier 1995.

Société Anonyme au capital de 5 484 964 euros.

Durée (article 5 des statuts)

La durée de la Société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, à savoir jusqu'au 1er janvier 2094, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Objet social (article 2 des statuts)

La Société a pour objet l'acquisition de toutes actions ou parts de sociétés, de toutes valeurs mobilières, la prise de participations dans le capital de toutes sociétés :

- la gestion de ces participations,
- la conduite de la politique des filiales.

Prestations dans les domaines suivants :

- gestion administrative et financière,
- stratégie commerciale et marketing,
- recherche et développement,
- organisation,
- fabrication et production,
- et plus généralement l'acquisition et la gestion de tout placement ou de tout investissement à caractère mobilier ou immobilier, toutes prestations industrielles, commerciales et financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Registre du commerce des sociétés et APE

RCS Paris 399 364 751
Code APE : 741 J Administration des entreprises.

Exercice social (article 19 des statuts)

Douze mois du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.



Clauses statutaires particulières

Affectation et répartition des bénéfices (article 39 des statuts)

Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice de l'exercice.

Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent au moins pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes à porter en réserves, en application de la loi et des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, l'Assemblée Générale peut prélever toutes les sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est réparti par l'Assemblée entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux.

En outre, l'Assemblée Générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Hors le cas de réduction du capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient, à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

L'écart de réévaluation n'est pas distribuable. Il peut être incorporé en tout ou partie au capital.

Les pertes, s'il en existe, sont après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale, reportées à nouveau, pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

Paiement des dividendes et acomptes (article 40 des statuts)

Lorsqu'un bilan établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par un Commissaire aux Comptes fait apparaître que la Société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après constitution des amortissements et provisions nécessaires et déduction faite s'il y a lieu des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserves, en application de la loi ou des statuts, a réalisé un bénéfice, il peut être distribué des acomptes sur dividende avant l'approbation des comptes de l'exercice. Le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice ainsi défini.

L'Assemblée Générale peut accorder aux actionnaires pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions dans les conditions légales.

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'Assemblée Générale, ou à défaut par le Conseil d'Administration.

La mise en paiement des dividendes en numéraire doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par autorisation de justice.

Aucune répétition de dividende ne peut être exigée des actionnaires, sauf lorsque la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et que la Société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances.

Le cas échéant, l'action en répétition est prescrite trois ans après la mise en paiement de ces dividendes.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits.

Identification des actionnaires

Titres au porteur identifiables (article 29)

Conformément à l'article L. 228-2 du Code de commerce, la Société est en droit de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, à l'organisme chargé de la compensation des titres, le nom ou, s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination sociale, la nationalité, l'année de naissance ou, s'il s'agit d'une personne morale, l'année de constitution et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.



Droits et restrictions attachées aux actions

Droits de vote double (article 28)

A compter du 3 janvier 2000, toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire, bénéficieront d'un droit de vote double. En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, ce droit de vote double bénéficiera, dès leur émission, aux actions nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit. Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double sous réserve des exceptions prévues par la loi.

Nantissement des actions

Aucun des titres de MAKHEIA GROUP ne fait l'objet d'un nantissement.

Dispositions relatives aux administrateurs et au directeur général

Conseil d'Administration (article 16)

La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres eu moins et de dix-huit membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la Loi en cas de fusion.

En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés, renouvelés ou révoqués par l'Assemblée Générale Ordinaire. Ils sont toujours rééligibles.

La durée des fonctions des administrateurs est de six années ; elles prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur mandat.

Nul ne peut être administrateur si, ayant dépassé l'âge de soixante quinze ans, sa nomination a pour effet de porter à plus du tiers des membres du Conseil le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge. Lorsque cette limite est dépassée, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice au cours duquel le dépassement aura lieu.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Dans ce cas, celles-ci doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

En cas de vacance d'un ou plusieurs sièges d'administrateur, le Conseil d'Administration peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire dans les conditions prévues par l'article L225-24 du code de Commerce. L'administrateur nommé en remplacement d'un autre exerce ses fonctions pour le temps restant courir du mandat de son prédécesseur.

Les administrateurs personnes physiques ne peuvent appartenir simultanément à plus de cinq conseils d'administration ou conseils de surveillance de société anonyme ayant leur siège social en France métropolitaine, sauf exception prévue par la Loi.

Un salarié de la société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Le nombre d'administrateurs liés à la société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

Chaque administrateur doit être propriétaire d'une action.

Organisation du Conseil (article 17)

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président qui est à peine de nullité de la nomination, une personne physique. Il détermine sa rémunération.

Le Président est nommé pour une durée qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur. Il est rééligible. Le Conseil peut le révoquer à tout moment.



Nul ne peut être nommé Président s'il est âgé de plus de soixante quinze ans. Si le Président en fonction vient à dépasser ce âge, il est réputé démissionnaire d'office.

Le Président du Conseil d'Administration représente le Conseil d'Administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure en particulier, que les Administrateurs sont en mesure de remplir leur mission. S'il le juge utile, le Conseil peut nommer un ou plusieurs Vice-président dont les fonctions consistent exclusivement, en l'absence du Président, à présider les séances du Conseil et les Assemblées. En l'absence du Président et des Vice-présidents, le Conseil désigne celui des Administrateurs présents qui présidera la réunion. Le Conseil peut nommer, à chaque séance, un secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

Délibérations du Conseil (article 18)

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il est convoqué par le Président à son initiative et, s'il n'assume pas la Direction Générale, sur demande du Directeur Général, ou encore, si le Conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, sur demande du tiers au moins des Administrateurs.

Les convocations sont faites par tous moyens et même verbalement. Tout Administrateur pourra demander à être convoqué par lettre recommandée avec un délai de 3 jours, sauf urgence justifiée. A défaut l'auteur de la convocation détermine librement les modalités de celle-ci.

La réunion a lieu soit au siège social, soit en tout autre lieu fixé par l'auteur de la convocation, mais du consentement de la moitié des administrateurs en exercice.

Le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins des administrateurs sont présents.

Le règlement intérieur peut prévoir que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les administrateurs qui participent à la réunion par des moyens de visioconférence dans les limites et sous les conditions fixées par la législation et la réglementation en vigueur.

Les décisions prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque administrateur présent ou représenté disposant d'une voix et chaque administrateur présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir.

En cas de partage, la voix du Président de séance n'est pas prépondérante. Si le Conseil est composé de moins de cinq membres et que deux administrateurs seulement assistent à la séance, les décisions doivent être prises à l'unanimité.

Il est tenu un registre de présence qui est signé par les administrateurs participant à la séance du Conseil tant en leur nom personnel que comme mandataire.

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées dans des procès-verbaux établis conformément aux dispositions légales en vigueur et signés du président de séance et d'au moins un administrateur. En cas d'empêchement du Président de séance, il est signé par deux administrateurs au moins.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont certifiés par le Président du Conseil d'Administration, un Directeur général ou un fond de pouvoir habilité à cet effet.

Pouvoirs du Conseil d'Administration (article 19)

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée par les actes du Conseil d'Administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Le Conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.



Chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utile.

Direction générale – Délégation de pouvoirs (article 20)

La Direction Générale est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique choisie parmi les membres du Conseil ou en dehors d'eux, qui porte le titre de Directeur Général.

Le Conseil d'Administration statuant dans les conditions définies par l'article 19 choisit entre les deux modalités d'exercice de la Direction Générale. Il peut à tout moment modifier son choix. Dans chaque cas, il en informe les actionnaires et les tiers conformément à la réglementation en vigueur.

Dans l'hypothèse où le Président exerce les fonctions de Directeur Général, les dispositions des présents statuts relatives à ce dernier lui sont applicables.

Lorsque la Direction Générale n'est pas assumée par le Président du Conseil d'Administration, le Conseil d'Administration nomme un Directeur Général auquel s'applique la limite d'âge fixée pour les fonctions de Président.

Le Directeur Général est révocable à tout moment par le Conseil d'Administration. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à dommages-intérêts, sauf s'il assume les fonctions de Président du Conseil d'Administration.

Le Directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires ainsi qu'au conseil d'Administration. Il engage la société même par ses actes ne relevant pas de l'objet social, à moins que la société ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers auxquels toutes décisions limitant ses pouvoirs sont inopposables. Il peut être autorisé par le Conseil d'administration à consentir les cautions, avals et garanties donnés par la société dans les conditions et limites fixées par la réglementation en vigueur.

Sur la proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration peut nommer un ou dans la limite de cinq, plusieurs Directeurs Généraux Délégués. La limite d'âge fixée pour les fonctions de Président s'applique aussi aux Directeurs Généraux Délégués. Le ou les Directeurs Généraux Délégués peuvent être choisis parmi les membres du Conseil ou en dehors d'eux. Ils sont révocables à tout moment par le conseil sur proposition du Directeur Général. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à dommages-intérêts. Lorsque le Directeur Général cesse ou est hors d'état d'exercer ces fonctions, le ou les Directeurs Généraux Délégués conservent, sauf décision contraire du Conseil, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination du nouveau Directeur Général. En accord avec le Directeur Général, le Conseil d'Administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs délégués aux Directeurs Généraux Délégués. Les Directeurs Généraux Délégués disposent à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

Signature sociale (article 21)

Les actes concernant la société ainsi que les retraits de fonds et valeurs, les mandats sur tous banquiers, débiteurs et dépositaires, et les souscriptions, endos, acceptations, avals ou acquits d'effets de commerce sont signés, soit par l'une des personnes investies de la Direction Générale, soit encore par tous fondés de pouvoirs habilités à cet effet. Les actes décidés par le Conseil peuvent être également signés par un mandataire spécial du Conseil.

Rémunération des administrateurs, du président du Conseil, du Directeur Général et du ou des Directeurs Généraux Délégués (article 22).

1- L'Assemblée Générale peut allouer aux Administrateurs à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, dont le montant est porté aux charges d'exploitation et reste maintenu jusqu'à décision contraire. Le Conseil d'Administration répartit librement cette rémunération entre ses membres.

2- La rémunération du Président du Conseil, du Directeur Général ou du ou des Directeurs Généraux Délégués sont fixées par le Conseil d'Administration.



3- Le Conseil d'Administration peut également allouer pour les missions ou mandats confiés à des Administrateurs des rémunérations exceptionnelles qui seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les administrateurs ne peuvent recevoir de la société aucune rémunération, permanente ou non autre que celles prévues dans les paragraphes précédents, sauf s'ils sont liés à la société par un contrat de travail dans les conditions autorisées par la Loi.

Conditions d'admission et de convocation des Assemblées Générales

Assemblées générales (article 27 des statuts)

Les Assemblées d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi.

Elles se réunissent au lieu indiqué dans la convocation.

Les propriétaires d'actions au porteur doivent pour participer ou se faire représenter aux Assemblées déposer un certificat établi par l'intermédiaire teneur de leur compte constatant l'indisponibilité de leurs titres jusqu'à la date de la réunion au lieu indiqué dans ladite convocation cinq jours au moins avant la date fixée pour l'Assemblée.

Les propriétaires d'actions nominatives doivent pour participer ou se faire représenter aux Assemblées justifier de la propriété de leurs actions sous la forme d'une inscription en compte au moins cinq jours avant la date fixée pour l'Assemblée.

Un actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée par un autre actionnaire ou son conjoint.

Le mandataire n'a pas la faculté de se substituer à une autre personne.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent à l'Assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et dont la nature et les conditions d'application sont déterminées par la réglementation en vigueur.

Pour toute procuration d'un actionnaire sans indication de mandataire, le Président de l'Assemblée Générale émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentées ou agréées par le Conseil d'Administration et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolutions.

Les personnes morales participent aux Assemblées par leurs représentants légaux ou par toute personne désignée à cet effet par ceux-ci.

Le vote par correspondance s'exerce selon les conditions et modalités fixées par les dispositions législatives et réglementaires.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence par un Administrateur spécialement délégué à cet effet par le Conseil. A défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux membres présents et acceptants de l'Assemblée, qui disposent du plus grand nombre de voix tant en leur nom que comme mandataire.

Le bureau désigne le Secrétaire, qui peut être choisi en dehors des actionnaires. Il est tenu une feuille de présence dans les conditions prévues par la loi.

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre tenu conformément aux dispositions réglementaires et signés par les membres du bureau.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont certifiés, soit par le Président du Conseil d'Administration ou par un Administrateur exerçant les fonctions de Directeur Général, soit par le Secrétaire de l'Assemblée.

Dispositions statutaires ayant pour effet de différer, retarder ou empêcher un changement de contrôle



Transmission des actions (article 12)

Les cessions ou transmissions sont libres et ne sont soumises à aucune restriction.

Franchissement de seuils statutaires

Franchissements de seuils de participation (article 30 des statuts)

Les déclarations d'information de franchissement de seuils et les déclarations d'intention à effectuer en cas de franchissement de seuils sont faites et sanctionnées dans les conditions prévues par la réglementation.

Franchissements de seuil(s) déclarés en 2005.

Le 25 juillet 2005, le Crédit Agricole Private Equity a franchi le seuil de 5% par acquisition de 195.000 actions (5,01%).

Franchissements de seuil(s) déclarés en 2006,

Le 21 mars 2006, le concert constitué entre la société DELPHES (Holding F. Jaclin) et Jean Bernard Tailheuret a porté sa participation à 61,42% du capital et 76,23% des droits de vote.

Franchissements de seuil(s) déclarés en 2007

Crédit Agricole Private Equity, pour le compte du FCPR Crédit Lyonnais Fonds Secondaire 1, a franchi en baisse, le 2 août 2007, le seuil de 5% du capital de la société dont elle ne détient plus à l'heure actuelle aucune action après la cession d'un bloc de 195 000 actions MAKHEIA GROUP.

La société Aurel NextStage, agissant pour le compte d'un FCPI dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 8 août 2007, par suite d'une acquisition d'actions sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société MAKHEIA GROUP.

A cette date, elle détenait pour le compte dudit fonds, 207 000 actions MAKHEIA GROUP représentant autant de droits de vote, soit 5,32% du capital et 3,62% des droits de vote de cette société.

Le 28 Décembre 2007, Monsieur Jean Bernard TAILHEURET a déclaré avoir franchi à la baisse les seuils de 20% des droits de vote, 15% du capital et droits de vote et 10% du capital et détenir à titre individuel 313 563 actions MAKHEIA GROUP représentant 627 126 droits de vote soit 8,05% du capital et 11,76% des droits de vote.

Le 28 décembre 2007, l'EURL JBT, contrôlé par Mr Jean Bernard TAILHEURET a déclaré avoir franchi à la hausse les seuils de 5% du capital et des droits de vote et 10 % du capital et détenir à titre individuel 407 008 actions MAKHEIA GROUP représentant 10,45% du capital et 7,63% des droits de vote.

Franchissements de seuil(s) déclarés en depuis le début de l'exercice 2008

Le 26 Février 2008, la société DELPHES a déclaré avoir franchi individuellement à la baisse les seuils de 50% des droits de vote et 1/3 du capital de la société MAKHEIA GROUP et détenir à titre individuel 26,73% du capital et 39,33% des droits de vote.

Le concert préexistant entre DELPHES, Monsieur Jean Bernard Tailheuret et la société JBT a déclaré le même jour avoir franchi en baisse les seuils de 2/3 des droits de vote et 50% du capital de MAKHEIA GROUP et détenir 45,24% du capital et 58,87% des droits de vote.



21.3. COMPTES SOCIAUX 2007

BILAN SOCIAL 2007

ACTIF

en €	Exercice clos le 31/12/2007 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2006 (12 mois)	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	1 235	1 235		
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	16 099 142	1 153 582	14 945 559	14 168 958
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	544 317		544 317	
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	16 644 693	1 154 817	15 489 876	14 168 958
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	704 682	22 749	681 933	1 333 090
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices	133 349		133 349	29 370
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	26 277		26 277	14 173
. Autres	1 845 450	269 681	1 575 770	1 848 003
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	19 397		19 397	
Disponibilités	419 023		419 023	199 262
Charges constatées d'avance	27 081		27 081	9 151
TOTAL (II)	3 175 259	292 430	2 882 829	3 433 050
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	19 819 953	1 447 247	18 372 705	17 602 008

**PASSIF**

en €	Exercice clos 31/12/2007 (12 mois)	Exercice 31/12/2006 (12 mois)
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 5 484 963	5 484 963	5 484 963
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	95 691	74 251
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 428 800	1 216 100
Report à nouveau	1	1
Résultat de l'exercice	305 539	428 803
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	7 314 994	7 204 118
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de		
. Emprunts	163 287	371 350
. Découverts, concours bancaires	3 563	5 358
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	9 958 661	9 192 492
Avances et acomptes reçus sur commandes en		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	153 664	206 907
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	324 013	248 182
. Organismes sociaux	188 590	158 104
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	106 778	175 674
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	24 907	22 813
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	131 259	
Autres dettes	2 989	
Produits constatés d'avance		17010
TOTAL (IV)	11 057 711	10 397 890
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	18 372 705	17 602 008



COMPTE DE RESULTAT

€	Exercice clos le 31/12/2007 (12 mois)			Exercice 31/12/2006 (12 mois)
	France	Exportations	Total	Total
Production vendue services	2 719 975	14 820	2 734 795	2 704 722
Chiffres d'affaires Nets	2 719 975	14 820	2 734 795	2 704 722
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			22 656	12 466
Autres produits				
Total des produits d'exploitation			2 757 451	2 717 188
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			680 778	657 849
Impôts, taxes et versements assimilés			32 491	29 280
Salaires et traitements			1 507 838	1 302 064
Charges sociales			603 570	551 045
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			0	0
Total des charges d'exploitation			2 824 677	2 540 239
RESULTAT EXPLOITATION			-67 226	176 949
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			21 987	20 873
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges			704 601	361 147
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers			726 588	382 020
Dotations financières aux amortissements et provisions				13 483
Intérêts et charges assimilées			486 127	466 474
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières			486 127	479 957
RESULTAT FINANCIER			240 461	-97 937
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			173 236	79 012
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				333
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			114 550	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et				
Total des charges exceptionnelles			114 550	333
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-114 550	-333
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices			-246 854	-350 124
RESULTAT NET			305 539	428 803
Dont Crédit-bail mobilier			10 196	11 906
Dont Crédit-bail immobilier				



ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2007 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2006 avait une durée de 12 mois.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 18 372 705 euros.
Le résultat est de 305 539 euros.
Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

CHANGEMENT DE METHODE

Il n'y a eu aucun changement de méthode dans l'exercice.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Qualification "d'entreprise innovante"

Le 31 juillet 2007, Groupe MEDIAGERANCE s'est vu décerné par OSEO Anvar la qualification "d'entreprise innovante" pour le développement de sa nouvelle plateforme de Media Management. Cette distinction valide l'expertise technologie développée par Groupe MEDIAGERANCE dans le cadre de son offre Media Management et constitue un nouvel argument commercial.

Le titre est ainsi éligible aux FCPI (Fonds Commun de Placement dans l'Innovation).

- Acquisition de Safran Bleu (juillet 2007)

Safran Bleu est une agence de communication Media et Hors Media dont l'équipe de deux consultants seniors vient renforcer les compétences du Groupe en matière de conseil stratégique et opérationnel.

Principaux clients : Chronopost / La Poste, Infogreffe, Cafés Legal, Castel, Natexis.

- Prise de participation

Afin de renforcer les métiers stratégiques du groupe, MAKHEIA GROUP a pris une participation significative dans deux sociétés qui complètent le dispositif existant.

- Prise de participation de 50% dans l'agence éditoriale Idolci (future All Contents)
- Prise de participation de 26% dans l'agence conseil en technologies Marketing HotSpot.

EVENEMENTS POSTERIEURS

L'AGE du 25 janvier 2008 a adopté la nouvelle dénomination sociale de Groupe MEDIAGERANCE qui devient MAKHEIA GROUP.

Réuni lundi 21 janvier 2008, le conseil d'administration de MAKHEIA GROUP a approuvé la signature d'un protocole d'accord en vue du rapprochement avec le Groupe Image Force, agence de communication indépendante spécialisée dans la création et la gestion de contenus de communication multicanal.

INTEGRATION FISCALE

Identité de la société mère

MAKHEIA GROUP SA , Rue de Saussure 75017 PARIS

Périmètre d'intégration fiscale

- SAS MEDIAGERANCE
- SAS LABO 4
- SARL MDG AUDIOVISUEL
- SAS FRANKLIN PARTNERS

Modalité de répartition de l'impôt

Chaque société calcule et comptabilise l'impôt comme si elle n'était pas intégrée fiscalement. L'économie d'impôt provenant de la compensation des résultats fiscaux reste acquise à la société mère.

Charges d'impôt théorique



En l'absence d'intégration fiscale, la société MAKHEIA GROUP n'aurait pas eu d'impôt sur les sociétés à comptabiliser et à payer.

INFORMATIONS SUR LE BILAN ACTIF

▪ IMMOBILISATIONS INCOPORELLES

Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles.

▪ IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont composées de mobiliers et matériels de bureau pour un montant de 1.235 euros totalement amortis à la clôture de l'exercice.

▪ IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont composées exclusivement de titres de participation.

Valeur brute en (k€)	31/12/2006	Acquisition 2007	Cession 2007	31/12/2006
Mediagérance SAS	14 151			14 151
Mediagérance Audio	7			7
Labo IV	1 696			1 696
FP Belgique	173			173
Marketing Hot Spot		37		37
All contents		35		35
Total	16 027	72	0	16 099

Dépréciation (en K€)	31/12/2006	Dotations 2007	Reprise 2007	31/12/2007
Mediagérance SAS	203	(1)	203	-
Mediagérance Audio	-	(2)		-
Labo IV	1 486	(2)	502	984
FP Belgique	169	(2)		169
Total	1 858		705	1 153

Méthode d'évaluation

1. Les titres de Mediagérance SAS ont été évalués en tenant compte des capitaux propres et de ceux de la sous-filiale FP SAS détenue à 100 %. Les capitaux propres ont été retraités d'une valeur de fonds de commerce égale à six mois de marge brute.

Au 31 Décembre 2007 la valeur vénale des titres Mediagérance SAS est supérieure à sa valeur comptable (14 150 k€). La dépréciation existante au 31 Décembre 2006, a été reprise intégralement soit 203 k€.

2. Les titres « Mediagérance Audio », « LABO 4 », « FP Belgique », sont évalués en fonction de la situation nette des filiales respectives.

▪ STOCK

Il n'existe aucun stock.

▪ CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Au 31 décembre 2007 les créances sur cessions d'immobilisations (269 k€) sont dépréciées à 100 %. Les autres créances sont à moins d'un an.

▪ VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Il n'existe pas de valeurs mobilières au 31 Décembre 2007 autres que les actions propres dans le cadre du contrat de liquidité.

▪ DISPONIBILITES

Les disponibilités correspondent au solde du compte courant bancaire.

▪ CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation.



INFORMATIONS SUR LE BILAN PASSIF

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	En actions
Au 1 ^{er} janvier	3 893 255
Augmentation de capital	0
Réduction du capital	
Au 31 décembre	3 893 255

▪

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	En €
Au 1 ^{er} janvier	7 204 118
Distribution de dividendes	- 194 663
Résultat de l'exercice	305 539
Au 31 décembre	7 314 994

PROVISION

Au 31 décembre 2007, aucune autre provision n'a été comptabilisée.

EMPRUNTS ET DETTES

(en K€)	2 007			2 006		
	Solde	<1an	de 1 à 5 ans	Solde	<1an	de 1 à 5 ans
Emprunt bancaire	163	163		371	210	161
Découverts bancaires	3	3		5	5	
Emprunt établi. de crédit	166	166		376	215	161

(en K€)	2007			2 006		
	Solde	<1an	de 1 à 5 ans	Solde	<1an	de 1 à 5 ans
Comptes courants groupe	9 951	9 951		9 192	9 192	
Comptes courants hors groupe						
Dettes financières diverses	9 951	9 951	0	9 192	9 192	0

AUTRES DETTES

Les autres dettes correspondent aux dettes d'exploitation fournisseurs (287 k€) et fiscales et sociales (644 k€).

Elles sont toutes à moins d'un an.

INFORMATIONS SUR LE BILAN COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires correspond exclusivement à des prestations de services aux filiales dont 6 k€ à la filiale belge.

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

	K€
Produits financiers sur participation	22
Reprise de provision sur titres Mediagérance SAS	203
Reprise de provision sur titres LABO 4	502
Total des produits financiers	727



	K€
Intérêts et charges assimilés	486
Total des charges financières	486

▪ CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Au 31 décembre 2007, les charges exceptionnelles correspondent aux pertes réalisées lors de la cession de titre en autocontrôle.

OPERATIONS SUR LE CAPITAL

▪ SUIVI DES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTION

Des plans d'option d'achat et d'option de souscription d'actions sont accordés à certains salariés du groupe.

Nombre d'options initial	Prix de souscription	Prix d'attribution	Durée	Nombre d'options disponibles	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'options non attribuées
55 900		5,83	7 ans	5 274	52	50 626

Nombre d'options exercées	à exercer	Augmentation réalisée Capital	Prime	Augmentation potentielle en euros Capital	Prime
	5 274			7 430	23 317

Date du conseil	24/07/2001
Date AG délégrant au conseil	31/03/1999
Effet dilutif sur le capital	0,14 %.

AUTRES INFORMATIONS

▪ SITUATION FISCALE DIFFERREE ET LATENTE

- Charges non déductibles temporairement	4 K€
- Situation fiscale latente	-
- Déficits Ordinaires	5 K€
-	

▪ EFFECTIF MOYEN

	Salarié	Détaché	Total
Cadres	15	2	17
Total	15	2	17



▪ **LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

K€	Capital	Capitaux propres autres que le capital, social	% de détention	Val Brute des titres	Val nette des titres	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Résultat
FILIALES (plus de 50 %)								
MEDIAGERANCE SAS	2 045	8 100	100.00%	14 151	14 151		14 150	272
Place du Marché	37	520	99.79%	1 696	558	-	5 926	347
MDG AUDIO	7	10	99.80%	7	7	-	204	1
FILIALES (de 10 à 50 %)								
Marketing Hot Spot	142	1	26%	37	37	-	497	1
PARTICIPATIONS (moins de 10 %)								
FP Belgique	248	-202	7.73 %	172	3		*	*

Les titres de la société All Contents inscrit à l'actif pour 35 k€ ont été partiellement cédés à la valeur comptable au début de l'exercice 2008. Le solde (10 % du capital) est disponible à la vente.

▪ **REMUNERATION DES DIRIGEANTS**

La rémunération des deux principaux dirigeants s'est élevée à un montant de 252 936 € en 2007.

La part du capital détenue par les membres du Conseil d'Administration dont Jean-Philippe GALLANT, au 16 Avril 2008, représente 1.766.970 actions, soit 45,46 % du capital de la société.

Aucune avance n'a été consentie aux dirigeants au cours de l'exercice.

Une somme de 10 k€ a été allouée au titre de jetons de présence.

Il n'existe aucun autres avantages (avantages postérieurs à l'emploi, autres avantages à long terme, indemnités de fin de contrat, paiement en actions) au 31 Décembre 2007.

▪ **INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT-BAIL**

Tableaux financiers relatifs aux crédits-bails en cours

	K€
Redevances payées	
Cumuls des exercices antérieurs	24
Montants de l'exercice	7
Total	31
Redevances restant dues	
A 1 an au plus	5
Entre 1 et 5 ans	
A plus de 5 ans	
Total	5



Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété

	K€
Valeur d'origine	33
Cumuls des dotations antérieures	-25
Dotations de l'exercice	- 5
Valeur nette comptable	3

La société a contracté un nouveau contrat de crédit bail le 05/10/2007 pour un véhicule d'une valeur de 43 k€. Les échéances sont de 1.2 k€ sur une durée prévue de 36 mois. Ce véhicule est à la vente et le contrat de crédit bail ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les comptes 2008.

▪ ENGAGEMENTS FINANCIERS

Il n'existe pas d'autres engagements financiers que l'engagement de crédit bail mentionné ci-dessus.

▪ AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Nantissement des titres de la holding qui a acheté la filiale Imagence en Juillet 2003.

▪ ENGAGEMENT EN MATIERE DE RETRAITE

La société n'a comme engagement que le versement d'indemnités de fin de carrière définies par la convention collective. L'obligation est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles (taux de mortalité, taux de turn over, taux d'actualisation et taux d'augmentation de salaire). Les principales hypothèses actuarielles retenues par le Groupe sont les suivantes :

- Fort taux de turn-over (utilisation depuis le 31 décembre 2005 de taux de turn-over propres à la société);
- Taux d'accroissement des salaires : 0,5 % ;
- Taux d'actualisation : 4,11 % ;
- Age de départ : 65 ans ;
- Départ à l'initiative de l'employeur.

Au 31 décembre 2007 le montant de l'engagement majoré de la contribution de 50% s'élève à 11.416 €.

21.4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société MAKHEIA GROUP, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à



apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant.

Les dépréciations des titres de participation ont été comptabilisées conformément à la méthode décrite dans la note "Immobilisations financières" de l'annexe. Les titres font l'objet d'une évaluation en fonction des différents critères décrits dans cette note. Nous avons examiné les modalités de mise en oeuvre de ce test de dépréciation ainsi que les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements de toutes natures consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 15 mai 2008

Les Commissaires aux Comptes

CONSTANTIN ASSOCIES
Dominique LAURENT

ANG
Christophe NOS



22. CONTRATS IMPORTANTS

La Société n'a pas conclu de contrats significatifs autres que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires.



23. DÉCLARATION D'EXPERTS ET DÉCLARATION D'INTERETS

Non applicable



24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Tous les documents mis à la disposition des actionnaires dans les conditions légales peuvent être consultés au siège de MAKHEIA GROUP 125 rue de Saussure - 75017 Paris-, et en particulier :

- les statuts de la Société
- l'ensemble des informations financières relatives aux trois derniers exercices (les comptes annuels ainsi que les rapports de gestion et les rapports des commissaires aux comptes).

Tous les documents destinés aux actionnaires sont disponibles sur le site internet de la société :

www.makheia.com

- Document de référence
- Communiqués
- Calendrier des publications
- Notes d'opération

Le document de référence et les notes d'opération sont disponibles sur le site de l'AMF : www.amf.org

Calendrier des publications 2005

- 21/11/2005 - Résultats semestriels 2005
- 27/10/2005 - Chiffre d'affaires 3^{ème} trimestre 2005
- 05/08/2005 - Chiffre d'affaires semestriel 2005
- 27/06/2005 - Compte rendu AG du 24 juin 2005
- 12/05/2005 - Comptes annuels 2005
- 15/02/2005 - Chiffre d'affaires 2005

Calendrier des publications 2006

- 13/10/2006 - Comptes semestriels 2006
- 02/08/2006 - Chiffre d'affaires 1er semestre 2006
- 01/07/2006 - Nouveau programme de rachat d'actions
- 30/06/2006 - Les projets de Media Management soutenus par OSEO Anvar
- 24/05/2006 - Création d'une filiale à Singapour
- 27/04/2006 - Chiffre d'affaires 1er trimestre 2006

Calendrier des publications 2007

- 26/12/2007 - Elargissement du flottant
- 31/10/2007 - Chiffre d'affaires 3^{ème} trimestre 2007
- 16/10/2007 - Groupe MEDIAGERANCE poursuit activement son développement
- 10/10/2007 - Comptes semestriels 2007
- 04/10/2007 - Contrat de liquidité
- 26/09/2007 - Calendrier de publication des semestriels 2007
- 17/09/2007 - Nomination d'un vice-président
- 04/09/2007 - Paiement de dividendes
- 09/08/2007 - Entrée de NextStage
- 07/08/2007 - Sortie de Crédit Agricole Private Equity
- 01/08/2007 - Label OSEO Anvar
- 26/07/2007 - Chiffre d'affaires du 1er semestre 2007
- 04/05/2007 - Chiffre d'affaires 1er trimestre 2007
- 05/04/2007 - Comptes annuels 2006
- 31/03/2007 - Trophée du meilleur dispositif événementiel
- 02/02/2007 - Chiffre d'affaires annuel 2006



Calendrier des publications 2008

22/04/2008 - Résultats annuels 2007

26/02/2008 - Prise de contrôle de All Contents par Olivier Breton

15/02/2008 - Descriptif du programme de rachat d'actions

29/01/2008 - Naissance de MAKHEIA GROUP

24/01/2008 - Accord de rapprochement avec Groupe Image Force

09/01/2008 - MEDIAGERANCE change de nom pour illustrer sa stratégie de développement



25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Périmètre de consolidation au 31 Décembre 2007

ENTREPRISES	Sièges	N° SIREN	Contrôle	Méthode
MAKHEIA GROUP (ex Groupe MEDIAGERANCE)	125, rue de Saussure 75017 PARIS	399 364 751	100 %	I.G.
FRANKLIN PARTNER BELGIUM	18, rue du Moniteur 1000 BRUXELLES	Etrangère	100 %	I.G.
MEDIAGERANCE SAS	125, rue de Saussure 75017 PARIS	350 144 093	100 %	I.G.
Place du Marché (Anc. Labo 4)	8, place du marché 92200 NEUILLY	424 075 042	99,79 %	I.G.
MEDIAGERANCE AUDIOVISUEL	125, rue de Saussure 75017 PARIS	424 867 281	99,80%	I.G.
FRANKLIN PARTNERS	125, rue de Saussure 75017 PARIS	438 623 597	100 %	I.G.
MEDIAGERANCE ASIA	16-03 International Piazza 10 Anson Road 079903 Singapour	NA	100 %	I.G.
MARKETING HOTSPOT	56 boulevard Davout 75020 PARIS	493 005 888	26%	M.E.
UNIPROD	8, place du marché 92200 NEUILLY	491 436 846	35,00 %	M.E.
GIE DE L'ARBRE	8, place du marché 92200 NEUILLY	485 119 507	33,33 %	I.P.

MAKHEIA GROUP

Société Anonyme au capital de 5 484 964 euros
RCS Paris 399 364 751

www.makheia.com

125 rue de Saussure - 75017 Paris